

AMORE CVM JVSTITIÂ.

DEMOLE.

*Ouvrage honoré d'une 3e Médaille de Vermeil par l'Académie d'Aix-en-Provence, au Concours du **PRIX THIERS**. — 1er Juin 1907*

# HISTOIRE DE CANNES

## DOCUMENTS & DÉTAILS SUR LA PROVENCE



Imprimeur - Editeur
F. ROBAUDY
Société Anonyme au Capital de 250,000 Francs
24, Rue Hoche, 24
CANNES

Lt-Colonel H. THIERRY DE VILLE D'AVRAY (Henry-Charles)

Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique
Bibliothécaire - Archiviste - Conservateur des Musées
de Cannes

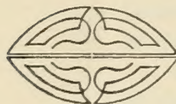
A

# Monsieur André CAPRON

MAIRE DE CANNES

Conseiller Général

Chevalier de la Légion d'honneur



# LISTE GÉNÉRALE

DES

# Subventions, Donations et Souscriptions

M. André CAPRON Maire de Cannes, Conseiller Général, Chevalier de la Légion d'Honneur.
VILLE DE CANNES.
S. A. R. MGR. CARLOS DE BOURBON, Infant d'Espagne.
S. A. S. MGR. le Prince ALBERT de Monaco.
Barons DE ROTHSCHILD Paris.
Mlle ALIX DE BRUNIER Paris.
M. René LACOUR Cannes.
VILLE DE NICE.
Prince Constantin RADZIWILL Cannes.
M. Henry TRUB Cannes.
Baronne DE CAUVIGNY (Manche).
Mme DENORMANDIE, Paris.
Mme Adèle et M. Félix DEUTZ (Seine-et-Oise).
Comtesse DE FABRY-FABRÈGUE Annecy.
Mme Jeanne DE FLANDREYSY, Paris.
Vicomtesse YVES DE JACQUELOT DU BOISROUVRAY, Amiens.
Marquise DE MORÈS Cannes.
Mme POMMERY (Marne).
Mme Adrien DE SÉGURÉ-SAINCRIC Rodez.
Mme STÉPHEN-LIÉGEARD, Cannes.
Princesse GAGARINE-STOURDZA, Cannes.
Mme RICHARD WINSLOW, Cannes.
M. Fr. ARAGO, député, Cannes.
D[r] ARDOIN, Nice.
M. Maurice ARNOUX (Loir-et-Cher).
M. P. BAILLIÈRE, Paris.
M. BALTHAZARD, Golfe-Juan.
Commandant Xav. DE BELLAING (Marne).
Duc DE BLACAS, Paris.
M. A. BODARD, vice-consul (Chine).
M. Gabriel BRET, avocat, Cannes.
M[e] CALLANDREAU, notaire honoraire (Charente)
Duc DES CARS, Paris.
Comte Henri DE CASTELLANE, Paris.
Dom M[ie] COLOMBAN, abbé Mitré de Lérins.
M. CUVINOT, sénateur, Paris.
M. EINESY, Cannes.
M. Jules DE FROBERVILLE, Paris.
M[e] GAZAGNAIRE, notaire, Cannes.
M. Félix GIRARD, Cannes.
M. Louis GONNET (Rhône).
M. Léon GRUEL, Paris.
M. Georges HIBERT, Cannes.
Général de Division DE JACQUELOT DU BOISROUVRAY, commandant supérieur de la défense de Lyon.
M. Clément MASSIER, Golfe-Juan.
M. Marc MAUREL, Bordeaux.
M. MENGE, Grand-Hôtel de Cannes.
Général MERCIER-MILON, commandant la Division de Constantine.
M. Jean MÉRO, Cannes.
M. Maurice MONTHIERS, Paris.
Général de Division PIEL, inspecteur général de l'artillerie aux Colonies, Nanterre.
M. Henri RUHL, Directeur du Casino, Cannes.
Général DE SALIGNAC-FÉNELON, Cannes.
M. Jean DE ST-SAUVEUR, vice-consul de France. Ministère des Affaires étrangères, Paris.
M. Charles TULEU, Paris.
M. le Duc de VALLOMBROSA, Cannes.
M. VIANAY, rue Félix-Faure.
M. Louis DE VILLE D'AVRAY, lieutenant au 150[e], St-Mihiel.
M. Henri DE WAUBERT DE GENLIS, Paris.
M. WILDEN, consul général de France, (Chine).
D[r] WOOLONGHAM, maire de la Roque, (Gironde).
VILLE DE GRASSE.

# Souscripteurs

Madame Adam, Abbaye de Gif.
Dr Abadie, Cannes.
M. Agarrat, 1er adjoint, Cannes.
M. Aguillon, marchand d'antiquités, rue Bivouac, Cannes.
Commandant Alphand, Bordeaux.
M. A. Anglès, Nice.
M. P. Arbaud, Aix-en-Provence.
Archives du Département des Alpes-Maritimes, (Préfecture, Nice).
Archives du Département du Var, Draguignan.
Société d'Archéologie de Provence, Marseille, Palais Longchamps.
M. P. Arluc, Cannes, (caissier de la Caisse d'Epargne).
M. Léon Arnould, Cannes.
M. Ern. Augier, Cannes.
Baronne Baude, Cannes.
Comtesse de Beaulaincourt, Paris.
Comtesse de la Bouère, Paris.
Général de Division Balaman, Maraussan, (Hérault).
Dr Baradat de Lacaze, Cannes.
Dr Barthe de Sandfort, Paris.
Général Bassot, Dirr de l'Observatoire, Nice.
Dr Bayle de Jessé, Cannes.
Général Bazaine-Hayter. du cadre de réserve ex-commandant du 4e Corps d'armée.
Colonel Aralde de Bellaing, commandant le 106e, Châlons-sur-Marne.
M. Victor de Bellaing (Seine-et-Oise).
Colonel de Bellegarde, (Lot-et-Garonne).
Général Bérenger, ancien sénateur, Cagnes.
M. Beretta, inspecteur de l'Assistance Publique, Valence (Drôme).
Dr Marius Bernard, Cannes.
M. Bernardini, directeur de l'Hôpital deCannes
Bibliothèques de : Aix.
Blois (Pierre Dufay, bibliothécaire).
Digne.
Draguignan.
Honfleur.
Bibliothèques de : Marseille.
Perpignan, (bibliothécaire . Pierre Vidal).
M. Billiard, sous-préfet d'Orléansville, (Algérie).
M. Blanc, Directeur du Crédit Lyonnais, Cannes
M. Bodinier, sénateur, Paris.
Colonel Baron de Boisaubin, Angers.
M. Bompard, ex-1er adjoint, Cannes.
M. Bouchet, receveur à l'Octroi de Cannes.
Colonel Bougon, Paris.
M. F. Bournon, du journal *Des Débats*.
M. Carl. Brevée, (Hollande).
Lord Brougham, Cannes.
Lieutenant Bard de Brunier (Loire-Inférieure).
M. François de Brunier (Loire-Inférieure).
M. Buchot, Cannes.
Miss Cartier, Cannes.
Mlle Challiol, Alger.
Mme Cornudet, Paris.
M. Campedieu, conseiller municipal de Cannes.
Ville du Cannet, Le Cannet.
M. Lucien de Castro, Monaco.
Cercle Nautique de Cannes.
M. Chabrier, Golfe-Juan.
Médecin Principal Challan de Belval, Marseille.
Mme Vve Henri Chambige, Paris.
M. F. Chambon, Bibliothécaire à la Sorbonne, Paris.
Baron Pierre de Clairval, membre du Conseil héraldique de France, Paris.
M. E. Clary, Paris.
M. Cognet, Consul d'Italie, Cannes.
M. Claudius Consolat, Cannes.
M. François Coppée, de l'Académie Française.
M. Crozet, pharmacien, Cannes.
Dr Czernicki, adjoint du Cannet.
Mme Demole, Cannes.
Miss Hawkins Dempster, London.
Duchesse de Doudeauville, Cannes.
Mme Drugman, La Bocca.
Mme Dupart, Cannes.

M. Dahon, directeur de l'Octroi, Cannes.
M. Darmin, Cannes.
M. Desseilligny, Cannes.
M. Devenet, Cannes.
Comte de Dienne (Lot-et-Garonne).
M. Pierre Dufay, Bibliothécaire de Blois, Loir-et-Cher).
Dr Jules Dumaz, Directeur de l'Asile de Bassens, (Savoie).
M. A. Duringe, (Egyptologue), (Rhône).
Lieutenant-Colonel Duseigneur, Cannes.
Baron du Veyrier, Cannes.
Commandant E. Espérandieu, correspondant de l'Institut (Seine).
Mme Lucie de Froberville, Paris.
Amiral Fiéron, Cannes.
M. C. F. G. Fletcher, London.
Mme l'Amirale Foret, Cannes.
M. de Fontmichel, maire de St-Vallier.
Colonel Fortin, Cannes.
Mme Gerspach,Cannes.
Miss Gilmour, (Australie).
M. Marcel Gatineau (Calvados)
Comte Henri de Gérin-Ricard, Marseille.
M. Gioan, Cannes.
M. Ad. Giraldon, Paris.
M. Giraud d'Agay, Agay-Cannes.
M. Giraud, notaire honoraire, Cannes.
M. J. de Glos, Cannes.
Général de Division Gœtschy, Commandant la Division, Toul.
Famille de Grasse, des princes d'Antibes, Paris.
Baron Grasset-Morel (Hérault).
M. Grosso, conseiller municipal, Cannes.
Dr Ad. Guebhard. St-Vallier-de-Thiey.
M. Louis Guedy, Paris.
M. Guillon, conseiller municipal, Cannes.
M. Albert Guinon, Cannes
M. Guérini, Cannes.
Mgr. Guillibert, évêque de Fréjus.
Baron Guillibert, Aix-en-Provence.
Dr Guiter, Cannes.
M. Guyot-Sionnest, Paris.
M. Karl Hanotaux (Aisne).
Capitaine L. Hector, Antibes.
M. Heuzey, membre de l'Institut, Pairs.
Dr Hugues-Amouretti, Cannes.
Capitaine Hugues, Mouans-Sartoux.
M. Isnard, Consul d'Espagne, Cannes.
Mme de Jaurias (Gironde).
M. Jammes, notaire honoraire, Cannes.
M. P. Jeancard, industriel, Cannes.
Vicomtesse de Lavergne, Paris.
M. Labande, archiviste du Palais, Monaco.
M. de Lagoanère, Bordeaux.
M. de Laugeiret, chef de gare, Cannes.
Dr Lalou, Cannes.
M. Langasque, Consul supplémentaire de Grèce, Cannes.
Général Larchey, Bordeaux.
Colonel le Bourgeois (Seine-Inférieure).
M. Le Croart, Cannes.
M. H. Le Soudier, éditeur, Paris.
Comte Jean de Leusse, Cannes.
M. Lions, vétérinaire, Cannes.
M. Lisnard, sous-dir$^r$ de l'Hygiène, Cannes.
M. Jean Loniewski (Bouches-du Rhône).
Dr Lœw, Cannes.
Mme Marco del Ponte, Cannes.
Mme Marx-Lange, Paris.
Miss Mitchell, Ile de Wight.
M. Camille Mari, architecte, Cannes.
M. Mariassy, Cannes.
M. l'Abbé Massa, Cannes.
M. Masséna, Prince d'Essling, Duc de Rivoli, Nice.
M. Paul Maubert, Cannes.
M. Maurel, tailleur, Cannes.
Colonel Meaux-St-Marc, Paris.
M. l'Abbé de Meurville (Vendée).
M. Millet, ex-1$^{er}$ adjoint, Cannes.
M. Frédéric Mistral, Maillane.
M. Paul Moitessier, Golfe-Juan.
Colonel de Morineau, Paris.
Comte de Montlaur, Cannes.
M. Mouttet, Directeur de la Marine, Cannes.
M. Louis Négrin, La Bocca.
M. O'Donoghue, Consul du Brésil, Cannes.
Archiprêtre Ostrooumoff, Cannes.
M. J. M. Pécheral, Nice.
M. Pécout, chapelier, Cannes.
Capitaine Xavier de Pétigny, Dinan.
M. de Pétigny de Rivery, Anvers (Oise).
M. Hyppolite Peyrol Bonheur, Paris.
M. Piton, clerc de notaire, Cannes.
M. Plainchant (Allier).
M. Yvan Pranisnikoff (Bouches-du-Rhône).
Union des Propriétaires de Cannes.
Mme Raphael, Cannes.
M. Ramel, receveur Municipal, Cannes.
M. Raymond, ex-1$^{er}$ adjoint, Cannes.
M. Raphelis, pharmacien, Cannes.
M. Reculé, Cannes.

Baron SALOMON REINACH, membre de l'Institut, conservateur du Musée de St-Germain.
M. J. RICARDOU, pharmacien, Cannes.
M. Léo ROBIN, banquier, Lyon.
M. l'Abbé ROMANET, curé de N-.D. des Pins, Cannes.
Marquis DE RIPERT DE MONCLAR, ministre plénipotentiaire (Basses-Alpes).
Comtesse de ST-ROMAN (Haute-Garonne).
Mme HUGUES-SOREL (Calvados).
Comte DE ST-QUENTIN, sénateur, Paris.
Général Baron DE SERMET, Paris.
Dr SEYTRE, Cannes.
M. Henri SIVADE, instituteur à l'Escarène.
M. SPURWAY, Consul de Grèce, Cannes.
M. STŒCKLIN, architecte, Cannes.
Marquise DE TOULONGEON, Cannes.
Mme TRILLOT, Cannes.
M. JOHN TAYLOR, Consul d'Angleterre, Cannes.
M. THURWANGER, secrétaire de la Mairie du Cannet.
M. TORNESY, Cannes.
M. TRIPET-SKRYPITZINE, Cannes.
M. TUBIE, avocat, Cannes.
Commandant UBICINI, Paris.
M. VALAT, Cannes.
Dr DE VALCOURT, Cannes.
M. VAN UKKEL, Cannes.
M. René VARALDI, La Bocca-Cannes.
Comte DE VIBRAYE (Loir-et-Cher).
M. P. VIDAL, bibliothécaire de Perpignan, (Pyrénées-Orientales).
M. VIDAL, Professeur d'Hydrographie, Cannes.
Mme DE WAUBERT DE GENLIS, Paris.
Mme WERNER, Cannes.
Vicomte DE WILDICK, Consul général de Portugal, Cannes.
M. DE WITTEMBACH, Cannes.





CLICHÉ MAILLAN

LE SUQUET ET LA TOUR DE L'ANCIEN CHATEAU DE CANNES

DONT LES S. ABBÉS DE LÉRINS ET L'ILLUSTRE MAISON DE GRIMALDI FURENT LES SEIGNEURS

CHAPITRE Ier



# LES ORIGINES



LES ENCOURDOULES

CANNES-ÆGITNA

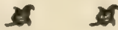


# Pour l'ensemble de ce Volume

Archives de Cannes, des Aes Mes, de Lérins, d'Antibes — Arazy — Histoire d'Antibes — Annales de la Sté des L. S. et A. des Aes Mes — Aubenas, Histoire de Fréjus — Amédée Thierry — d'Anville — l'Abbé Allieïs, Histoire du Monastère de Lérins — Aube — Allmer (Gve) — Antelmi — Blanc (Edd) — Barralis — Bouche (Hé) — Bernard (Dr Marius) — Bertrand (Mie), Cannes (Mém. de la Sté de S. et B. A.) — Cluverius — Cartulaire de Lérins — Castanier (Prosper) — Commentaires de César — Cicéron (Lettres) — Cannes et du Littoral (Revue de) — Dufau — Vr Duruy — Epigraphie antique — Florus — Fauriel — L. Funel — Girardin — Glaber — Grégoire de Tours — Guizot — Mgr. Guigou, Hist. de Cannes — Gazan (A.) — Gallia Christiania — Jarrie (G. de) — Justin — H. Moris — Patrologie — l'Abbé Massa, Hist. de Grasse — Mérimée (Prosper) — Mistral — Négrin (Emile) — Papon, Hist. de Provence — Pitton — Plutarque — Pline — Polybe — Pétigny de Saint-Romain (J. de) — Provence (Sté d'Archéologie de) — Raimond Féraud — Reinaud — Rohault de Fleury — Sardou (A. L.) — Sénequier — Strabon — Suétone — l'Abbé Tisserand, Histoire de la Cité de Nice — Tacite — Tite-Live — Walkenaër.



# Introduction
# à l'Histoire de Cannes





es origines de Cannes sont essentiellement physiques, et doivent être considérées comme la conséquence naturelle de la merveilleuse fécondité de son sol, et de son climat privilégié. Dès les temps les plus reculés, la Nature lui avait préparé sa verte enceinte de collines, en guise de berceau, ainsi qu'un lit de fleurs éternelles au bord des flots toujours bleus de la mer Tyrrhenienne.(1) Son Histoire a les mêmes origines. — Epris de calme et de beauté : Grecs, Ligures, Romains, Gaulois, Sarrasins cruels, moines contemplatifs, fiers et poétiques Provençaux, Impériaux avides, audacieux Espagnols, glorieux défenseurs du sol de la Patrie, jusqu'aux hôtes princiers de la moderne Riviera, tous se disputent le sol béni, tous reviennent au « Pays d'Azur ». L'Histoire de Cannes-la-Jolie n'a pas d'autre raison d'être ..................................................

Les peuples disparaissent, disions-nous dans le *Cannes-Artiste* du 16 novembre 1902 ; leurs institutions se modifient au point de devenir méconnaissables, mais le sol reste relativement immuable, livre toujours ouvert aux bonnes volontés chercheuses ; et, qu'il soit armé de la framée, du glaive, ou du Lebel, c'est toujours par *le même Col* que passe le soldat, *avant de combattre sur le même champ de bataille.*

Aussi, que de répétitions dans l'Histoire, et combien est facilitée la tâche du chercheur contemporain, s'il sait lire, ou du moins, épeler le livre de la Nature.

Nous commençons tout d'abord par tenter d'élucider l'emplacement réel d'Ægitna, et devons au préalable entrer dans de nombreux détails — que le

---

(1) Revue de Cannes et du Littoral — Noël 1903, p. 13.

lecteur voudra bien nous pardonner — sur les fouilles du passé, sur nos études personnelles aux Encourdoules, — point capital selon nous, — et sur les écrits et textes antérieurs.

***

En cheminant par le vallon délicieux et si fertile dominant le Golfe-Juan, au milieu des palmiers, des mimosas et des roses, on est bientôt surpris par les amoncellements de pierres échelonnés sur les flancs des croupes aux orangers toujours verts. Ayant dépassé la petite chapelle de N.-D. de Grâce, datant du XVI[e] siècle, si l'on suit le chemin allant vers Vallauris, et que l'on gravisse le coteau boisé dominant tout le pays, on se trouve tout-à-coup en présence de véritables fortifications écroulées : débris de colonnes, grandes pierres taillées, murs énormes, et alignements considérables de ruines. — En se reportant à l'excellent petit guide qu'est la Géographie des Alpes-Maritimes de Joanne, voici sur ce point le seul renseignement que l'on trouve : « Sur le plateau des Incourdoures (sic), ruines antiques qui semblent indiquer l'existence d'une ancienne ville. » (p. 63). — De cela, point de doute..., mais que sait-on sur cette ville, non étudiée jusqu'à ce jour croyons-nous ; et quelles conséquences peut-on tirer vraisemblablement des ruines existantes ? C'est ce que nous devons essayer de faire, pour l'histoire de nos origines.

Sans entrer dans tous les détails de notre première étude archéologique (1) et de notre visite du 17 août 1903, faite avec MM. Lisnard et Bertrand Marie, nous ne pouvons plus, après ce que nous leur avons montré aux Encourdoules, surtout après le plan expédié général que j'ai levé, partager l'opinion des auteurs rapportant ces ruines au hasard, ou à des bergers. D'un autre côté, Edmond Blanc signale en ce point un « vicus gallo-romain fondé peut-être par les Grecs d'Antibes... et toutes les pierres d'un tombeau monumental dont l'origine Gallo-Romaine n'est pas douteuse. » (2). Le fait méritait qu'on y prit attention !

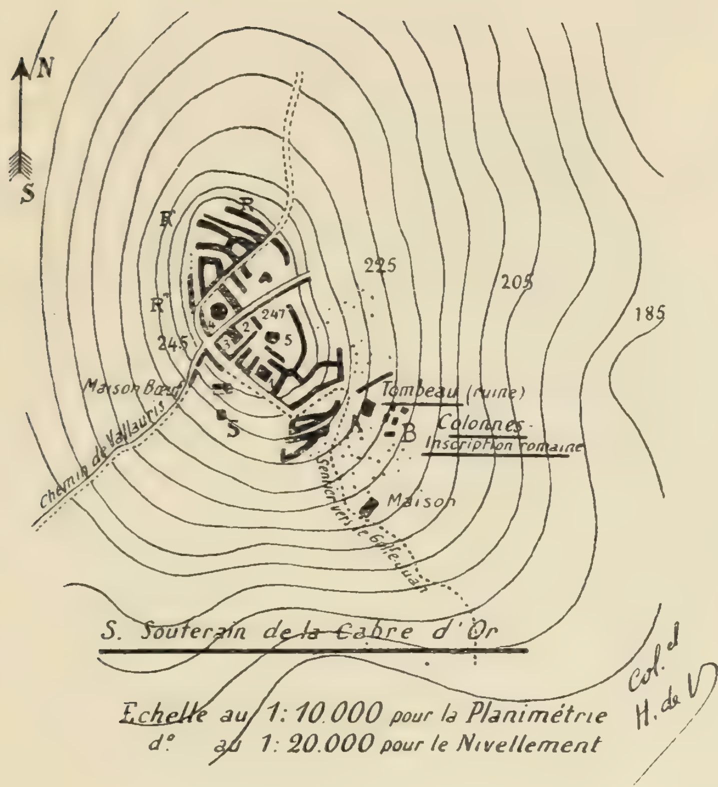
Ce point, dont le nom semble venir du mot grec *kordulè* (éminence, bosse), avant d'avoir pris sa forme sarrasine : Cordula, Cordova, Cordoue, avait été

(1) Annales de la Société des L. S. A. des Alpes-Maritimes, 1905. T. XIX : p. 279, avec 4 planches.

(2) Ed. Blanc, correspondant de l'Institut. Epigraphie antique des Alpes-Maritimes, p. 35.

# Plan général des Encourdoules [1]

(Dressé par le Colonel H. de VILLE D'AVRAY)




(1) Pl. iv. Extraite p. 281, du T. xix des Annales de la Société des L. S. et A. des Alpes-Maritimes, 1905.

étudié et apprécié dans le même sens, il y a 44 ans, par l'Abbé Allieis. Nous y avons trouvé : (1°) Des débris de poterie fine gallo-romaine, (ou Celto-Ligure peut-être) ; (2°) Une seule des trois inscriptions signalées par Ed. Blanc ; (3°) Un tombeau paraissant dater, au moins, des premiers temps de l'occupation romaine (4 m. 20 sur 5 m. 40) lequel nous avons déjà beaucoup déblayé ; (4°) Des débris de colonnes semblant en provenir ; (5°) Un fort ou magasin carré de 10 m. de côté, touchant une place absolument horizontale et régulière ; (6°) Une autre tour carrée du même genre, écroulée comme la première ; (7°) Deux amoncellements circulaires ressemblant à des tours en ruine ; (8°) De véritables rues bordées de murs ruinés ayant de 4 à 5 m. d'épaisseur ; (9°) De nombreux débris de tuiles à rebord, ainsi qu'un fragment de meule antique ; (10°) Enfin, l'entrée du caveau, ou citerne de la Cabre d'Or, dont nous allons terminer l'étude en 1906. On prétend y avoir trouvé une statuette du bœuf Apis (?) accréditant la légende de la « Cabro d'Or ».

On y a sûrement recueilli de belles monnaies anciennes, une flûte en os, des meules, des vases et amphores dans la propriété Hibert, comme l'atteste M. Demôle. — On pourrait s'étonner de trouver si peu de sources sur une région occupée jadis par une population relativement nombreuse ; mais il ne faut pas oublier que Vallauris, qui n'en est pas éloigné, possède de l'eau en abondance. Certains auteurs croient même qu'un petit lac exista jadis dans la dépression du sol où s'élève aujourd'hui presque tout le bourg. Dans la suite les Romains ont même construit des aqueducs dans cette partie du territoire Oxybien. Au sommet même existe encore du reste une source — chez Mme Bœuf, — juste à côté de la Caverne de la Cabre d'Or. M. Demôle (1) enfin, a eu la preuve que les eaux de ces hauteurs et celles de la Californie Cannoise se sont infiltrées, et reparaissent près de la batterie de la route d'Antibes, entre Cannes et le Golfe-Juan, non seulement à hauteur de la mer, mais même au fond du bord où, en plongeant, les jeunes riverains s'amusent à retrouver de l'eau douce dans ce parterre des algues et des anémones marines.

Abrité des vents d'Est par les hauteurs des Encourdoules et du Chainon qui s'étend avec une altitude moyenne de 250 m. du Cannet à la pointe Fourcade en cheminant du Nord au Sud, le port de Cannes (*ou plutôt l'emplacement de la ville actuelle*), est également abrité du mistral par les massifs de Tanneron et de l'Estérel, sinon totalement, du moins en grande partie.

Nous prions le lecteur de retenir que c'est le seul point de cette région remplissant ces conditions, et que le Golfe-Juan est totalement exposé à la violence des vents de l'Est et du S. O. Il suffit de regarder la carte pour s'en convaincre. D'où nous concluons que les peuplades des origines devaient avoir

---

(1) Ancien conseiller municipal, Directeur de la Société florale, etc.

pour ces motifs, leur port principal en ce point, et non autre part, où leurs barques eussent été beaucoup plus mal. — Le climat d'alors devait aussi se rapprocher sensiblement de celui de nos jours, si l'on s'en rapporte aux textes de Strabon et de Pline. Le premier affirme en effet que les îles de Lérins renfermaient de nombreuses habitations (1). On est en droit d'en conclure que ces maisons de plaisance étaient élevées dans un site et sous un climat privilégiés, d'autant que, à une autre époque, Pline l'ancien écrit : « Par son opulence, par sa culture florissante, la Narbonnaise ne le cède à aucun pays de l'empire. En un mot, c'est plutôt l'Italie qu'une province. » (2) — Enfin, l'inscription trouvée à Cannes, datant du début de l'occupation romaine, semble confirmer ce que nous avançons, d'accord en cela avec Mgr Guigou. Nous voulons parler de la très belle inscription trouvée non loin de la voie Aurélienne, et ainsi conçue : « A Venusia Anthimilla, sa fille chérie, Caïus Venusius Andron — ou Andronicus —, du corps des Sévirs Augustales » (3). De deux choses l'une : Ou bien le Sévir Venusius avait à Cannes sa maison de campagne, ou bien : « il venait de la Gaule ou de l'Italie, comme le font de nos jours un grand nombre d'étrangers de tous les pays, pour demander à la douceur de notre climat une amélioration à la santé de sa fille. En ce cas même, il nous serait permis de penser que Cannes était déjà à cette époque, ce qu'elle est aujourd'hui, une délicieuse ville de saison. » (4).

Encore qu'un peu exagérée, cette deuxième supposition nous paraît admissible. — Nous donnons ci-après un dessin aussi fidèle que possible et fait exactement dans les proportions, de ce beau bloc de calcaire dur, si bien travaillé en cippe funéraire, et trouvé devant la Chapelle actuelle de St-Nicolas, passant pour avoir été construite sur la première paroisse de Cannes, bâtie elle-même sur l'emplacement d'un temple druidique. L'étude que nous avons faite de ce tertre, au sujet des « anciennes églises de Cannes » (5) n'a fait que confirmer cette assertion.

Voyons d'abord ce que nous pouvons conclure de la lecture de cette pierre sigillée :

« Venusiœ Anthimillœ, C (aïus) Venusius Andron (6) — ou Andronicus — sex virorum Augustalium corporis, filiœ dulcissimœ. » — Tout épigraphiste

---

(1) Strabon. Livre IV.

(2) Pline l'ancien. Livre III. Chap. IV.

(3) « Sevir Augustalis ; fonctionnaire chargé du culte impérial, et placé entre les décurions et le peuple. — *Revue Epigraphique n°* 103 — *décembre* 1901 — 1447, p. 219.

(4) Mgr Guigou. Histoire de Cannes et de son canton, p. 23.

(5) Communication à la Société des L. S. A. des Alpes-Maritimes, (15 novembre 1905).

(6) Et, non pas « ANDROM » comme il est écrit dans le texte de Sardou : Mém. de la Société des Sciences Naturelles L. et B. A. de Cannes, 1870. Tome II ; p. 232.

# Cippe Funéraire

## provenant des abords de la Chapelle SAINT-NICOLAS

CANNES (Alpes-Maritimes)

---

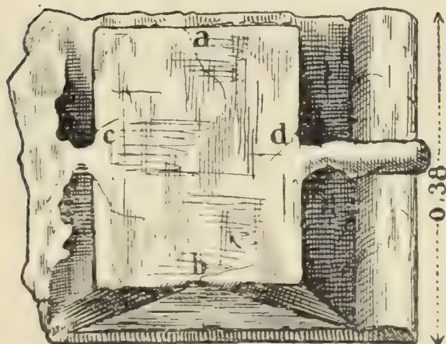



**LÉGENDE**

| | |
|---|---|
| Largeur AB.... | 0m44 |
| Hauteur totale . | 0 80 |
| CD............ | 0 26 |
| MN. .......... | 0 10 |
| Lettres, 1e ligne | 0 04 |
| » 2e » | 0 035 |
| » 3e » et suivantes... | 0 03 |
| La hauteur totale devait être de environ | 1 30 |

ÉCHELLE À 1 : 10

*En projection horizontale*




| | |
|---|---|
| a b............. | 0 34 |
| c d...... ...... | 0 26 |

(DESSINÉ PAR LE COLONEL H. DE VILLE D'AVRAY)

s'étonnera de l'absence de dédicace aux dieux mânes, dans le cadre, ou même en dehors. — Si la lettre M (de D. M.) se trouvait sur la corne de droite, on pourrait supposer que le D figurait sur celle de gauche (qui n'est pas à demi-brisée, comme dit Sardou, mais manque totalement. Il n'en est rien. — Ces lettres ne figurent nulle part sur le fronton. L'anagramme du Christ faisant aussi complètement défaut, nous croyons pouvoir conclure que *Venusia Anthimilla est morte dans la foi Ligurienne, ou bien druidique.* D'ailleurs, la pierre encastrée dans la façade nord, entre le premier et le deuxième contrefort de la chapelle actuelle, au bas de l'appareil, porte une étrange sculpture, en creux, qui pourrait bien en être une nouvelle preuve. — Le site était jusqu'au XVI^e siècle couvert de chênes séculaires, et toute cette petite butte peut être considérée comme une véritable nécropole antique, dont la partie nord devint même, par la suite, le premier cimetière Cannois. — En résumé, même sans discuter un texte, nous trouvons tout d'abord de fortes raisons géologiques, topographiques et climatériques pour l'établissement d'un port et d'un centre d'habitations à Cannes.

## Les Ligures et les Oxybiens.
## Mœurs et Limites.

Les habitants du territoire de Cannes, environ deux siècles avant notre ère, faisaient partie de la peuplade des Ligures. Ce sont les ancêtres ; et nous nous représentons par la pensée leurs modestes maisons de terre ou de bois, et les petits cubes blancs ou roses de quelques villas grecques des environs, émergeant çà et là du nid des verdures comme pâquerettes en les prés. — Montagnards et corsaires, ils passaient leur vie tantôt réfugiés dans leurs bois, mais le plus souvent à donner la chasse aux vaisseaux de Massalie ou de Carthage. « Tous ces farouches montagnards — nous apprend Florus —, Salyens, Décéates, Eburiates, Oxybiens, Ingaunes — ou Ligaunes, d'après Pline — échappèrent longtemps à nos armes... » (1).

D'après Strabon, la Ligurie s'étendait depuis le Var, le long de la mer Tyrrhénienne, jusqu'à l'Etrurie. Ses habitants descendent, croit-on, des premières peuplades Aryennes émigrées en Europe, mais les renseignements éthnologiques les concernant ne sont pas très nombreux. Le mot Ligure semble

---

(1) Florus. Abrégé de l'Histoire romaine. Liv. II. Chap. 3. Trad. de M. F. Ragon.

venir de *lli* — peuple, *laos* en grec, et de la syllable *gor* — montagne —. Suivant Aubenas, la dérivation viendrait de ligûès en grec, puis de *lly-gour*, mot celtique signifiant « homme de mer ». A notre sens, la première étymologie dérivée du grec parait préférable, puisqu'elle se rapporte davantage à l'époque de la primitive occupation.

En venant de Massilia, colonie des grecs Phocéens, on rencontrait sur la côte : « la région des Oxybiens et des Ligaunes, au-dessus desquels sont les Suétriens, les Quariates et les Adunicates ; après quoi, sur la même côte on rencontre Antipolis, la région des Décéates et le fleuve du Var. » (1). On voit par le texte qui précède que la répartition des peuplades indiquée par Sardou (et par suite par Mgr Guigou) est au moins incomplète, et que, malgré Papon, Walckenaer, et les auteurs ayant traité cette question, les limites exactes de ces peuplades sont encore très vagues. Toujours est-il que, depuis Fréjus jusqu'à Antibes, nous rencontrons :

*Les Suelteri*, à l'ouest, occupant tout ou partie du massif de l'Estérel, dont le nom semble en découler. *Les Oxybiens*, à l'Est de ces derniers, de la Siagne à Antibes, ou plutôt selons nous, de l'Estérel à Antibes. *Les Décéates*, à l'Est des Oxybiens, et s'étendant d'Antibes — ou du Loup — ? jusqu'au Var. Enfin : « au-dessus des Oxybiens » comme nous l'apprend Pline : les *Suétriens*, les *Quariates* et les *Adunicates*. Nous donnerons plus loin l'emplacement probable de ces trois dernières peuplades. — Les Liguriens placés au fond des Alpes entre le Var et la Macra, et dans des lieux hérissés de buissons sauvages, étaient plus difficiles à trouver qu'à vaincre. « C'étaient des hommes dûrs et agiles qui mettaient leur sûreté dans leur vitesse et dans la profondeur de leurs retraites. Moins guerriers que brigands, ils cherchaient à surprendre plutôt qu'à se battre. » (2). Voici donc cette fois la peinture du pays et des habitants qui commence à se dessiner nettement pour cette époque, contemporaine des faits qui vont suivre. — « Un jour, le consul Fulvius incendia les repaires de ces barbares. Bébius les fit-descendre dans la plaine, et Posthumius les désarma complètement, leur laissant à peine du fer pour labourer leurs champs. » (3). Voici maintenant d'après les écrivains grecs et latins la peinture « dans quelques traits peu flattée » nous dit Aubenas (4) et que résume ainsi Amédée Thierry : « Le Ligure était petit de taille et d'une complexion sèche, mais nerveuse. Sobre, économe, dur au travail, il gâtait ces vertus par des

(1) « Regio Oxubiorum Ligaunorumque supra quos Suétri, Quariates, Adunicates. At in ora oppidum latinum Antipolis ; regio Deciatum ; amnis Varus. *Histoire Nat. Liv* .III. Chap. 1er. Trad. de Littré.

(2) Florus. Livre II. Trad. de M. F. Ragon.

(3) Ibid. — Chap. 3. — Abrège de l'Hist. romaine.

(4) Aubenas. Hist. de Fréjus, p. 11.

vices qui lui donnèrent chez les anciens une célébrité malheureuse. Il passait pour fourbe, perfide, intéressé..... Ils cultivaient l'olivier, la vigne et les céréales. Plus loin dans la montagne, ils vivaient de chasse, ou venaient se louer aux propriétaires des cultures. Sur la côte, ils faisaient la pêche ou la piraterie. Dès que la tempête commençait à troubler la mer, on voyait ces hardis corsaires mettre à flot leurs fragiles barques ou leurs larges radeaux soutenus sur des outres, et aller assaillir les vaisseaux étrangers surpris par le gros temps loin des ports. Les femmes Liguriennes partageaient d'ordinaire avec leurs maris les plus pénibles travaux de l'agriculture. » (1) — La Ligurienne était une vraie compagne pour son mari ; mais, si l'on en croit Strabon, c'était ce dernier qui se mettait au lit lorsqu'accouchait sa femme, ce qui ne manque pas, on en conviendra, d'une certaine originalité. Si nous possédons d'un autre côté peu de documents historiques sur la région Cannoise, c'est-à-dire Oxybienne proprement dite — encore une fois à cause du peu de recherches dont elle a été l'objet jusqu'ici — nous avons en revanche de précieuses données sur le territoire touchant le nôtre. C'est ainsi que les populations de race Celte, antérieures à cette domination Ligure, nous sont révélées par M. Ed. Blanc, grâce à leurs *Tumuli* qui sont tout particuliers. Cette race Celto-Ligure nous touche de trop près pour ne pas nous y arrêter un instant. « J'ai été assez heureux, écrit-il en 1874, pour découvrir un tumulus intact. Il se composait d'un amas de pierres sèches entourant un amas central sous lequel reposaient, symétriquement rangés en cercle et en deux couches superposées, les squelettes d'une vingtaine d'individus, le tout accompagné de poteries, de quelques objets de toilette ou de ménage, en bronze, os, ou de coquilles perforées. » (2) — Que ne trouverait-on pas, nous demandons-nous sous les amas considérables de pierre des Encourdoules ?

Des fouilles sérieuses s'imposent également au pied et aux abords de la Butte tertiaire — et non du Tumulus — de Saint-Cassien, dont les dimensions considérables semblent faire écarter toute idée de Dolmens. Mais nous allons plus loin. D'après les découvertes antérieures et celles dont nous sommes témoin de nos jours, nous devons entièrement nous ranger à l'opinion de J. R. Bourguignat, et pensons qu'à cette époque encore un peu vague, il y eut des invasions de tribus Celtes dans le pays des Ligures, car les Romains n'étaient pas les seuls à envier les climats privilégiés. Les dolmens de notre région en général, et de St-Cézaire en particulier en font foi. D'après le même savant auteur, c'était *le rivage de Cannes* qui fournissait aux ancêtres de la préhistoire les galets de quartz qu'ils chauffaient au rouge pour obtenir plus vite l'eau

(1) Amédée Thierry. Histoire des Gaulois. Paris 1828. Tome II ; pp. 15-18.

(2) Blanc (Ed.). Etude sur un tumulus de l'âge de bronze. Mémoires de la Société des S. N. et Hist. des L. et B. A. de Cannes, 1873. T. III, p. 268.

bouillante qui leur était nécessaire. (1). D'un autre côté, d'après les études du savant anthropologiste Pruner-bey, bien des détails de la vie de ces peuplades se trouvent précisés, au grand avantage de l'histoire locale. C'est ainsi que grâce à la découverte d'un squelette Ligure dont les dents étaient : « toutes usées et polies jusqu'à la couronne », on peut affirmer que nos ancêtres avaient alors des goûts très carnassiers, et que : « ce Ligure devait se nourrir de viandes saignantes, ou d'herbages à peine cuits. » (2) Bien qu'à demi sauvages, ils n'étaient pas sans industrie, sans une sorte de civilisation rudimentaire. Ils possédaient un foyer, des vases, des armes en silex, des poinçons, (dont la forme prouve qu'ils portaient des vêtements de peau probablement, des amulettes et des parures, généralement des Canines travaillées — *sus scrofa.* — La poterie ligure faite en mauvaise terre argileuse, supportait mal le feu, et était souvent de couleur grise, presque sans ornementation. D'après M. l'abbé Arnaud d'Agnel, « ces vases sont épais et surbaissés ; les plats, peu profonds, les soucoupes, larges ; les petits bols, sans ornements. La caractéristique de la céramique ligure est une anse typique, en forme d'oreille applatie contre le récipient. » (3). La principale nourriture de ces peuplades, (toujours d'après le résultat des fouilles) était composée de : bœuf, porc, cerf, chèvre et mouton. On voit de quelle haute utilité historique sont les études de ce genre, si activement continuées de nos jours par les Vasseur, les Guebhard, les Clerc, les Arnaud d'Agnel, les Guillibert, de Gérin-Ricard, Bottin, Goby, etc...

On manque encore cependant de documents pour préciser la longueur de cette occupation ligure dont les oppida et les chambres sépulcrales passèrent aux mains de leurs successeurs dans notre belle région de Cannes et de Grasse ; mais, tant que les Romains n'occupèrent pas le pays, on sait toutefois que ces peuplades diverses vivaient sous un régime essentiellement démocratique. Nous lisons en effet, au sujet d'un soulèvement contre Massilia : « que les peuplades accoururent comme à un incendie, ayant élu chef *Caromondus Regulus*, du consentement général... » (4). Tel est le premier nom de chef que nous rencontrons ainsi spécifié sur nos territoires, historiquement parlant. — Ainsi donc, pas de doutes : chaque cité s'administrait à sa guise ; envoyait son ou ses délégués à l'assemblée générale traitant des affaires publiques. Lorsque survenait un danger imminent, une guerre en perspective, par le vote populaire était choisi un chef, un dux, sorte de souverain auquel tous obéissaient dès lors. Nous savons encore au sujet de l'industrie indigène, que les poteries régionales d'alors étaient faites au tour et portaient parfois quelques

(1) Ibid 1875. Tome v ; p. 224.

(2) Ibid. Tome v ; p. 223.

(3) *Bulletins de la Société d'Archéologie de Provence, n°* 1, 1904 ; *p.* 33 ; *n°* 2, 1904 ; *p.* 64.

(4) Justin. Lib. XLIII.

lignes, avec un décor en général incisé. Il est toutefois probable que les poteries régionales d'alors étaient bien de fabrication ligure. Bien que recueillis dans la même couche, on peut dire que les objets grecs n'ont pas fait cesser la fabrication des ligures. Quant à leurs « Castella », ils étaient en réalité de deux sortes : D'abord, ceux ayant conservé leur forme primitive et datant de l'époque pré-romaine ; puis ceux modifiés par les romains. Parfois ils n'avaient qu'une seule enceinte, mais plus souvent deux ou même trois, surtout dans notre entourage. Malheureusement, beaucoup n'ont pas été fouillés complètement.

Nous possédons aussi quelques renseignements particuliers sur les *Oxybiens*. Nous les puisons dans l'ouvrage de Mgr Guigou en regrettant un peu qu'il n'ait pas mieux spécifié d'où il les tenait. — On peut déjà appliquer aux Oxybiens ce que nous savons du mode d'élection des chefs ligures, grâce au texte de Justin, rapporté plus haut. Tout en se choisissant le chef le plus brave, ils lui obéissaient comme à un véritable souverain, formant ainsi une sorte de gouvernement démocratico-monarchique où le dux élu, généralement pour une année, menait au combat ses électeurs, et leur distribuait faveurs ou récompenses, tandis que les lois étaient faites et les causes jugées par le peuple. Les Oxybiens reconnaissaient plusieurs dieux parmi lesquels *Teutatès*, *Hésus* et *Taramis*, *mais leur Dieu le plus vénéré autour de Cannes était* : MARS OLLOUBIUS (1) dont parlent peu d'auteurs, et qui nous a été révélé par des études épigraphiques. — « Ils immolaient les prisonniers de guerre, les animaux pris sur les ennemis, et sacrifiaient toutes les richesses qu'ils avaient enlevées. N'est-ce pas la meilleure preuve que ce n'était pas toujours l'amour du gain qui leur faisait prendre les armes, mais seulement la défense de leur partie et de leur liberté. Ils croyaient du reste à l'immortalité de l'âme ; aussi ensevelissait-on avec le mort ce qu'il avait le plus aimé, et même les obligations des sommes prêtées par lui, pour qu'il puisse en exiger le paiement dans l'autre vie. Quelquefois même on égorgeait sur son bûcher quelques-uns, sinon la totalité de ses esclaves pour qu'ils aillent le servir dans la région où il allait habiter. » (2). — Les noms de ces pirates intrépides sont tombés dans l'oubli sauf celui de *Léro*. Ce hardi forban dont la renommée a survécu, après avoir dépouillé tous les navires aventurés dans les eaux Oxybiennes, déposait son butin dans les îles de Lérins, auxquelles il a laissé son nom, et qui étaient alors un véritable repaire de brigands. — Habitué à supporter les ardeurs de la soif

---

(1) Comme on le verra dans notre Chapitre III.

(2) Mgr. Guigou. Hist. de Cannes et de son canton, p. 2.

et de la faim, à mener sans cesse une vie militaire et active, à affronter les périls par tous les temps, l'Oxybien avait une singulière force physique jointe à un grand amour de la Liberté. Nous retrouverons du reste ces traits distinctifs des ancêtres des Provençaux dans tout le cours de l'Histoire de Cannes. « Ils poussaient même ces nobles sentiments, jusqu'à la férocité, » nous dit Mgr Guigou ; « aussi les vit-on, lorsque le moment suprême de la lutte les obligeait de céder au vainqueur, loin d'implorer la pitié de leur ennemi, égorger les femmes et les enfants, et se donner ensuite la mort à eux-mêmes. Dans la déroute on les vit sacrifier sans pitié les blessés... et ceux-ci tendre la gorge à leurs frères, en se félicitant de mourir de leurs mains pour échapper à un honteux esclavage. » (1). On conçoit aisément qu'avec ce caractère, les futurs conquérants de nos territoires dûrent avoir terriblement de peine à dompter des populations pareilles, ce qui du reste est historiquement prouvé. « A côté de ces mœurs sauvages... les Oxybiens étaient susceptibles de reconnaissance, mieux que les peuples civilisés de leur temps. Ils pratiquaient largement l'hospitalité, et avaient les sentiments de la plus profonde reconnaissance pour les services qu'on leur avait rendus. » (2). Peut-être même avaient-ils comme les Celtes l'usage de graver l'alliance, ou le bienfait reçu, sur un morceau de brique, et de partager ensuite le tesson dont chaque partie contractante, peuple, famille, ou individu, conservait un morceau en signe d'alliance. Ce qu'avance ainsi Mgr Guigou est très vraisemblable, et nous possédons ainsi un aperçu assez complet des usages et du caractère de la petite peuplade que bientôt nous allons voir en action.

Passons maintenant à l'Etude et à la discussion des textes relatifs à l'antique Ægitna.

Le premier auteur parlant de la ville — ou du territoire — d'Ægitna est Polybe, qui vécut deux siècles avant notre ère (206-128). Dans un texte que nous discuterons ci-après, il parle pour la première fois dans l'Histoire de cette ville située chez les Oxybiens dont le territoire ne peut être géographiquement délimité d'une façon sûre, nous l'avons déjà dit. C'est bien autre chose pour leur soi-disant capitale que tant d'écrivains ont déplacée d'Agay ou Golfe-Juan. Nous allons à notre tour essayer à ce sujet de motiver notre opinion, après avoir donné la bibliographie, sinon complète, au moins la plus importante, concernant l'affectation d'Ægitna. Voici tout d'abord une douzaine

(1) Ibid — Ibid, p. 3.
(2) Ibid — Ibid, p. 4.

d'auteurs, classés par dates successives, ayant traité cette importante question, depuis le commencement du XVII[e] siècle surtout.

| NOM DE L'AUTEUR | ANNÉE | TITRE DE L'OUVRAGE | PAGE | AFFECTATION D'ÆGITNA |
|---|---|---|---|---|
| Polybe | 206-128 av. J.C. | Excerpta Legationum | Cap. CXXX et CXXXIV | (VII et VIII) ? |
| Strabon | né vers 60 av. J.C. | Liv. IV | | ? |
| **Cluverius (Cluvier)** | **1624** | **Italia antique** | T. I p. 60 | **Cannes** |
| Honoré Bouche | 1664 | Chorographie et Histoire de Provence | T. I p. 167 | La Napoule ou Téoule |
| d'Anville | 1760 | Notice de la Gaule | p. 35 | Golfe-Juan |
| Papon | 1777 | Histoire de Provence | p. 77 | Golfe-Juan |
| **Dufau et Guadet** | **1820** | Dictionnaire de Géographie ancienne comparée | | près **Cannes** et le Golfe-Juan |
| Walckenäer | 1839 | Géographie des Gaules | T. I p. 182 | La Napoule ou Agay |
| **Abbé Allieis** | 1860 | Les îles de Lérins, Cannes et les rivages environnants | p. 343 | **Cannes** |
| Ed. Blanc | 1868 | Epigraphie antique des A[es] M[es] | p. 35 | Golfe-Juan |
| **Mgr. Guigou** | 1876 | Histoire de Cannes et de son Canton | p. 9 | **Cannes** |
| Aubenas | 1881 | Histoire de Fréjus | p. 26 | La Napoule ou Agay |
| **D[r] Orgeas** | 1889 | L'Hiver à Cannes | p. 95 | **Cannes** |
| **Sardou** | 1894 | Notice Historique sur Cannes | p. 18 | **Cannes** |
| | | **soit 6 sur 12**........................ | | **Cannes** |

Ed. Blanc prétend que les auteurs ayant cru que les Encourdoules faisaient partie d'Ægitna se sont trompés ; nous ne pouvons plus partager cette opinion. Il opine du reste pour placer Ægitna au Golfe-Juan, *ce qui ne s'écarte*

*guère du territoire que nous croyons pouvoir lui attribuer.* Quant au célèbre géographe Cluverius (né en 1580 et mort en 1623). voici son texte :

« Strabo Lib. IIII oxybium memorat portum, quod oppidum Polybio, « ut referunt Excerpta legationum, proprio nomine dicitur Ægitna ; et juxta « hoc flumen Acro. Oppidum id nunc vocatur CANES (sic), inter Forum Julii « et Antipolim, ad intimum sinûs haud modici recessum positum ; juxta quod « amnis in sinum effunditur vulgari vocabulo SIAGNE, haud dubie antiquus « ille Polybii Acro. » (Cluverius. Italia antiqua T. I ; p. 60). — En résumé, d'après le tableau qui précède nous avons six auteurs sur douze plaçant Ægitna à Cannes ; trois au Golfe-Juan, et les trois derniers à la Napoule, Agay ou Téoule. — On verra que nous croyons pouvoir nous mettre d'accord avec les neuf premiers, ce qui semble devoir faire définitivement pencher la balance en faveur de Cannes.

Avant de discuter aucun texte, voyons d'abord la situation dans laquelle se trouve alors notre région. — En l'an 155 avant Jésus-Christ, les Oxybiens et les Décéates assiégent Antibes et Nice, alors colonies Marseillaises. Trop faible, Marseille implore le secours de Rome qui envoie aussitôt une députation aux Ligures. Suivons maintenant le texte de Sardou : « Le Sénat avait désigné pour cette députation Flaminius, Popilius Lenas et Lucius Papius. Ceux-ci, naviguant avec les envoyés de Marseille abordèrent à la ville d' gitna, dans le territoire des Oxybiens. Mais les Ligures ayant appris que ces Romains venaient leur ordonner de lever le siège des deux villes, accoururent pour s'opposer à leur débarquement. Ils trouvèrent Flaminius déjà à terre avec ses bagages, et le sommèrent tout d'abord de quitter leur pays ; puis, sur son refus d'obéir, ils se mirent à piller ses effets, repoussèrent violemment et maltraitèrent fort les esclaves et les valets qui voulurent empêcher ce pillage, blessèrent Flaminius lui-même, défendant ses gens, tuèrent deux de ses esclaves et refoulèrent les autres Romains sur leur navire. Flaminius, coupant les cables, se sauva à grand peine... Le Sénat informé de ces évènements ordonna aussitôt à Quintus Opimius, l'un des consuls, de partir avec une armée pour aller combattre les Décéates et les Oxybiens.

« Quintus réunit ses troupes à Plaisance, franchit les Apennins et arriva chez les Oxybiens. Ayant placé son camp le long du fleuve Apron, il attendit les ennemis qu'il savait réunis et tout prêts à combattre. Bientôt il mena ses forces contre Egitna où avaient été insultés les députés du peuple romain, prit cette ville d'assaut, réduisit les habitants à l'esclavage et envoya à Rome, chargés de chaînes, les auteurs de l'injure. Cela fait, il marcha aux ennemis. Les Oxybiens comprenant qu'ils n'avaient aucun pardon à espérer pour leur conduite criminelle envers les députés, prirent une résolution désespérée : excités par une rage aveugle, n'attendant même pas quatre mille Décéates

qui devaient se joindre à eux, ils s'élancèrent contre les Romains. Le Consul ainsi attaqué brusquement... augura cependant favorablement de l'issue du combat. Il fit donc sortir ses troupes du camp et... s'élançant avec impétuosité, il rompt sans peine les rangs des Oxybiens, en tue un grand nombre et met les autres en fuite. Alors paraissent les Décéates qui, alliés des Oxybiens, venaient partager leurs périls. Arrivés après le combat, ils arrêtent les fuyards, et bientôt fondent sur les Romains avec une ardeur, une énergie incroyable. Mais, vaincus dans ce combat, ils se soumettent bientôt, eux et leur cité, à la loi du vainqueur. » (1). Discutons maintenant le texte même de Polybe.

N'oublions pas tout d'abord que le Sénat décréta l'envoi de députés *chargés d'employer la voie des négociations*, qui abordent donc à la ville (?) d'Ægitna, dans le territoire des Oxybiens. (2).

Nous persistons donc à croire que cette députation venant pour tenter de faire lever les sièges d'Antibes et de Nice « par la voie des négociations », n'a pas de motifs pour débarquer loin de ceux qui attaquent Antibes, puisqu'elle vient négocier et non combattre. Cela écarte donc, dès les premiers mots de Polybe, l'idée de placer Ægitna à Agay ou à la Napoule, comme l'ont avancé Bouche, Walckenaer et Aubenas.

Des observations faites plus haut sur la forme des côtes Oxybiennes, nous concluons que, suivant le vent existant le jour de ce débarquement, la députation dut *nécessairement* aborder : soit au port Oxybien, — Cannes, — soit à la calanque du Golfe-Juan, c'est-à-dire à proximité d'Antibes. On sait la suite, et l'échec de Flaminius. — Cette fois, Quintus Opimius est envoyé avec une armée combattre les Oxybiens et les Décéates. Le point de débarquement va donc logiquement changer, et *s'éloigner de l'ennemi ;* c'est élémentaire. Opimius place son camp le long du fleuve Apron. (3). Tout d'abord, Sardou rappelle que, d'après le Polybe de Gronovius et celui de Didot, ce fleuve s'appelait bien Apron, et non pas Acron. — L'Apron, c'est la Siagne, et Canes, Ægitna. — Revenons au texte de Polybe : Nous prétendons que le Consul avait dû, nécessairement débarquer *hors des vues* des « troupes qu'il savait réunies et prêtes à combattre. » Ayant passé les Apennins, il n'allait pas, pour châtier les Oxybiens à Ægitna, traverser impunément le territoire des Décéates

(1) A.-L. Sardou. (Traduction nouvelle de). Notice Historique sur Cannes, pp. 12-13.

(2) (Polybe-Exceprta Legationum. Cap. CXXXIV-VII et VIII).

(3) Sardou, p. 12 — Orgeas, p. 95. Acro, d'après Cluvier, dont l'édition de Polybe devait porter *Akrona.*

pour revenir ensuite sur ses pas ! Il dut former son camp, aussitôt après le débarquement, hors des vues de l'ennemi, et dans la plaine. Dans ce cas, la plaine de Laval que traverse la Siagne — Apron — est tout indiquée. De plus ainsi, — mais seulement ainsi, — le Mont-Chevalier et les hauteurs de la Croix-des-Gardes défilaient très bien les troupes romaines, les Oxybiens étant vraisemblablement rassemblés sur les hauteurs s'étendant de la Californie actuelle au plateau des Encourdoules, clef de la position, jadis comme aujourd'hui.

Mais continuons : « Bientôt dit Polybe, il mena ses forces contre Ægitna » (1). Il est en effet très vraisemblable que, la guerre se faisant alors de très près, les troupes romaines dûrent s'emparer tout d'abord du Mont-Chevalier où se trouvait probablement la petite ville des pirates, sûrement de bien peu d'importance, puis du centre d'Ægitna, (Cannes actuelle, c'est-à-dire tout ce qui existait sur les quartiers des Vallergues, du Petit-Juas et de Saint-Nicolas modernes. « Après avoir pris la ville d'assaut, il marcha aux ennemis..... » « Donc ces derniers n'avaient pas tous commis la lourde faute d'abandonner leurs positions dominantes, et étaient en grande partie, selon nous, restés sur leurs hauteurs boisées. Par conséquent, après avoir pris la partie Ouest du territoire d'Ægitna, (dont la petite ville des pirates), il fallut enlever la Californie, les hauteurs de Vallauris et le plateau des Encourdoules, c'est-à-dire la partie Est du territoire d'Ægitna, la plus difficile à conquérir. Nous n'en pouvons donner de références historiques ; mais, militairement et topographiquement, cette retraite des Oxybiens vers les Décéates semble s'imposer de cette façon. C'est alors, ajoute Polybe, que paraissent les Décéates alliés des Oxybiens. Arrivés après le combat, ils arrêtent les fuyards, etc. C'est en effet la meilleure deuxième position possible ; mais « ils sont vaincus dans ce combat. Avec Sardou, nous plaçons ce deuxième combat sur les hauteurs du Golfe-Juan. — Une autre solution est acceptable toutefois ; c'est que les Décéates soient arrivés au secours de leurs alliés encore en train de défendre la plaine au Nord de Cannes actuelle, et; qu'y subissant une défaite, ils se soient repliés avec eux par les bois de Vallauris et des Encourdoules, pour s'éloigner ensuite vers le Nord. Nous préférons toutefois, et de beaucoup, la première solution qui d'après le texte, et la topographie des lieux nous parait la plus logique. « Quelques auteurs, dit Ed; Blanc, ont voulu identifier les Encourdoules avec Ægitna, opinion qui ne supporte pas l'examen, puisque Ægitna était un port de mer, et que le plateau des Encourdoules couronne un mamelon situé à 3 kilomèters du rivage. » (2)La raison relative à un port, répondons-nous, n'est pas acceptable, puisque la route actuelle de Cannes à Antibes était

(1) Le Mont-Chevalier, d'après Orgeas (p. 97) ; le Mont-Chevalier, d'abord, puis les hauteurs précitées, d'après nous.

(2) Ed. Blanc, loc. cit., p. 35.

le rivage de la mer, il y a seulement deux siècles. A l'époque qui nous occupe, la mer Tyrrhénienne devait atteindre le bas de la croupe des Encourdoules, au S. E. vers Antibes. On s'en rendra compte du reste facilement par analogie en jetant les yeux sur ce que dit du port d'Agrippa, de Fréjus, V. Duruy dans son Tome IV. (1) De plus, comme nous l'avons déjà fait remarquer (2), notre opinion se trouve confirmée pas une série de calculs que nous suggéra la lecture des savants travaux de M. H. Moris. (3). — Le village d'Arluc était donc un port vers l'an 1000. Si l'on compare la distance de Fréjus à la mer, et celle de St-Cassien à la côte actuelle, on constate que la première est de 2 kilomètres environ, et la seconde de 1 kilomètre seulement. Or, en 31 avant J.-C. le port de Forum Julii reçut toutes les galères prises à Actium, il y a de cela 1934 ans (soit près de 2000 ans) ; et la Charte précitée date de 990 environ... (il y a de cela 913 ans, soit mille ans approximativement), car ce ne sont pas ici des calculs mathématiques. D'où la curieuse proportion qui suit :

1 kilom. de terrain perdu.......... en 1000 ans.
2 d° .......... en 2000 ans.

Cela semblerait donc prouver que le terrain gagné sur la mer pour ce point de nos côtes Provençales serait en moyenne de 1 m. par an. *Cette remarque basée sur des faits historiques indiscutables* concorde assez bien avec les calculs modernes lesquels aboutissent à 1 m. 75. D'où nous concluons que l'objection de M. Ed. Blanc tombe d'elle-même, et que la mer Oxybienne venait à peu près jusqu'où nous l'indiquons, savoir : au bas des Encourdoules, au S.-E. et au pied des coteaux de Vallauris et de la Californie, *recouvrant de ses flots une bonne partie* de la ville de Cannes actuelle. Enfin nous insistons encore sur l'invraisemblance de l'assimilation du Loup avec le fleuve Apron, comme l'avait avancé Papon ; et Sardou (p. 19) nous en donne une nouvelle raison en faisant remarquer que le « Consul romain donné par Polybe comme un général de beaucoup d'expérience » ne serait pas venu imprudemment se placer entre les deux peuples qu'il voulait combattre ! Tout a dû se passer chez les Oxybiens, et l'Apron ne peut être que la Siagne, comme l'a très bien jugé Cluverius. — Après cette victoire, Opimius donne à la Colonie Marseillaise tout ce qu'il peut obtenir des côtes Oxybiennes, et force les Ligures à envoyer des otages à Marseille. Les vaincus, momentanément désarmés sont repoussés dans les bois ; les troupes romaines occupent les points fortifiés du pays, et le Consul victorieux y passe tout l'hiver de l'an 154 av. J.-C. — Orgeas fait retirer les Oxybiens sur la colline de Mougins, ce qui est assez vraisem-

(1) V. Duruy. Histoire des Romains. Tome IV ; p. 55.

(2) Fouilles de St-Cassien, 1902-03.

(3) « Ego Guillelmus... quartam partem Arluci tam in Castello seu villa quam in portu... » H. Moris, Cartulaire de Lérins, p. 70. Charte 73, *circ.* 990.

blable, vu la proximité de cette hauteur. Nous les verrons ensuite se replier de plus en plus au Nord et se réfugier, 36 ans après cette défaite (en 118 av. J.-C. si l'on en croit l'abbé Massa) (1) non loin de Grasse, dans les forêts de Malbosc. Tout en admettant la possibilité de ces hypothèses, nous croyons plutôt que la plus grande partie des Ligures se réfugia, au moins tout d'abord, sur le sommet des Encourdoules, très forte position bien plus rapprochée, probablement aux confins du territoire des Décéates, leurs alliés de l'Est, à l'intervention desquels les vaincus d'Ægitna devaient de n'avoir pas été complètement anéantis par l'armée romaine. Et l'Histoire saluera ces glorieux ancêtres des Provençaux, pour avoir ainsi tenu tête au futur colosse. Et voici que pour la première fois, vaincu dans ces combats livrés pour son indépendance, le courageux petit peuple doit rentrer sous bois, se fortifier de son mieux sur les sommets que lui abandonne le vainqueur, laissant le deuil sur les rivages, ses foyers dévastés et ses prairies ensanglantées. . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Malgré tout, le ciel restait bleu,*
*Et le flot d'émeraude usait les rochers rouges !* (2)

***

Si nous recherchons l'Origine du nom d'Ægitna, nous avons pour l'établir des probabilités philologiques suggérées d'abord par une remarque personnelle, confirmée ensuite par le dire du fils d'un de nos plus grands hellenistes ; enfin par le souvenir de l'enseignement d'un grand historien. — De la vie simple de nos peuplades du 2e siècle avant notre ère, nous avons été amené à penser que de nombreux troupeaux devaient brouter sur l'Estérel et les hauteurs avoisinant le port Oxybien, troupeaux composés (les fouilles le prouvent), de moutons et surtout de chèvres (*ais*, *aigos*, en grec). — Nous en faisons découler *Agay*, à l'ouest, et *Aigitna*, au centre du territoire Oxybien.

---

(1) L'abbé Massa. Histoire de Grasse ; p. 18.

(2) Il s'y usera lui-même plutôt ; le contour granitique de l'Estérel résistant à ses morsures depuis l'époque Archozoïque, âge primordial du monde, remontant d'après Haeckel à « cent millions, cent mille ans »,... *environ*, ajoutons-nous. (Haeckel. Origine de l'Homme, p. 60.)

Le fils de Philarète Chasles, M. Emile Chasles, très savant universitaire que nous eûmes peu après l'honneur de recevoir dans notre cabinet de la Bibliothèque de Cannes, abonda totalement dans le sens de notre étymologie et de notre avis sur les Encourdoules. Il nous fit remarquer en effet que : Pl marque l'idée de pluralité, plusieurs, implere, remplir... et voilà tout ; d'où le mot *Polis*, réunion d'hommes sur un point donné, lieu d'assemblée, indice de civilisation quelconque, police, politesse, politique, ville, endroit fortifié pour se défendre. D'après ce savant professeur, le mot *Ville* sur lequel les historiens se sont un peu trop arrêtés jusqu'à ce jour pour essayer de préciser l'emplacement d'Ægitna, n'est qu'une des nombreuses significations du mot Polis, *et n'implique nullement l'idée d'une grande cité.* M. Emile Chasles va même beaucoup plus loin que nous dans cette voie, et prétend qu'Ægitna n'a jamais existé comme ville ; ce n'était que le centre (un peu policé) du territoire Oxybien. « D'ailleurs *Ægitnapolis* ne se trouve dans aucun auteur ancien, et Polybe écrit deux fois le mot Ægitna sans le faire suivre du terme *Polis*, ce qu'il n'eut certainement pas manqué de faire si ce dernier mot avait fait partie intégrante d'un nom propre de ville, comme Antipolis, Neapolis, Persepolis, Athenopolis, etc. » (1). Enfin cela me remémore une des questions favorites que nous posait en 1865 M. Taine aux examens de l'Ecole spéciale militaire de St-Cyr, et dont la solution était la suivante : Tous les peuples primitifs, Northmans ou autres, usaient de *monosyllabes dûrs*, peignant à leurs yeux les criques où ils séjournaient ; d'où les dénominations de Hon, Bar, Fik, etc., devenant pour eux Honfjord, Barfjord, Fikfjord... et pour nous : *Honfleur*, *Barfleur*, *Fiquefleur*... — Et cette leçon du grand historien (2) nous a conduit à adopter catégoriquement pour Cannes et son territoire Oxybien l'origine : *Ais, Aigos, mont des Chêvres, Aigitna.*

Passons maintenant à l'origine de celui de Cannes. Ici les avis sont très partagés, aussi les résumerons-nous rapidement. D'après Sardou « Aigitna

(1) A.-L. Sardou. Loc. cit., p. 16.

(2) Qui eut pour successeur à l'Académie française, Albert Sorel, frère de notre belle-sœur (note de l'auteur).

serait devenu Ægitna en latin ; puis, ayec le *g* dur. Ekitna, d'où Eketna, Ecatna, Catna, Cana. » (1) — Parallèlement, depuis la conquête romaine, nous trouvons : Castrum Massalianum ou Massaliense — Castrum Marsellinum — Portus Cannis (Charte de 990), où nous trouvons pour la première fois croyons-nous, la trace de ce qu'était devenu le nom d'Ægitna, que nous avons laissé à « Cana » d'après Sardou. — En 1131, Portus Cannis devient le Château franc d'impôts, c'est-à-dire Castrum-francum. (2). — Même nom dans le dénombrement de 1200 ; puis Canue, Canuis, Canoï, Canoïs, dans les Chartes latines des vieux manuscrits, et, avec la forme provençale, (vers 1300) : Castrum ou Portus de Canoas, de Canoïs, (parfois Canoes) *mais jamais Cannis*, ce qui prouve que son nom moderne ne vient pas du mot Cannis, (cannes, roseaux). (3) — Puis ce nom disparait dès les XIVe et XVe siècles. — Laissé à « Canois », nous le retrouvons nettement exprimé par « Canes » par Cluverius, en 1624, et par Honoré Bouche, en 1636... — Il n'y avait plus qu'à ajouter une lettre, et nous avions l'orthographe actuelle.

Voici d'un autre côté l'étymologie fournie par le Dr Orgeas et adoptée par M. Marie Bertrand : « Egitna a pu devenir Cannes, de la façon suivante. L'E initial tombe, comme Epidaurus, Pidovra. — Reste « Gitna » où le G se transforme en C, comme Gadès, en Cadix. — Dans « Citna » l'I a pu finir par sonner A, comme lingua, langue ; sine, sans, etc. — Dans Catna la désinence NA portant l'accent tonique... » (4). — Enfin Emile Négrin pense aussi que notre ville « ne tire pas son nom des roseaux qui n'ont jamais existé, non plus que de sa longueur, qui n'existe que depuis cinquante ans, mais de la position qu'elle avait sur la voie Aurélienne (?) Au moyen-âge, la via Aurelia s'appelait Caminus Aurelianus, et les embranchements : « Caminetum », d'où « Cannes, et les divers Cannets de la France » (5) Cette dernière explication nous paraît d'une étymologie bien éloignée ! — D'après l'opinion sus-énoncée de Taine, le nom de Canes ne viendrait-il pas tout simplement de la syllabe celtique **« Can » (Eau)**, d'où la formation des mots : Canna, Canal, Canot... ? La meilleure étymologie n'est-elle pas souvent la plus simple ? Tel est l'avis de M. Mireur, archiviste du Département du Var, et nous nous rangeons entièrement à cette opinion, qui ne fait que corroborer celle émise par nous sur Ægitna, dont les habitants sont **pirates. L'idée de l'eau s'impose donc. C'est la seule étymologie acceptable et logique**, avec **CEANN (KANE**, prononcé à la française, signifiant : PARTIE SUPÉRIEURE,

(1) A.-L. Sardou. Loc. cit., p. 22.

(2) En poësie : Vilafranca, Ville-franche.

(3) Allieis. Les îles de Lérins, p. 213.

(4) M. M. Bertand. Les véritables armoiries de Cannes ; p. 8.

(5) Emile Négrin. Promenades de Nice ; p. 270.

**sommet**, d'où Cagnes, également), **en langue celtique d'Irlande,** comme vient de le prouver, dans son savant travail, M. L. Funel, de St-Paul-de-Vence, Nos anciens Celto-Ligures cannois sont, dit-il, des Celtes venus d'Irlande car : « le dialecte cannois, **seul entre tous les parlers occitans**, a conservé une forme particulière de la 2e personne singulière du présent de l'Indicatif.— Là où tous les méridionaux disent : « créses, cantes, liéges, le Cannois prononce : *créser*, *canter*, *liéger*, et c'est la forme celtique : creidir, tu crois, canir, tu chantes, leigir, tu lis. »

**Donc, les premiers Cannois sont des Celtes comme les Irlandais.**

Pour en finir avec ces questions et prouver que c'était bien des choses ordinaires comme : des chèvres, des fruits d'or très nombreux (orangers) vallis aurea, chèvre d'or, Aigitna, etc., ou des couleurs même, qui servaient à dénommer soit les points culminants, soit les sites principaux, *au bord de l'eau* (*Can*), chez les peuplades primitives, nous citerons en dernier lieu ce qui a trait aux montagnes *des Maures.* Elles ne tirent nullement leur nom des Sarrasins, comme tant de personnes l'ont cru, puisque Luitprand contemporain de l'invasion écrit, au milieu du xe siècle, que la montagne où abordèrent les Sarrasins s'appelait déjà le « Mont Maurus ». Ce nom, d'après Lentheric venait de la « teinte sombre de cette chaine, aux forêts éternelles, *Mauros* en grec devient Maurus en latin, puis : la Mauro, leis Mauro, comme Sierra Morena, montagne noire, couverte de pins, de feuillages sombres. » (1) La Maure, à notre Californie Cannoise, ne doit pas avoir d'autre origine. — Avant de conclure, il nous reste à dire quelques mots des voies romaines, telles que nous les supposons, d'après les fouilles anciennes ou modernes faites dans cette région sur laquelle nous avons cru devoir insister pour ce début de l'Histoire de Cannes.

Rappelons tout d'abord que les stations ou étapes militaires par la voie de terre sont indiquées comme il suit par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger, ou Table Théodosienne comme le reproduit Sardou. (2)

| AB ANTIPOLI | ITINÉRAIRE D'ANTONIN | TABLE DE PEUTINGER | VALEUR EN KILOMÈTRES en prenant le mille : 1481m50 |
|---|---|---|---|
| ad Horrea | XII miles | XII | 17 km. 778 |
| ad Forum Julii | XVIII » | XVII | de 25 à 26 km. 500 environ |

(1) Aube (Frédéric). Origine du nom des montagnes de Provence dites « les Maures », 1885, p. 8.
(2) Sardou. Loc. cit. p. 7.

Horrea que l'on croit être Auribeau (Horrea belli) doit donc être à 17 km. ¾ d'Antibes, en suivant la voie Aurélienne, et à 25 ou 26 ½ de Fréjus. Or, l'erreur que signale Sardou (p.p. 8 et 9) s'explique facilement si l'on prend au compas ces mesures sur la carte. On verra en effet qu'en décrivant, de Fréjus comme centre, un arc de cercle avec la distance Fréjus-Cannes comme rayon (qui se trouve égaler 26 km. 500 environ), cet arc passe non loin d'Auribeau. En agissant de même d'Antibes comme centre, avec la distance Antibes-la Napoule comme rayon (laquelle égale environ 17 km. ¾) on passe également par le même point, ou bien près d'Auribeau. Cette question paraît ainsi tranchée, *au premier abord*. La difficulté réelle réside donc dans le tracé de cette voie Aurélienne. Examinons la question. Nous possédons au fond peu de renseignements sur ces tracés des voies romaines de notre région. Toutefois la quatrième planche H. T. de la plaquette d'Ed. Blanc (1) carte à 1 : 480.000 de l'arrondissement de Grasse, contenant le tracé des voies romaines, précise le passage d'une voie romaine, près de l'ancien fort Celto-Ligure de la Tourraque, à 6 kilom. ouest de Vence, où il trouva une nécropole de plus de cent tombes. On verra plus loin la conséquence que nous en tirerons au sujet de la nécropole de la Borde, relevée par nous en 1903, comme emplacement certain. Peu d'auteurs régionaux ont parlé des voies romaines, en dehors de : Ed. Blanc, Révellat, et Sénequier. Signalons en passant le très curieux et intéressant volume de David Mac-Gibbon sur cette question importante et sur toute l'archéologie de notre région. (2) — Suivant Ed. Blanc, voici la tracé probable des *Voies romaines entre le Var et Fréjus* en allant à l'Est à l'Ouest : Nous les détaillons en suivant leur tracé sur la carte :

1° *Voie de second ordre* longeant la rive droite du bas Staro (l'Estéron) et du Var, et traversant les communes actuelles de : les Fères, Bouyon, le Broc, Carros, Gattières, jusqu'à St-Laurent-du-Var. — A 1500 m. sud environ de Gattières, près du Château ruiné de la Gaude (cote 248) se trouvait, presque à angle droit, *le quadrivium de celle de Vence.*

---

(1) Ed. Blanc. Les fouilles de la Tourraque, près de Vence (Alp. Mar.), Tours. Bousserez 1876. Extraits du Bull. mon., n° 3.

(2) D. M. Gibbon, architecture of Provence and the Riviera, I, V, g. 8° illustr. D. Douglas. Edimbourg, 1888. Paris Lib. Anglaise, r. Neuve-des-Capucines, prix 1 guinée (rare).

2º *Voie de second ordre de Vintium à Salinium* (*de Vence à Castellane*). Partant de la Via Aurelia, entre Deciatum (Villeneuve-Loubet) et Onepi (Cagnes), elle longeait la rive gauche du Malvan, passait au quadrivium de Vence, puis au Sud de St-Barnabé, et atteignait Gréolières en ligne droite. Quittant le Loup en ce point, elle rejoignait les sources de la Lonne, en suivant la rive droite, et arrivait à la commune de Caille, en continuant vers l'Ouest.

3º *Voie de* 3e *ordre*, allant du coude du Loup, à l'Est de Gréolières, vers Altavilla (Coursegoules).

4º *Voie de* 3e *ordre* (découverte par Ed. Blanc). De Vence, passait près de la Tourraque, puis au village de Courmes d'où elle longeait la rive gauche du Loup jusqu'à hauteur de Cipières, point où elle rejoignait la précédente.

5º *Voie centrale de* 1er *ordre*, venant de Vence et passant par Tourrettes, le Bar, Châteauneuf, Grasse, la haute vallée de l'Apron (la Siagne) et la commune de Callian.

6º *Une Voie de* 1er *ou de* 2e *ordre* la reliant à ce que l'on croit être la voie Aurélienne en passant par Opio, Placassier, — et non pas par Mouans-Sartoux, comme l'indique Ed. Blanc, mais Mougins — en suivant, croyons-nous, la ligne droite du tombeau de la tour Cresp et de la cote 225, en passant au pied et à l'ouest de Castellaras. Nous adoptons ce tracé pour deux raisons : la première, c'est qu'ayant étudié le terrain et relevé l'épigraphie romaine, la ligne droite de ce tracé est une indication presque certaine ; la seconde, c'est qu'on a également trouvé non loin de cette voie, au Castellaras, toute une série de tombes Gallo-romaines ou Celto-Ligures, comme me l'ont certifié M. le Commandant Brémond et le propriétaire du Castellaras.

7º *La Voie Œmilia*, Vada Sabbata, an 109, c'est-à-dire postérieure. Elle allait de Luna à Savone, longeant la côte des Oxybiens, non loin d'Ægitna, formant corniche en passant par Athenopolis (Agay) et Forum Julii (Fréjus). Elle dut suivre, croit-on, le tracé d'une route ébauchée par les Phéniciens dans notre Provence.

8º Enfin, la grande *Voie Aurelia* dont le tracé, très douteux, mérite une attention particulière. Nous y reviendrons dans un instant.

9º Il y avait aussi (d'après Senéquier et M. l'abbé Massa) (1), une voie moins importante, suivant l'ancien « camin roumiou. » Voici du reste le tracé donné par Senéquier : « Antibes, terre de Bulhido, appartenant au Seigneur

(1) Sénequier, Grasse, 3e édition, p. 267. L'abbé Massa. Hist. de Grasse, p. 39.

de Sartoux par la suite ; terre de la Clausonne, aux pères de Lérins, au sud de Valbonne, plaine de Peymeinade, le Plan, pont de la Paoute, les Rouméguières, plaine St-Antoine, les Moulières ; passait au nord du quartier St-Jacques, et rejoignait l'ancienne route de Draguignan. Les inscriptions trouvées à Peymeinade et à St-Czéaire ne permettent pas de douter que ces localités aient été habitées par les Romains. On lit de plus dans un acte de 1554 relatif à la propriété du couvent des Augustins, sise au quartier des Moulières « confrontant du soleil levant avec le chemin Roumeu ». L'itinéraire que lui affecte M. l'abbé Massa est presque identique ; mais d'après ce dernier le « cammin Roumiou » (sic) de Peymeinade à St-Jacques descendait au Sud ; « passait la Siagne près d'Auribeau sur un vieux pont dont il reste des traces, et gagnait l'Estérel près de la route Nationale actuelle. » Pour notre part, nous n'y avons trouvé aucune trace de construction romaine ; peut-être les fondations existent-elles plus bas ? — Toujours d'après le même auteur : « On a découvert quelques pierres milliaires sur lesquelles on lisait le nom de Néron et de Constantin, ce qui indique un changement de direction, une rectification postérieure, puisque les pierres milliaires du Cap Roux et du Golfe-Juan sont du temps de Tibère. » La voie de la côte n'était donc pas encore construite à l'époque des débuts de la conquête, et nous regrettons de n'avoir pas de plus sérieuses références.

10° Quarante ans après, en l'an 115 av. J.-C., le consul Domitius Ahenobarbus rectifie la voie traversant la haute Provence, des Alpes-Maritimes au Rhône, et nommée par lui Via Domitia. — Si l'on accepte le tracé, assez direct nous en convenons, indiqué par M. P. Senéquier, et dont nous venons de parler, il faut lui attribuer une existence très ancienne. La plus ancienne voie romaine était en effet la voie Appienne, (donnée ici pour mémoire) construite par Appius Claudius, l'an 442 de Rome, et s'étendant jusqu'à Capoue. — Chez nous, parallèle à l'Aurelienne (1) jusqu'à hauteur de Castellaras, la voie dont nous parlons en est tellement rapprochée qu'on ne s'expliquerait son établissement que très difficilement. De même le tracé indiqué par M. l'abbé Massa, c'est-à-dire celui bordant à l'Est la forêt de Peygros et le Tanneron, nous semble être de la même époque, c'est-à-dire devoir dater d'une haute antiquité. Les Romains en auront utilisé par la suite la partie entre Auribeau et Mandelieu ; c'est la seule explication que nous puissions trouver, *si l'on accepte le coude de l'Aurélienne par Auribeau.*

Suivons maintenant le tracé donné à la *Via Aurelia* par Ed. Blanc, sur

---

1) On sait que la Via Aurelia, après Fréjus, gagnait Aix et Arles, par Pourcieux, la Petite Pugère (Tegulata), etc., comme l'indique M. de Gérin-Ricard. Notes archéologiques sur Tourves, Var ; p. 11.

la planche précitée. D'après lui, en venant d'Antibes elle passait par Vallauris, Mougins, Sartoux, au Nord de Pégomas, Mandelieu, les Termes, franchissant l'Estérel par la route des Adrets et rejoignait Fréjus en ligne droite, depuis le Mont-Vinaigre (cote 314 du 1 : 80.000) par l'ancienne route qui rejoint la route Nationale nº 97 actuelle, à la cote 46. L'arrivée à Fréjus surtout est indiscutablement celle indiquée. Il en est à peu près de même de la plus grande partie du tracé, lequel abonde dans notre sens puisqu'il passe près de presque tous les points où ont été trouvés des vestiges de l'occupation romaine (Les Encourdoules, Vallauris, Mougins, etc.). La meilleure preuve de cette assertion est la *borne militaire trouvée dans l'Estérel*, borne que le Général Creuly fait remonter au règne d'Auguste. (1). Le coude fait par Auribeau est peu explicable, car les romains étaient trop pratiques dans leurs conquêtes pour ne pas avoir cherché à rejoindre rapidement de Mougins et Mouans-Sartoux, une voie déjà bien tracée. D'ailleurs, M. l'abbé Massa n'écrit-il pas : « par ces mots ad Horrea on ne peut entendre qu'un point central qui pouvait être, croyons-nous, au nord de St-Cassien. » (2) Or *Ranguin*, où nous *prétendons trouver le passage de la voie directe citée plus haut, est exactement sur l'arc de cercle* 26 *km.* 500 *de Fréjus exigé par les tables.* Nous croyons donc à l'existence d'une grande voie beaucoup plus directe, et qui devait être une sorte de raccourci. Nous nous rapprochons du reste de l'avis de Papon qui place ad Horrea sur la côte, à 12 milles d'Antibes et à 18 de Fréjus. D'Anville, lui, plaçait Horrea à Cannes, et Papon même semble adopter cette opinion « car il n'y a point d'autre position plus convenable, à moins qu'on ne veuille s'écarter de la voie Aurelia sur laquelle était le lieu dont il s'agit. » (3) En faisant passer la voie Aurélienne par Ranguin, elle est : 1º, beaucoup plus directe ; 2º très peu distante d'une nécropole, même de deux, en comprenant celle de St-Cassien ; 3º presque au bord de la mer qui venait sûrement alors au pied de la Butte ; 4º presque au centre des greniers supposés des environs — la Napoule, Auribeau — ; 5º enfin, s'accorderait avec les distances des tables. — « Le passage de la Via Aurelia à Cannes, dit Aubenass, derrière le Château des Tours appartenant au duc de Vallombrosa, est attesté par le pont assurément antique, sous lequel passe le cours d'eau du Riou. » Or, nous possédons une photographie de ce pont faite vers 1863, et la Sépia de M. Senéquier, au Musée régional de Cannes ; et, l'appareil *semble romain*. Il est donc bien regrettable qu'une place recouvre actuellement cette curieuse construction. — Pour toutes les raisons qui précèdent nous serions tenté (à moins de contradiction motivée par des fouilles) *d'adopter un tracé plus direct de la Via Aurélia*, tracé

---

(1) Mém. de la Société de Cannes, T. IV ; p. 17.

(2) L'abbé Massa. Histoire de Grasse ; p. 40.

(3) Papon. Hist. de Provence, T. I ; p. 35.

qui du reste la rapproche de la mer. — A ce sujet rappelons enfin que M. Léandre Sardou avait, dit-on, adressé avant sa mort, survenue en 1894, une notice sur la nécropole de la Borde, commune de Mougins, découverte en 1884-85. Or, la Société des L. S. et A. des Alpes-Maritimes n'en eut pas connaissance. Nous en avons alors précisé l'emplacement par un plan à 1 : 5.000, avec le plus de détails possible. (1) Là encore ces quinze squelettes se trouvaient le long du chemin, les tombes orientées N.-E., S.-O.,la tête au N.-E. Or, si l'on jette les yeux sur la carte d'Etat-Major, on verra que cette nécropole, placée à l'Est de la cote 105, exactement au-dessus de l'*N* du mot Ranguin, borde une route venant presque sur le prolongement de la voie de Castellaras, et joignant Mougins à St-Cassien, c'est-à-dire aux Termes et à la voie Aurélienne (2), et cela *par un tracé absolument droit*, passant à l'Est de la cote 230, Peygros, par Ranguin, la plaine de Laval, et le point romain de St-Cassien. Nous concluons donc, avec de réelles probabilités favorables à notre dire, pensons-nous, qu'une voie importante traversait ainsi, et par ce tracé, le territoire Oxybien après la conquête romaine. Reste enfin le tracé de l'*Aurélia longeant le bord de mer*, *que nous croyons le vrai* parce que :

1º Il est jalonné par des ruines, ponts et la nécropole de St-Cassien.

2º Parce qu'il est le plus direct. — D'ailleurs, aux Baoussé-Roussé, l'Aurelia longeait la mer ; pourquoi n'en serait-il pas de même ici. Et puis, la digue rectiligne que j'ai signalée comme vestiges du Port d'Arluc — C. F. Bull, de la Société Archéologique de Provence, nº 8 — 1907. pp. 16 à 20 — se prolonge plus loin au bord de mer, et n'a pu être encore étudiée sur place. Elle pouvait bien jadis exister *dans les dunes*, comme le croit M. René Varaldi, et nous avons enfin *les jalons qui suivent pour le Tracé de l'Aurélienne :*

— Antibes.

— Juan-les-Pins.

— Villa au bord de mer, près de la voie ferrée devant les Eucalyptus signalée par moi à la Société des Etudes Provençales — mai-juin 1907.

— Abords de l'Usine Lhospied au Golfe.

— Abords de Vallis aurea et Col St-Antoine.

— Pont du Riou, Cannes.

— Ponceau de l'Usine Jeancard.

— St-Cassien.

— Fragment rectiligne jusqu'aux Termes : (*Terminus avant l'Estérel.*)

(1) Journal « Le Cannes-Artiste », nº 13, 2e année, 1er év. 1903, pp. 2 et 3.

(2) Le tracé de la côte, passant près de la *Plage d'Aurelle*, était selon nous une vieille route phénicienne, antérieure à la voie Aurélienne des Romains.

Nous avons déjà dit quelques mots des emplacements des Oxybiens, des Décéates et des Sueltériens ; nous n'y reviendrons donc que pour quelques détails complémentaires. *Les Ligaunes* (Ligauni) étaient répandus entre Auribeau, Tanneron, Callian (que l'on croit leur centre principal), le Tignet, Cabris, Grasse et le Bar. (1) — Suivant les indications du savant historien du Vendômois, M. J. de Pétigny, membre de l'Institut (2), nous considérons les dolmens comme des indices presque certains de limite territoriale, et nous reviendrons bientôt sur cette importante question. Nous pensons donc pour cette raison que leur territoire devait s'étendre au Nord jusqu'à l'Audido (Oppidum celte, au Nord et près de Cabris), et les dolmens de St-Vallier ; et probablement à l'Ouest, jusqu'au dolmen de la vieille verrerie (sur l'Endre, affluent de l'Argens, à l'Est de St-Paul). — Ce dernier point devait aussi servir de limite aux Suelteri. — Pline cite trois peuplades au nord des Oxybiens, et Ed. Blanc n'en place que deux. Où étaient donc les *Quariates ?* Selon nous sur les plateaux, dans le grand espace laissé en blanc sur sa pl. IV, savoir : entre St-Vallier, Escragnoles et Caussol, s'étendant ainsi jusqu'à Gourdon ou le Bar, points topographiques trop particuliers pour n'avoir pas servi de limites, avis que partage du reste M. l'abbé Massa. Nous assignerions comme limites à ce territoire : au Nord, la vallée supérieure du Loup et la voie de Vintium à Salinium ; à l'Est, l'oppidum de Tourrasque, Gourdon et le Bar ; au Sud, l'Audido et les dolmens de St-Vallier. — *Les Adunicates*, au Nord des Quariates, occupaient les hautes vallées de la Lonne et du Loup, (Caille, Andon, Cipières, Gréolières). Le nom de « Audon ou Audaon » semble provenir du mot Adunicates. — *Les Suetri* (ou *Suelteri*) au Nord des Adunicates : (Amirat, Salagriffon et haute vallée du Staro, c'est-à-dire de l'Estéron.) — *Les Nerusi* — vel Nemesi —, du Loup au Var, dans la région de Vence, avec Altavilla (Coursegoules) comme ville centrale, le Var à l'Est ; au Sud et S.-O. le dolmen situé près des sources du Riou, à environ 4 kilom. au Nord de Vence, et l'enceinte de la Tourraque. *Les Vediantii* sur la rive gauche du Var, jusqu'à son embouchure et Nicœa. — *Les Deceates* : « In ora oppidum Antipolis. Regio Deceatum » dit Pline : « Inde Deceatorum Antipolis et Vari fluminis Ostia ». (Ptolémée. Lib. II). — Ce peuple Celto-Ligien que nous avons vu établi à l'Est des Oxybiens, avait, croit-on, *Cagnes* comme chef-lieu principal. Ed. Blanc en effet, fait remarquer que St-Paul de Vence ne peut pas être la capitale des Décéates, que Pomponius Mela place entre Nicœa et Antipolis, parce qu'on y trouve aucune trace d'une occupation romaine. Leur territoire était borné à l'Est par le Var ; au nord par les monuments celtiques des sources du Riou, de la Tourraque, de Châteauneuf ; par le Castellaras, les Encour-

(1) Ed. Blanc. Fouilles de la Tourraque, d'après la pl. IV, ainsi que ce qui suit.

(2) Beau-Père de l'auteur.

doules. Antibes, à l'Ouest et au Sud. — *Les Oxybiens* devaient avoir comme limites : à l'Est, Antibes, les Encourdoules, le Castellaras, l'enceinte de Châteauneuf ; au Nord, le territoire de Grasse, l'Audido ; à l'Ouest, la Siagnole, les Adrets, le poste romain de Roussivau (dans l'Estérel), pour se terminer au Cap Roux (peut-être à Agay ?) (1) — Quant aux *Velauni* (ou Vellauni) placés par Ed. Blanc sur la rive droite du Var, vers Carros et Gattières, nous pensons qu'il a dû confondre ou n'indiquer que leur extrême limite Sud. Avec M. J. Bessi, sous-archiviste du département des Alpes-Maritimes, nous croyons qu'ils occupaient la vallée de la Tinée, entre Utelle et St-Sauveur. « Leur chef-lieu s'appelait « Clan », c'est-à-dire centre de réunion. » Après de longues guerres avec leurs voisins, les *Oratelli*, ils s'allièrent avec eux contre les Romains qui finirent comme pour nos peuplades Oxybiennes par les courber sous leur joug. Nous avons ainsi tenté d'asseoir de notre mieux les Origines de Cannes sur une base aussi solide que possible. Avant de commencer le récit des évènements principaux de la période romaine, gallo-romaine et des premiers siècles de notre ère, nous tirons de ce qui précède les conclusions suivantes :

I° En dehors des enceintes à gros blocs, il en existe encore plusieurs comme celle des Encourdoules dont la date ne peut être précisée, faute de fouilles.

II° Une ville, ou tout au moins un oppidum considérable attenant à un vicus important se trouvait aux Encourdoules à l'époque à l'époque Gallo-romaine ; et comme M. Chambrun de Rosemont, *je suis convaincu qu'au dessous de ces enceintes on rencontrerait des traces grecques ou phéniciennes* (2).

III° Nous pensons surtout qu'Ægitna était un territoire dont le centre habité s'étendait du Mont-Chevalier au quartier de St-Nicolas environ, et que son port, le port Oxybien, très considérable, devait recouvrir la partie la plus agglomérée de Cannes actuelle.

IV° Ce territoire semblait se terminer au N.-E., à Vallis Aurea, aux Encourdoules et au Golfe-Juan.

V° Nous admettrions pour les raisons précitées, une voie rectiligne passant par : Castellaras, l'ouest de Mougins, Peygros, Ranguin, St-Cassien et les Termes, évitant ainsi le coude inexplicable d'Ad Horrea, et nécessitant un complément d'étude pour le tracé de la voie Aurélienne.

---

(1) Ce qui, à mon sens, est bien confirmé par la présence du *Menhir d'Agay*, au nord des Ferrières, plateau d'Aire Peyrone, que j'ignorais alors.

(2) Ch. de Rosemont. Etudes sur les antiquités antérieures aux Romains dans les Alpes-Maritimes. Rapport présenté à la Sorbonne le 8 avril 1874 ; p. 13.

Ayant posé ces indispensables jalons, nous allons tenter d'aborder le récit des évènements les plus certains de la période qui suit la première main mise de Rome sur le pays d'Azur, et de reconstituer si possible l'existence des grands ancêtres de Cannes, des hôtes du sommet des chèvres et des fruits d'or, pendant les premiers siècles de notre ère.



## CHAPITRE II

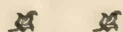


# Période Romaine et Celto-Ligure



## CHAPITRE II

# Période Romaine et Celto-Ligure





ÈS cette époque, subissant le sort de Nicœa et d'Antipolis, le territoire d'Ægitna, la future Cannes-la-Jolie, devient colonie soi-disant Marseillaise. Elle est déjà sous le joug romain, si tenace et si puissant. Le vicus se reconstruit, si l'on peut toutefois donner ce nom aux quelques mâsures de ce temps. *Castrum Marsellinum était né.* Il devait conserver ce nom jusqu'en 1131. La seule indication que nous en ayions pu trouver est dans Barralis. (1) : « Canoœ alias castrum Marcellinum et Francum denominatur. » Ce nom est écrit ainsi, par un *C*, dans ce rare volume du commencement du XVII[e] siècle — 466 pages latin — anno MDCXIII — On sait d'un autre côté la foi qu'il y a à ajouter à l'orthographe de cette époque.

Doucement alors s'infiltrent dans les mœurs Liguriennes les usages des vainqueurs ; régulièrement s'étend et s'appesantit la domination romaine sur les premiers habitants des pays bleus et fleuris ! Mais ce n'est pas sans peine ; et trente années sont nécessaires pour arriver à cette fin. Les Ligures vainc ne peuvent longtemps supporter les vexations des Romains, et travaillent bientôt dans l'ombre pour tenter de recouvrer la liberté.

La forteresse élevée sur le Mont-Chevalier, Castrum Marsellinum (ou Marcellinum d'après certains auteurs), aurait tiré son nom des reliques de St-Marcellin qu'on y aurait apportées. On n'en a aucune preuve. D'ailleurs, dans le manuscrit du P. Cresp (Histoire de Grasse) où l'on parle de la paroisse de Cannes pour la première fois, on voit qu'elle était sous le vocable de N.-D. d'Espérance, et de St-Nicolas et non pas de St-Marcellin,

---

(1) Barralis Salernus, monachus Lerinensis. 5[e] page du Lib. I, de la « descriptio situs..... sacrœ insulœ... »

ce qu'on n'aurait pas manqué de faire si les reliques y avaient été apportées. Nous ne voyons donc aucune raison pour adopter cette orthographe, puisque c'est une colonie Marseillaise, Massa, Massilia, d'où : Marsellinum.

Mais, revenons aux Ligures. Les Oxybiens, les Ingaunes et les autres « farouches montagnards » comme les appelle Florus, échappent longtemps aux armes romaines. Leurs repaires une fois incendiés par Fulvius, Bébius force ces peuplades à descendre dans la plaine « et Posthumius les désarme complètement, leur laissant à peine du fer pour labourer leurs champs. » (1) Unis en secret aux Saliens, les Oxybiens et les Décéates attaquent les Marseillais — 125 av. J.-C. — qui s'empressent encore de recourir à Rome. Cette fois Marcus Fulvius Flaccus est envoyé avec une armée importante pour châtier ces rebelles turbulents « jaloux de cette prospérité que Massalie devait au peuple romain » (2).

Nous empruntons les quelques détails qui suivent à l'excellent historien de Fréjus, J.-A. Aubenas « Fulvius arriva dans notre province vers le mois d'octobre de l'an 126 et trouva au-delà des Alpes plus d'ennemis rassemblés qu'on ne l'avait cru. Toute la Ligurie gauloise sauf probablement les peuplades entre le Var et Fréjus (?) déjà domptées et très vraisemblablement maintenues sous le joug par une force romaine permanente, toute la Ligurie, dis-je, était en armes. » (3) Cette dernière supposition d'Aubenas n'est appuyée sur aucun texte ; de plus, elle est en contradiction flagrante avec le chap. 3, du livre 2 de Florus, reproduit plus haut, où il est dit que les Oxybiens et les Déceates eurent leurs repaires incendiés par Fulvius. Ils étaient donc en complète révolte quoiqu'en dise Aubenas ; autrement, ils ne se seraient pas alliés aux Saliens ; et l'insurrection de l'an 125 sur le territoire d'Ægitna me paraît un fait historique certain.

Cette campagne dure deux ans, et Fulvius ne remporte que de modestes lauriers sur les Ligures-Vocontiens, peuplade de l'intérieur qu'il ne soumet qu'imparfaitement. Son successeur Caïus Sextius Calvinus est plus heureux, et défait complètement les Saliens, (au fond, l'âme de la révolte), puis une seconde fois les Vocontii — Vocontiens ou Voconces — Aubenas (p. 29) place cette peuplade tout à fait voisine de Fréjus, et ajoute : « Les historiens ne parlent pas de cette double défaite que je viens de mentionner, mais le souvenir nous en a été transmis par un monument plus précieux et plus certain qu'aucun texte narratif, je veux parler des « Fastes Capitolins » cet

(1) Florus. Abrégé de l'Hist. romaine. Lib. II, cap. III. Trad. de M. F. Ragon.

(2) Ibid. Ibid. Lib. III, cap. II.

(3) Aubenas. Histoire de Fréjus — Forum Julii — 1881 ; pp. 28-29.

antique répertoire de marbre qui n'a pu ni se tromper, ni varier. Voici ce qu'ils portent :

M. FVLVIVS. M.F.Q.N. FLACCVS PROCOS
DCXXX DE LIGVRIBVS VOCONTIEIS

Marcus-Fulvius-Flaccus, proconcsul, l'an de Rome 630 — 125 av. J.-C. triomphe des Ligures-Vocontiens —

C. SEXTIVS. C. F.C.N. CALVINVS PROCOS
........ De LIGVRIBVS VOCONTIEIS
SALVIEISQUE.

Caïus Sextius Calvinus, proconsul, (l'an de Rome 631), 124 av. J.-C. triomphe des Ligures Vocontiens et des Salluviens (ou Salyens).

N'oublions pas que Strabon et Pline placent ces Vocontiens bien au-delà de la Durance. *Le Luc*, que l'on croit être le *Forum Vocontii* des anciens, peut donc fort bien avoir été le théâtre des combats de Sextius dans la basse Provence, et il est présumable que les Oxybiens et leurs voisins de l'ouest, les Sueltériens, ne restèrent pas alors impassibles dans l'Estérel, et prirent part à ces combats qui purent se livrer dans les plaines du Luc, au moins à la fin de cette campagne.

Après ces victoires *Sextius, le fondateur d'Aix — Aquæ Sextia* —, fait vendre à l'encan les habitants des villes, et *traverse incontestablement alors le territoire Oxybien*, puisque l'Histoire nous le représente promenant ses légions entre le Rhône et le Var : « Il balaya la population dans les montagnes de l'intérieur en lui défendant d'approcher à plus de quinze cents pas des lieux de débarquement, et à plus de mille pas du reste de la côte » (1). « Tel fut, ajoute Aubenas, le sort de la population primitive de Fréjus, et l'on peut voir, à la distance voulue, sur le sommet de la montagne d'Auriasque, une vaste et double circonvallation de mûrs très épais, en pierres sèches, qui offrent tous les caractères d'une véritable construction, d'un oppidum Celto-Ligure. » (2) C'est tout aussi clair pour le territoire d'Ægitna, c'est-à-dire pour l'Histoire de Cannes.

Le pas romain étant en effet de 0 m. 74, la distance imposée est de 0 m. 74 × 1500 = 1.110 m. Or, si l'on regarde la cote 247 du sommet des Encourdoules, sur la carte d'Etat-Major, on voit que ces immenses fortifications en pierres sèches sont à 1200 ou 1500 m. du rivage probable d'alors, en ligne droite, vers le Golfe-Juan. Nous en concluons que ce point si important put

---

(1) Amédée Thierry (d'après Strabon). Histoire des Gaulois, Tome II ; p. 164.

(2) Aubenas. Loc. cit. ; p. 31.

encore être occupé par les Oxybiens, *mais comme extrême limite*, tandis que le reste du territoire et le petit vicus d'Ægitna devenaient de plus en plus romains. Ainsi donc cette belle partie de la Provence est la première conquise ; ce sera aussi la dernière province des Gaules soumise au joug romain. Il y eut neuf colonies plus tard en Provence : « Aix, Orange, Arles, Fréjus, Apt, Riez, Maritima, Avignon et Cavaillon. » (1) Excepté Aix, elles ne furent établies que successivement, et sous les empereurs. En adoptant l'année 125 av. J.-C. comme date d'une conquête à demi effective, on peut dire que Rome imposa ici son joug pendant environ six siècles. Ce pays conservera cependant, malgré tous les bouleversements, en partie sa primitive organisation. Et nous verrons les « civitates » se transformer en cantons, en comtés, puis en fiefs. — Six ans après, l'étau se resserre, et tout porte à croire que c'est vers l'an 118 av. J.-C., que les populations Oxybiennes qui avaient probablement tenu peu de compte des injonctions du vainqueur, doivent abandonner définitivement les Encourdoules pour se retirer dans les bois plus au nord, préférant, dit Sénequier, « la vie sauvage à la servitude. » M. l'abbé Massa les fait se réfugier dans la forêt de Malbosc. Topographiquement, le fait est fort vraisemblable, mais sur quoi baser cette indication ? (2) Aucun auteur romain ne parle de Grasse qui devait cependant exister alors. Ce terroir si fertile, proche de la mer, arrosé par de nombreuses sources, avait pourtant dû être occupé par Rome. On pense que le nom, d'origine Celtique, voudrait dire « fertile, gras... » étymologie paraissant cependant douteuse. (3) — Malgré leur isolement, et en dépit des représailles qu'ils subissaient, les vaincus, loin de se décourager, reprenaient sans cesse leurs actes de brigandage contre les Grecs du rivage placés sous la protection romaine. Le château-fort Marseillais s'élevait doucement, et Castrum Marsellinum couronnait ainsi le promontoire d'Ægitna. — Il fallait également assurer la pénétration à l'intérieur ; aussi dès l'an 115 voyons-nous toute la haute Provence, (et en particulier notre région des Alpes-Maritimes) traversée par la voie Domitia, grande artère militaire et civilisatrice, s'étendant jusqu'au Rhône. En somme cette race de Kelto-Ligyes dont parle Aristote, ces Celto-Ligures, nos premiers ancêtres connus dans la région Cannoise se jalousaient entre eux et se révoltaient contre toute autorité : « Leur soumission coûta aux romains plus d'efforts que la conquête même de l'Asie. » (4) — Six ans se passent encore, chacun se tenant sur l'expectative, et nous voyons en l'an 109 s'ouvrir la voie Œmilia, avant-goût de notre corniche moderne, s'étendant le long de la côte, de Luna jusqu'à Savone.

---

(1) Papon. Tome I ; p. 524.

(2) M. l'abbé Massa. Loc. cit. ; p. 18.

(3) Sénequier « Grasse ». Notes à la suite de l'Inventaire des Archives com. 3e Ed. ; p. 254.

(4) Tite-Live.

— Depuis l'an 118, Rome a envoyé en Provence un préteur ou un proconsul annuel, avec le titre de gouverneur, et Strabon avoue qu'après une lutte si longue : « les armes romaines n'avaient pu obtenir que la concession d'une bande de terrain de 12 stades de largeur » (2 kilom. 500) « le long de la côte, pour le libre passage des convois... » C'était peu en somme ! Le colosse romain est toutefois dès lors maître du sol où nous vivons aujourd'hui, et cette date historique démontre que nos ancêtres, retirés dans leurs montagnes, n'étaient pas encore domptés, tout en faisant ressortir l'importance qu'ils attachaient à leur petite patrie, pour ne l'avoir cédée que si parcimonieusement. — Mougins est situé bien au-delà des 2 kilom. 500 de côte concédée aux romains ; aussi, avec Sardou et Barralis, pensons-nous qu'après leur défaite les Oxybiens s'établirent sur la montagne de Mougins — villa vetus, comme écrit Vincent Barralis dans sa Chronologia Lerinensis. — Nous disons, nous, en nous basant sur les distances des terrains concédés :

1° Aux Encourdoules, environ de l'an 154 à l'an 124, et même 118. — 2° A Mougins — Mons Ægitna probablement — de l'an 118 à l'an 109. Et nous y trouvons une nouvelle raison de croire que ces deux points devaient être les limites du petit territoire d'Ægitna, que nous serions tenté d'étendre peut-être jusqu'où nous l'avons exposé plus haut. Pomponius Mela avait nettement précisé l'emplacement de Nice et d'Antibes ; mais celui d'Ægitna restait dans le vague. Nous avons mis tous nos efforts pour tenter de le retrouver ; et, si nous avons pu tant soit peu y réussir, nous espérons que le lecteur nous aura pardonné la minutie de nos investigations.

Quelques centres plus habités se constituent peu à peu, avec l'organisation de la province équestre des Alpes-Maritimes. Cette dernière contiendra huit civitates ayant des magistrats, des prêtres et des corporations ouvrières. Comme Ventium (Vence), elles sont gouvernées par des décurions (1), et possédaient leur forum et leurs temples. — Les deux siècles compris entre 109 av. J.-C. et 120 de notre ère (mort de Pline-le-Jeune), peuvent être considérés comme *la période de transition dans l'Histoire ancienne de notre petite patrie* ; et nous allons en rapporter les faits principaux, historiquement parvenus jusqu'à nous ; ils ne sont malheureusement pas nombreux.

Comme de nos jours surgissent hameaux et villes même autour des voies

(1) Dans l'origine, le décurion commandait à dix cavaliers, nombre qui fut très augmenté par la suite, tout en conservant le nom de décurion.

ferrées, et dès leur apparition, ainsi, avec la grande voie Aurélienne, s'élèvent nécessairement les villas grecques et romaines, un peu partout, de préférence non loin du rivage, et par suite du commerce forcé qu'elles ont avec leurs vainqueurs, du passage des légions de César allant à la conquête des Gaules, et du retour des troupes victorieuses, les peuplades primitives voient se modifier insensiblement leur langage, leurs mœurs, et même leur mode de sépulture. Les pierres funéraires trouvées dans la plaine Cannoise, et certaines tombes Celto-Ligures en sont la preuve. C'est également vers cette époque que dut être créé l'*Oppidum de Vergoanum* (1). dans l'île de Lérina (St-Honorat), l'ancienne « Planasia » dont parle Strabon. Il n'est pas impossible que la Napoule, ad Horrea et Antibes soient devenues alors des centres d'approvisionnements, comme l'écrivent plusieurs auteurs ; mais nous n'en pouvons donner aucune référence sérieuse. Quant à l'abbé Allieis (2), il croit comme nous que les îles Lérins ayant des mouillages abrités, quelque temps qu'il fasse : « les Romains y faisaient leur grenier pour les blés. » Voici d'abord le texte de Strabon : « Aux Stœchades (les îles d'Hyères) succèdent les îles de Planasia et de Léron, bien peuplées toutes deux. Leron qui plus est possède un *heroon*, celui du héros Leron. Elle est située juste en face d'Antipolis. » (3) — « Cet heroon, ajoute Aubenas, était un temple ou un monument votif quelconque élevé en l'honneur du personnage qui avait donné son nom à ce groupe d'îles. » Nous nous arrêterons bientôt sur cette question, mais, auparavant donnons la preuve de l'occupation de Ste-Marguerite par les Ligures et par les Romains. 1° D'abord, c'était une station militaire puisque l'itinéraire maritime d'Antonin marque XXIV miles entre Fréjus et Lérins, et XI entre nos îles et Antibes. — 2° Il y a surtout deux inscriptions découvertes vers l'an 1818, près du fort actuel, l'une en grec, l'autre en latin. On transporta à Paris les deux tables de marbre sur lesquelles elles sont gravées, et nous ne pouvons donner ces inscriptions que d'après une copie faite à l'époque de la découverte. » (4).

*Voici la copie latine :*

| | |
|---|---|
| PRO SALVTE | Pro salute |
| M. IVLI. LIGVR | Marci Julii Ligurii |
| PROC. AVG | Procuratoris Augusti |
| AGATHOCLES | Agathoclès |
| . . . . . . . . . . . . . . . . | (Servus) |
| . . . . . . . . . . . . . . . . | (Votum solvit Pani). |

(1) Pline l'ancien : « Lero et Lerina adversus Antipolim in quâ Vergoani oppidi memoria. (Hist. Nat. Libr. III, § 41.

(2) L'abbé Allieis. Les îles Lérins, p. 253.

(3) Aubenas. Hist. de Fréjus, p. 220.

(4) Allieis. Cannes et Lérins, p. 116.

# Bas-relief en marbre à l'Ile St-Honorat

D'après l'étude sur place et une photographie de M. Van-Ukkel

Ancien oppidum de VERGOANUM (?)

---



(Dessiné par le Colonel H. de VILLE d'AVRAY)

Malgré l'opinion de l'abbé Allieis, nous pensons qu'il y a encore beaucoup à découvrir dans l'île St-Honorat dont la circonférence dépasse à peine trois kilomètres, et dans celle de Ste-Marguerite, cela va sans dire. Les habitations dont parle Pline ne se retrouvent plus au ve siécle. Le beau marbre dont nous avons fait jadis un croquis reproduit ici, avait été pris pour « un génie » par Mérimée. A cause de sa finesse et de son élégance, n'aurait-il pas plutôt appartenu à l'heroon, c'est-à-dire au temple, au monument dont parle Strabon ? Ce serait plutôt notre avis. (1) Mais, où était-ce monument ? Des fouilles seules, pourraient nous éclairer à ce sujet.

Signalons de plus la calanque située à l'extrémité N.-E. de l'île, petite crique singulièrement régulière, surtout à la partie Nord. Elle ne ressemble d'ailleurs en rien aux autres calanques de l'île (sauf à celle de l'ouest). On dirait de gros blocs, jadis travaillés, masses renversées et comme écroulées par la suite des siècles. La mer n'a pu faire ce travail, ni décrire toute seule *cette courbe régulière de pierres dures.* A l'autre extrémité, nous avions déjà constaté quelque chose de semblable, et M. G. de Jarrie nous fit alors remarquer, qu'après une étude toute spéciale de la calanque Est, il était convaincu qu'elle avait dû servir de refuge et de port, les jours où le mauvais temps ne permettait pas d'utiliser l'abri de l'ouest. De plus, il a constaté que l'*îlot St-Ferréol semble avoir été réuni à l'île,* de façon à former ainsi une rade à l'abri des vents du Nord, de l'Est, des grands vents du S.-E., et forcément du mistral. Nous rangeant entièrement à son avis, nous pensons que cette *calanque forme l'ancien port Est de Vergoanum.* — Les pirates signalés par tous les auteurs devaient bien aussi avoir choisi le point le plus rapproché des centres habités (la Napoule, St-Cassien, Cannes) pour s'y créer une sorte de port pour leurs barques. C'est la calanque Ouest dont nous venons de parler, car elle est très abritée des vents d'Est ; mais là encore des sondages seraient utiles. C'est en 1902, que je crois avoir pour la première fois signalé l'aspect de cette calanque où devaient s'abriter souvent les barques d'Ægitna pendant la saison d'hiver où les vents d'Est sont si fréquents. Comme preuve de ce que nous avançons, écoutons M. de Jarrie : « Dans la vie de St-Virgile abbé de Lérins (circ. 560) on lit qu'il visitait toutes les nuits les diverses parties du Monastère, et qu'en parcourant les demeures de ses disciples il arriva à un point du rivage désigné sous le nom de Môle... » (2) Pour nous, c'est celui de la partie Est, près de la vieille chapelle romane, d'où l'on voit toute la côte d'Antipolis, Nicœa, etc. Déjà en 1835, il y a donc 68 ans, Prosper Mérimée s'écriait : « Il serait à dési-

---

(1) Pour les mesures et autres détails, voir : H. de Ville d'Avray « Recherches à l'île St-Honorat. » « Revue de Cannes et du Littoral », 11 octobre 1903 ; p. 11.

(2) G. Rohault de Fleury. « Une visite archéologique à l'île St-Honorat, *Mém. de la Société des Sciences*, etc, *de Cannes. Tome* 1 ; *pp.* 41-42.

rer que quelques fouilles fussent faites aux environs. Les colonnes antiques du château, celles du cloître et de l'église, la grande quantité de tuiles romaines et les inscriptions prouvent que l'île de Lérins a possédé autrefois un établissement assez considérable. » (1) Ce vœu est, hélas, resté platonique jusqu'à ce jour !......

On connaît les dispositions des constructions romaines et des élégantes villas grecques ; inutile alors de s'y arrêter ; nous ne dirons donc seulement quelques mots des *habitations Liguriennes et Gauloises*, peut-être moins connues. On voit encore en Provence ainsi que dans le Languedoc, de petites cabanes rustiques où les cultivateurs déposent leurs provisions ou des récoltes pendant quelques jours. Elles n'ont ni tuiles, ni chevrons, ni ciment. C'est tout ce qu'il y a de plus primitif. Presque toujours avec une seule pièce, et à voûte cintrée, ces cabanes sont basses, ne possèdent qu'une ouverture et n'ont guère plus de deux mètres de hauteur. Ayant une pierre plate à la clef de voûte, ces constructions sont en moëllons plats, complètement bruts, et presque toujours placées aux angles des champs. Telles étaient les habitations des Ligures, celles qui devaient abriter nos Oxybiens, et que l'on croit reconnaître ainsi de nos jours en voyant les huttes des hautes régions Provençales. C'est absolument l'habitation des peuplades de nos rivages. D'après la description de Strabon : « Les habitations Gauloises étaient de forme circulaire. Recouvertes d'une toiture composée d'argile et de paille hachée mélangées, surmontant de grosses poutres de chêne, elles étaient construites avec des poteaux et de simples claies. » Celles de nos régions sont en pierre sèche ; et dans les huttes Celto-Ligures comme celles de la Malle par exemple (2) nous sommes alors en présence de vraies enceintes. Elles sont incontestablement liguriennes. Ainsi donc les Gaulois, à l'époque de la pénétration, n'ont nullement le même mode de construction que leurs frères liguriens, comme tant d'auteurs l'ont écrit, confondant sûrement avec les oppida des Alpes-Maritimes. Ces derniers même ont une origine tellement ancienne qu'elle semble remonter presque à l'âge de la pierre polie « civilisation apportée par les Ligures. » (3).

Les commentaires nous apprennent que les Gésates, peuplade Gauloise établie entre le Rhône et les Alpes, combattaient avec des pierres et une arme de jet, très pesante, sorte d'épieu (gœsa) qui leur donna leur nom. (4) Les armes ligures devaient être aussi primitives, mais aussi dangereuses. Comme il n'entre ni dans notre cadre ni dans nos intentions de décrire la marche vic-

---

(1) P. Mérimée. Notes d'un Voyage dans le Midi de la France ; p. 253.

(2) P. Sénequier. La Malle. Oppidum près St-Vallier, (Alp. Mar.).

(3) Castanier (Prosper). La Provence préhistorique et protohistorique ; p. 82.

(4) De bello Gallico. Lib. III ; pp. 135-163.

torieuse de Rome, il est toutefois indispensable de rappeler certains grands évènements, ne fut-ce que pour motiver les temps d'arrêt dans la colonisation de nos rivages. C'est ainsi qu'après les triomphes de Fulvius, les acquisitions romaines sont affermies par Publius Manlius — en 120 — Aurélius Cotta — 119 — et Marcius Rex — en 118 — Ces trois consuls y ajoutent tout le pays compris entre les Pyrénées, les Cévennes et le Rhône. Toutes les côtes de la mer Tyrrhénienne sont à Rome. On dit dès lors « in nostro mari » en parlant de ce qui deviendra, notre « Grande bleue moderne », notre belle Méditerranée. — C'est le premier membre arraché au tronc de la patrie gauloise. C'est la Provincia, la Province romaine, Province par excellence. Il lui faudra six siècles pour revenir à la mère Patrie ! — C'est vers l'époque de la création de la gaule Narbonnaise « que semble avoir germé dans la pensée des conquérants l'idée d'utiliser la position exceptionnellement avantageuse de Fréjus. La nécessité de se précautionner contre les retours offensifs des Ligures montagnards accrus de la population maritime refoulée dans l'intérieur justifierait la création de la ville très fortifiée et du port militaire de Forum Julii. » (1) Avec beaucoup de raison, Aubenas ajoute, qu'étant bien plus rapproché de l'Italie que Narbonne, Fréjus permettait : « d'introduire plus rapidement dans la Province les secours de munitions et de troupes dont les Romains eurent longtemps besoin pour l'affermissement de leur autorité. » (2) — Les Teutons et les Cimbres envahissent la Province, de 112 à 101 av. J.-C., et l'année 106 en particulier voit les troupes de Mallius et de Cépion éprouvant un vrai désastre dans lequel notre région voisine du Var est épargnée. — *Marius* est alors envoyé contre les Barbares. Ce grand capitaine détruit les Teutons aux environs d'Aix, et *traverse très probablement notre région* pour aller à Verceil écraser les Cimbres, de l'autre côté des Alpes — 101-100 — (3). Notre région de Castrum Marsellinum parait n'avoir pas été épargnée par tous ces passages de troupes. Le reste de la Province dût être dévasté complètement : « On ne sait, dit Amédée Thierry, ce que devinrent dans cette tempête les riches établissements Massaliotes et italiens, et surtout Narbonne, avec ses citoyens romains et ses édifices commencés. » (4) — Ne voulant pas entrer dans le domaine de la fantaisie historique, nous ne pouvons rien avancer sur un siège de Grasse vers cette époque, et n'avons aucune référence sur les destructions relatées par certains auteurs. D'après Plutarque, les Ambrons et les Ligures parlaient la même langue. Papon place ceux-ci dans les Alpes Maritimes, au service des armées romaines ; ceux-là en Savoie, dans le Dauphiné et le Viva-

---

(1) et (2) Aubenas. Hist. de Fréjus ; p. 33.

(3) De Bello Gallico. Lib. I — XXXIII — Florus III — Tacite. Histoire IV — LXXIII.

(4) Hist. des Gaules. Tome III ; p. 210.

rais. (1). — Malgré tout, les Liguriens, inquiets et remuants tentent alors de secouer leur joug. Leur mécontentement venait principalement de ce qu'ils étaient sans cesse foulés par le passage continuel des troupes. *Et ce sera, hélas toujours ainsi dans tout le cours de l'Histoire de Cannes !* « Il fallait fournir des hommes, de l'argent, des vivres, des voitures... ; les commandans vendoient l'exemption des contributions, les privilèges, les emplois... et livroient les peuples aux vexations des partisans. » (2). Cette tentative de soulèvement n'eut cependant que peu de durée ; quant aux barbares, ils perdirent bien des leurs à Verceil (200.000, si l'on en croit Plutarque). Leurs provisions enlevées, leurs bestiaux massacrés, nos pauvres habitants des rives bleues dûrent avoir beaucoup à souffrir, et l'on peut juger de l'état dans lequel ces quatre cent mille envahisseurs laissèrent notre malheureux pays. — Arrivé à l'époque de la Conquête des Gaules par l'immortel auteur des commentaires, nous avons relu ces derniers avec soin. Pas plus qu'Aubenas, à la recherche d'un mot sur Fréjus, nous n'avons découvert là, ni dans Plutarque, une trace certaine du passage du grand capitaine dans la région de Castrum Marsellinum. Nous formulerons cependant après leur lecture, des conclusions sur notre terrain, fort vraisemblables croyons-nous. Nous pouvons déjà affirmer que notre contrée dût souvent alors voir passer ces troupes « sub sarcinis » comme dit César (3), c'est-à-dire le sac sur le dos, comme traduit Le Déist de Botidoux, en employant l'expression française s'approchant le plus du texte latin. En réalité, le soldat romain ne portait pas de sac, mais une fourche entre les doigts de laquelle était attaché son menu bagage. Quand César écrit « qu'il retourne en Italie », c'est ne l'oublions pas dans la Gaule Cisalpine ou Citérieure, au moins, dans celle se trouvant en deçà des Alpes par rapport à Rome. « La Gaule ultérieure » au contraire, est cette Transalpine qu'il va conquérir ainsi que les Gaules, pour acquérir la renommée nécessaire à son ambition. César est donc alors proconsul et gouverneur des deux Gaules, et son vaste gouvernement s'étend de Rimini (Ariminium) au Rubicon, soit aux portes de Rome même. Telle est la situation à la fin de l'an 59 avant notre ère. Voici donc la première division des Gaules, et César, après avoir poussé ses conquêtes jusqu'à l'Océan et le Rhin, les divisera en quatre provinces : Belgique, Aquitaine, Celtique et Province romaine. Nous allons donc chercher avant tout à préciser : D'où part le proconsul dans chaque expédition ; son objectif principal ; le point où il est à la prise des quartiers d'hiver ; et enfin, la province où il se rend. Alors, suivant le texte le plus près possible, nous recherchons *ses points de passage logiques, à l'aller et au retour.* Nous aurons ainsi l'indication se rapprochant

(1) Papon. Hist. de Provence, 1777. Tome I ; p. 532.

(2) Ibid ; p. 536.

(3) De Bello Gallico. Lib. II — XVII.

le plus près possible de la vérité : militairement, géographiquement et topographiquement parlant. - Les Helvétiens se rassemblent en l'an 58, le 5e jour avant les calendes d'Avril. Venant de son Gouvernement, César part de Rome et se rend à Genève à marches forcées. C'est le passage du Mont-Cénis et la vallée de l'Arc qui s'imposent : « Il ordonne les plus nombreuses levées dans toute la province, car il n'y avait en tout, au-delà des Alpes qu'une seule légion, et fait couper le pont de Genève. » Il semble ainsi très probable que nos montagnards et la région de Castrum Marsellinum doivent fournir des éléments à *ces levées générales et hâtives :* « Il emploie en attendant, sa légion et les troupes venues de la province à élever un mur de dix-neuf milles de longueur sur seize pieds de hauteur... » (1). — Laissant aussitôt le commandement des fortifications qu'il vient d'improviser, à T. Labienus, César « se rend lui-même à grandes journées en Italie », soit par le même chemin, qui est le plus direct, « y lève deux légions, en prend trois dans leurs quartiers d'hiver près d'Aquilée, et marche avec ces troupes vers la Gaule Ultérieure, à travers les Alpes, par le plus court chemin. (2). Les Centrons, les Graïocèles et les Caturiges, ayant occupé les hauteurs tentent de fermer le passage à son armée. Il les culbute dans plusieurs combats, et d'Ocellum (Exilles), qui est à l'extrémité de la Gaule Citérieure, il arrive en sept jours dans la Gaule Ultérieure, sur les terres des Vocontiens. » Or, c'est le Dauphiné, *touchant les Albiœciens, peuplade bornant au Nord les Oxybiens et les Décéates,* « d'où il conduit son armée chez les Allobroges (Savoie) et de là chez les Segusiens (Auvergne)... » (3). - Cette fois, venant d'Aquilée, dans le Frioul Vénitien, le grand Capitaine remonte le Pô, force le passage du Mont-Genèvre — venant d'Exilles sur la Doria — disperse l'ennemi en descendant la Durance, par Gap, Embrun, et, confinant aux Vocontiens arrive chez les Albiœciens voisins eux-mêmes du territoire de nos populations refoulées dans les montagnes, près des Suétriens et des Quariates, César touche alors au Verdon, aux Alpes de Provence, à Castellane où passe la voie romaine que nous avons vue traverser le nord de notre région. Ayant pris ses quartiers d'hiver chez les Sequanes (Doubs et Jura), il rentre dans la Gaule Citérieure, nécessairement par le Mont-Cénis. - Devant ce texte et dans ces conditions, ne sommes-nous pas en droit d'enregistrer la *très grande probabilité de la collaboration des troupes Liguriennes à cette première guerre des Gaules, et le passage du célèbre conquérant dans la portion provençale, qui nous touche de plus près ?* - N'oublions pas également que les Allobroges viennent à peine de faire leur soumission et que le territoire comprenant la

(1) Commentaires. Lib. I — VIII.

(2) Les Centrons (Tarentaise) les Graïocèles, (Exiles ou Usseau, dans le Piémont), les Caturiges (Gap et Embrun).

(3) Commentaires. Lib. I — X.

Savoie, l'Ain, l'Isère, ni la province romaine (soit près de 15 de nos départements, du Rhône aux Pyrénées) n'étaient compris dans ce que César appelle « Omnis Gallia ». Contrairement à ce qu'on a jadis pensé, la Provence actuelle n'était que la plus petite partie de l'ancienne Province romaine. Ce n'est pas au printemps comme l'écrit Aubenas (loc. cit. p. 39), mais au début de l'été, que commence la campagne de 57. (1). Pressurant encore les pays conquis par de nouvelles levées, César semble avoir dû encore faire appel à nos vigoureuses populations, ne fût-ce que pour les empêcher de songer à la possibilité d'une dernière révolte, et pour les tenir en main. Les campagnes des années 56, 55, 54 et 53 ne nous fournissent aucune indication utile, si ce n'est celle de 56 lorsqu'il : « ordonne en attendant de construire des vaisseaux longs sur le fleuve de la Loire, qui va se jeter dans l'Océan, de lever des rameurs dans la Province, de réunir des matelots et des pilotes... » (2). Là encore nous voyons un indice sérieux d'appel fait au concours de nos populations maritimes. La bataille navale sur les côtes de Bretagne, contre les Venetes (Vannes) est en effet en préparation. Ce ne sont pas seulement des mariniers de la Loire dont va bientôt avoir besoin le conquérant ; *aussi lève-t-il des marins de la Province*, (dont il a pu déjà apprécier la valeur. Avec les bateliers du centre, les marins de Forum Julii, et les fils des corsaires d'Ægitna nous semblent ainsi tout indiqués pour fournir un excellent contingent dans les guerres navales si prochaines. Ils traverseront la Province, et rejoindront l'armée en temps opportun.

En 52, Forum Julii, ni Castrum Marsellinum n'étant menacés par Luctère, lieutenant de Vercingétorix, César qui, pour la deuxième fois pénètre par les Hautes-Alpes dans la Province, ne visite que la partie Sud de la Narbonnaise, *mais nullement nos territoires.*

Dans le VIII[e] livre dont on attribue la rédaction à Aulus Hirtius, un des lieutenants de César, le proconsul nous est montré passant l'hiver à Bibracte, (Autun), à réprimer les derniers soulèvements (année 51). La paix se trouvant ainsi assurée, César visite la Gaule Méridionale, se montre en Aquitaine et y reçoit les otages envoyés par le pays. « Il partit ensuite pour Narbonne avec une escorte de cavalerie... parcourut les assemblées, y prit connaissance des débats publics et distribua des récompenses à ceux qui l'avaient bien servi... Ces choses terminées, il alla rejoindre les légions dans la Belgique, et passa l'hiver à Némétocène (Arras). (3). » Avec Aubenas donc, nous constatons que ces quelques jours furent insuffisants pour qu'il pût visiter notre région de

(1) « Cœsar... inita æstate... Q. Pedium misit. » Commentaires, Lib. II — II.

(2) Ibid. Lib. III — IX.

(3) Commentaires. Lib. VIII — § XLVI.

Castrum Marsellinum et du Var. S'il ne vient pas en 51 dans la région Marsellinaise, on ne peut l'affirmer pour l'année suivante. Voici en effet le texte de son continuateur : « César contre son usage... partit pour l'Italie, à grandes journées, afin de visiter les villes municipales et les Colonies. Quand il eut parcouru toutes les contrées de la Gaule Citérieure, il rejoignit promptement l'armée à Némétocène. » (année 50 av. J.-C. (1). *Puisqu'il visite toutes les colonies et les villes municipales de la Gaule Citérieure, il doit nécessairement avoir séjourné à Castrum Marsellinum, comme à Nicœa, Antipolis, Ventium* et *Forum Julii.* Nous nous étonnons même qu'Aubenas n'ait pas assigné cette date de l'an 50, comme un passage certain de César à Fréjus. — Nous n'avons donc pas une seule fois trouvé écrit le nom des Oxybiens, ni des Décéates dans les commentaires. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, à notre avis, puisque à cette époque ces peuplades ont accepté le joug romain définitivement. C'est la preuve la plus certaine de leur soumission ; mais cela ne veut pas dire, au contraire, que l'illustre guerrier n'ait pas mis en valeur leurs qualités belliqueuses, exercé des levées dans leurs derniers domaines et traversé leurs territoires, ne fût-ce, par l'éclat de sa gloire, que pour arrêter tout germe, toute idée de révolte. C'est du reste pourquoi, (nous le verrons bientôt en parlant du monument de la Turbie), Auguste ne les mentionne pas parmi les peuplades Celto-Ligures des Alpes qu'il a soumises à sa loi. — Pendant la guerre civile, César revient devant Marseille qui s'était donnée à Domitius, un des généraux de Pompée. Il l'assiège avec trois légions et : « douze galères qui furent construites à Arles, achevées et équipées en trente jours. » -(2), sans avoir recours aux ressources de Fréjus ou de Narbonne. Mais, après la chûte de Marseille, toujours d'après les commentaires : « il se fit livrer les armes, les vaisseaux... entra dans la place, et y ayant laissé en garnison deux légions, renvoya les autres en Italie et passa à Rome. » — Plutarque de son côté n'est pas plus explicite. (Vie de César § XLII). — Il résulte tout de même de ce qui précède que, si César ne prend pas cette fois la route de la côte pour revenir passer à Castrum Marsellinum par Fréjus et l'Aurélienne, c'est-à-dire revient en Italie par voie de mer, il n'en est pas de même pour ses légions. *L'Histoire peut donc enregistrer le passage sur le sol de l'Antique Ægitna des légions victorieuses de Marseille, avec certitude.* — Consul pour la quatrième fois, César, nous dit Plutarque, va faire en Espagne la guerre aux fils de Pompée et c'est après cette expédition que lui est élevé à Rome un temple à la Clémence.

---

(1) Commentaires. Lib. VIII — L et LII et Aubenas ; p. 45.

(2) Commentaires. De Bello Civili. Lib. I — XXXIII et XXXIV.

Avant d'aller plus loin, donnons quelques détails sur deux centres d'habitations romaines nous touchant de très près : Le Golfe-Juan, et Antibes. -- Le véritable nom du premier serait ligure : *Gour*, qui signifie Golfe, étendue d'eau. Les Sarrasins, toujours en quête de ports bien situés et en eau profonde, auraient ensuite ajouté la finale *djan ou Joan ;* d'où *Gourdjan* qui est devenu Golfe-Juan par la suite. D'après la tradition, les Romains avaient un établissement important dans ce golfe, et le « Gou-Jouan pourri » partie Est de ce territoire, près d'Antibes, passe pour avoir été leur port ,insensiblement comblé. « Les habitants de Vallauris croient qu'un certain mur, allant de l'Est à l'ouest, est une construction romaine et rapportent que leurs ancêtres y ont vu des anneaux où les galères venaient s'amarrer. » (1) Les recherches que nous avons faites personnellement dans cette région et sur un autre endroit de la côte (non loin de Juan-les-Pins) nous font accepter cette opinion. Quant aux : « Colonnes, Corniches, Chapiteaux, gisant aux Crottons, d'après Allieis, à l'ouest de ce point, nous n'en avons plus rencontré aucune trace ; mais on y a jadis trouvé d'assez belles monnaies romaines et des mosaïques communes, en montant vers Vallauris. En 1834 on mit à jour un beau fût de colonne en granit, près du rivage, non loin de la tour de la Gabelle ; et en 1856, une énorme pierre, près de la route impériale et à un mètre seulement sous le sol naturel (2). Elle portait l'inscription qui suit :

TIBI CAESAR
DIVIAVG. F. AVG.
PONT. MAX VM.
TRI. POTE. XXXII
VIAM REFECIT.

Avec Allieis, nous voyons dans ce fait une preuve du passage en ce point de la voie Aurélienne, d'autant qu'on a trouvé non loin de là dans un défrichement « une grande rue pavée de fortes pierres » (3) qui devait être la route allant rejoindre Vallis-Aurea. L'abbé Allieis dit aussi avoir lu lui-même une inscription de la même provenance, ainsi conçue : « A l'Empereur César Flavius Valerius Constantin, père de la patrie. » Mais que sont donc devenues toutes ces preuves certaines de l'occupation romaine au Golfe-Juan !.... Puis, la nuit se fait, et jusqu'au moyen-âge on n'entend plus parler de ce pagus.

Il n'en est pas de même d'Antibes. -- Une inscription de cette époque nous parle des *utriculaires* existant dans presque toutes les villes du rivage Provençal, à Castrum Marsellinum et à Antipolis nécessairement. C'étaient

---

(1) Allieis, Cannes et Lérins ; p. 261. N'est-ce pas du *Golfe-Juan* dont veut ici parler l'auteur ?

(2) Trouvée chez M. Antoine Guiol, à 50 mètres au nord de la route impériale, et à 30 mètres d'une maisonnette en allant vers l'ouest.

(3) Allieis. Loc. cit., pp. 262-263.

des bateliers se servant, au lieu de barques, de véritables outres, ce qui les distinguait des autres marins et leur avait donné leur nom. Ils en formaient des radeaux posés sur : « deux ou plusieurs outres enflées ou remplies de paille, sur lesquelles on assujettissait des planches ou des perches... peut-être aussi cousait-on ensemble plusieurs peaux dont on faisoit des barques semblables à celles des Canadiens. Leur légèreté les rendoit très propres à la navigation sur les rivières... » (1). L'inscription précitée semblant provenir d'Antibes était ainsi conçue :

COLLEGIO UTRICLAR
C. JVL. CATVLINVS. DON. POS.

Papon attribue « à la fin du IIIe siècle de la république des Marseillois » l'époque de la fondation d'Antibes. Dès l'an 50 av. J.-C. où nous sommes parvenu, Antibes cesse de dépendre de la grande Colonie Marseillaise. Elle est déjà bien latine. Un théâtre y existe, comme le prouve la très belle inscription citée tant de fois, et dont nous avons, en 1902, relevé le texte exact qui différait assez de celui signalé par l'abbé Tisserand (2), lequel en avait fait un dessin changeant totalement son caractère et avait traduit BIDVO par « quatre » comme le fait remarquer Ed. Blanc (3), qui du reste n'avait pas spécifié l'âge de l'enfant, et avait vu des plumes où il y a des cyprès, en signe de deuil. Le sculpteur n'a mis que deux feuilles de lierre (ou deux fleurs ?) parce que ce jeune favori des spectateurs du Théâtre d'Antibes ne les avait charmés que deux fois par ses danses. Et nous remarquons aussi la forme toute particulière de ce vase, lequel ressemble beaucoup à nos poteries ligures au pouce. Il y avait donc lieu de remettre les choses en l'état, en précisant cet important témoin de notre histoire locale. — Nous savons aussi par une inscription signalée par Papon, que cette ville avait fourni un « Equus publicus » nom qu'on donnoit aux chevaliers qui recevaient un cheval, non pour servir dans la cavalerie, mais par honneur et par distinction... on entrait alors dans les compagnies qui se nommoient *Turmæ Equorum publicorum*, et l'on devenoit alors *Eques equo publico.* » Le savant historien ajoute que celui-ci était peut-être né en Provence « car nous avions dans nos villes des citoyens inscrits au nombre des chevaliers romains. Tel était Pompeius Paulinus, dont parle Pline...»(4).

Autre particularité intéressante, que Martial nous fait connaître : *on faisait à Antibes, sous la domination romaine une saumure de thon très estimée*· (5). Il est donc permis de croire que cette industrie dont parlent les auteurs

(1) Papon. Tome I. ; p. 13.

(2) Tisserand. Hist. civile et religieuse de la cité de Nice et des Alp. Mar,. T. I ; p. 48.

(3) Ed. Blanc. Epigraphie antique des Alp.-Mar., p. 108.

(4) Papon. Voyage littéraire en Provence ; p. 241.

(5) Martial : « Antipolitani lateor, sum filia Thinni Essem si Scombri non tibi missa forem. »

anciens n'était pas inconnue ici, et que Castrum Marsellinum y devait contribuer, (bien que les gourmets de Rome préférassent à nos produits la saumure du maquereau). -- Nos environs se couvrent aussi d'autres monuments importants, comme l'autel ou le temple érigé aux environs du Luc, non loin de Fréjus, où se trouvait l'inscription suivante, rapportée par H. Bouche (d'après Solery et Gruther, et reproduite par Aubenas) :

IVSTITIAE ET CLEMENTIAE
C. CAESARIS SEDES

Monument de la Justice et de la Clémence de Caïus César. (1).

Il y a lieu de penser par conséquent, que Castrum Marsellinum doit déjà commencer à s'agrandir, et nos conclusions sont les suivantes :

Il est vraisemblable que Marius est venu, vers l'an 101 dans notre région, que, *très probablement traversa César* 1° : *Au milieu de l'année* 58 ; 2° *Au printemps de l'an* 50. Plusieurs de ses légions victorieuses de Marseille *passèrent certainement par l'ancien territoire d'Ægitna*, où, en l'an 56, il est probable qu'eurent lieu des levées de marins, sur l'ordre du Proconsul. Une affirmation catégorique de ces évènements serait ajoutée aux textes ; mais, si modestes que soient les résultats de nos recherches, nous espérons qu'on voudra bien les accepter. — Jules César meurt on le sait, assassiné en plein Sénat, le 15 mars 44, laissant Rome profondément troublée, aguerrie aux luttes fratricides, et mûre pour la servitude. Décimus Brutus, l'assassin du grand homme, est à la tête de nos contrées et de la Cisalpine. La Province supérieure est gardée par les quatre légions de Munatius Plancus ; tandis que Lépide commande au reste de la Province romaine méridionale. César-Octave est à Rome, où le grand Cicéron, alors âgé de 64 ans, l'entoure de son amitié et le couvre du prestige de son éloquence. Antoine est en Macédoine, aussi loin que possible de Rome, où il est redouté. C'est assez la situation de Bonaparte en Egypte, et c'est aussi l'époque des grands discours, des célèbres Philippiques. Marc-Antoine, avec des légions revenues de Macédoine cherche aussitôt à s'emparer de ce gouvernement de la Cisalpine, que chacun convoite déjà, non seulement pour sa proximité de la capitale, mais pour ses beautés particulières et son climat privilégié. Ces luttes sont du domaine de l'Histoire, et nous avons seulement recherché dans les lettres de Cicéron ce qui se rapporte à notre sujet. Il faut les lire ces lettres pour comprendre les atermoiements de ces chefs, la fausseté de leurs discours, et les forfanteries de Plancus ! Celles adressées au grand orateur nous fournissent ici de précieux renseignements (2). — Lépide vient de recevoir l'ordre de lever son camp des bords du Rhône et de marcher en toute

---

(1) Bouche. Chorographie et Hist. de la Provence. T. 1 ; pp. 258 et 431.
(2) Lettres familières de Cicéron. Collection Panckoucke. Tome XXV, lettre 815.

# ANTIBES

## TRÈS BELLE INSCRIPTION FUNÉRAIRE

encastrée dans le mur de la Mairie
— à gauche en allant à l'Eglise —




Lettres D. M..... 0 m. 05 — Les autres ...... 0 m. 03
CVIT ........ .. 0 m. 025

(Dessiné par le Colonel H. de VILLE d'AVRAY)

hâte sur les Alpes-Maritimes. - Plancus, lui, vient de Lyon et s'arrête sur l'Isère... pour attendre les évènements. « Si Antoine arrive, dit-il, sans être bien accompagné, j'espère lui résister facilement et faire prendre aux affaires une tournure dont vous serez satisfait, quand même l'armée de Lépide se disposerait à le recevoir... soyez sûr que personne ne l'emportera sur moi pour le zèle, le courage et l'activité. » Antoine cependant pénétrait en Gaule *par les passages les plus méridionaux*, soutenant ses troupes dans les Alpes par son énergie toute militaire et sa bonne humeur. Ce passage des Alpes, nullement préparé, fut extrêmement pénible pour ses légions qui « dûrent souvent se nourrir de la chair de leurs chevaux. » Maître de la Via Aurelia, il chemine le long de la mer sans rencontrer d'obstacles sur sa route, puisque ni Plancus, ni Lépide ne se sont avancés jusqu'à lui. Tout le territoire étudié dans le premier chapitre, est donc traversé par les légions d'Antoine, qui franchissent Castrum Marsellinum avant de se hasarder dans l'Estérel. Que de fois dès lors dans notre histoire locale, ne verrons-nous la même route suivie !

*Fort en cavalerie* (1), Antoine doit choisir de préférence des pays peu accidentés, comme le nord de Cannes, la plaine de Laval, pour faire reposer ses forces de cavalerie. Au milieu de mai 43, nouvelle lettre de Plancus à Cicéron auquel il annonce qu'Antoine s'est avancé jusqu'aux abords de Fréjus ; et il écrit, le 12 mai 43 : « Cependant, sur l'avis que Lucius frère d'Antoine, s'était avancé jusqu'à Forum Julii avec un corps de cavalerie et quelques cohortes, j'avais fait partir la veille mon frère à la tête de quatre mille chevaux pour aller à sa rencontre. » — lettre 816. - Lépide arrive au Luc — Forum Voconii — et la fin d'une lettre, si l'on y regarde de près, va nous donner exactement le jour du passage d'Antoine à Castrum Marsellinum : « Antoine est arrivé le 15 mai à Forum Julii avec son avant-garde ; Ventidius n'en est éloigné que de deux journées. » (2). Si l'avant-garde arrive le 15 mai à Fréjus avec Antoine, tandis que le gros est à hauteur de Nice, il est incontestable que le *célèbre amant de Cléopâtre traverse Vallauris, Mougins, Cannes et la Napoule, le* 14 *mai de l'an* 43 *avant J.-C.*, (ou le 15 au plus tard), de grand matin vraisemblablement. Le gros de ses forces doit alors camper aux abords de Cannes. Ranguin, Auribeau, le 16 (ou le 17 au plus tard). « Ventidius rejoint Marc-Antoine avec ses trois légions ; leur camp est au-delà du mien » (au bord de l'Argens) ; « Antoine avant cette adjonction n'avait que la seconde légion, avec un assez grand nombre de soldats des autres légions, mais sans armes. Sa cavalerie est considérable... elle ne monte pas à moins de trente centuries... etc. » Cette fois, après la lecture de ce texte, nous pouvons affirmer *que c'est*

---

(1) Ibid. Tome XXVI, lettre 816.

(2) « Antonius, id. maï ad Forum Julii cum primis copiis venit ; vintidius bidui spatio abest ab eo... » Ibid. Lettre 818.

*la 2e légion romaine qui traverse avec Marc-Antoine, notre région Cannoise, le 14 mai — ou le 15 — de l'an 43 av. J.-C.* — Nous savons ainsi de plus dans quel triste état était cette petite armée dont la force la plus importante consistait en cavalerie. Chaque cohorte ou centurie représentant 100 cavaliers, un peu plus que notre moderne escadron, cela fait donc en tout un corps de 3000 sabres. Règlementairement, l'effectif de la Légion était fixé à 6000. Ce chiffre n'était jamais atteint, et ne représentait que 5000 combattants, à de rares exceptions près. Cela nous donne : la 2e légion — 5000 h — les trois légions de Ventidius — 15000 h. — En tout, à son premier passage à Cannes : 20.000 *fantassins* et 3.000 *sabres.* Une lettre d'Asinius Pollion à Cicéron porte sa cavalerie à 5.000 hommes. Il y a en plus : « une légion de P. Bagienus et les septième, huitième et neuvième légions » (au maximum quarante mille hommes ; *mettons* 35.000 *hommes bien armés, plus des habitants enlevés sur son chemin, avec ou sans armes, et de* 3 *à* 5.000 *cavaliers.* Telle nous paraît la vérité. La lettre d'Asinius Pollion à Cicéron est en effet catégorique : « S'il perd l'espérance du côté de Lépide, non seulement il armera le peuple des provinces, mais jusqu'aux esclaves. » (1) Nous avons ainsi enregistré : le jour du passage des troupes, leur composition, leur effectif, les numéros de leurs unités, et, étant donnée la présence de cette suite de gens non armés, pu certifier que nos ancêtres régionaux furent ainsi, de gré ou de force, entrainés à la suite du futur Triumvir.

Appien a fait nettement connaître les ouvertures et les relations secrètes entre Octave et Antoine, en vue d'une entente, et cela, dès le lendemain du combat de Modène. Nous n'entrerons donc pas dans le récit des pourparlers et des menées peu loyales des généraux de Rome aux bords de la rivière d'Argens. Les préliminaires de la comédie durent huit jours ; et le 29 mai à 3 heures du matin, l'entente est conclue, prélude de la sanglante comédie qui va sous peu se dénouer à Rome. Le lendemain Lépine adresse au peuple romain son curieux manifeste, où ses protestations de dévouement à la République sont d'autant plus prodiguées que moins sincères. Une fois réunis, les deux futurs Triumvirs ont une force considérable, « l'armée de Lépide étant au moins égale à celle d'Antoine » (2). Dès lors celui-ci se trouve à la tête d'environ soixante-dix mille combattants ; il va falloir compter avec cette puissance. Il est à croire que jusqu'au mois d'août, le temps s'emploie à équiper et instruire nos compatriotes, brutalement arrachés de leurs foyers ; à unifier l'armée, à préparer le drame qui va se jouer. Bouche, Girardin, Aubenas font quitter Fréjus vers cette époque par Antoine et Lépide, ayant tout intérêt à

---

(1) Ibid Cicéron. Tome XXVI. Lettre 831

(2) Aubenas. Ibid ; p. 83.

se rapprocher dès maintenant de l'Italie : « Or, de Fréjus aux Alpes-Maritimes, limite du gouvernement de Brutus, leur irréconciliable ennemi, ils ne rencontraient pour faire un séjour plus ou moins long que les villes grecques d'Antibes et de Nice, restées neutres dans ce débat... » (1) En dehors de ce qui touchait alors leur intérêt personnel, c'est-à-dire la grosse partie engagée, nous ne pensons pas qu'ils se soient occupés (comme le croit Aubenas) du port ou des travaux de Fréjus. Leur objectif était Rome. A la fin de la première journée de marche, la plaine de Laval et de Mons Ægitna -- Mougins — nous semble tout indiquée pour avoir vu les camps, au moins d'une importante fraction de ces 70.000 hommes. Nous serions même tenté de les répartir ainsi : 1re *journée :* La cavalerie et l'avant-garde aux abords du Golfe-Juan et d'Antipolis ; les centuries, dans la plaine de Biot. Le gros de la colonne, à Castrum Marsellinum et dans la plaine qui l'entoure, au nord et à l'ouest. -- 2e *journée :* La cavalerie et le gros, à Nicœa et chez les anciens Vediantii (rive gauche du Var) ; les dernières fractions, probablement vers Deciatum (Villeneuve-Loubet), Cagnes et St-Laurent-du-Var. Il va sans dire que c'est le terrain seul qui nous donne *ces indications*, qui ne sont nullement des certitudes, mais semblent cependant s'imposer pour une troupe en marche ayant pareil effectif. -- Octave n'a pas encore vingt ans, lorsque, entre le 20 août et le 10 septembre (la date est incertaine), déjà consul, le futur empereur se décide à appeler à Rome les deux généraux réunis à Fréjus. Il est donc impossible, cette fois, de donner une date historiquement certaine pour cette traversée de l'ancien territoire des Oxybiens et des Décéates. Peu après le Triumvirat est conclu, et les évènements vont se précipiter.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

On sait le rôle considérable que joue alors *Vipsanius Agrippa* (2) à Fréjus, où se trouve la 8e légion, et dont « la construction des principaux monuments semble devoir être rapportée à cette époque du Triumvirat. » (3). Bien

(1) Aubenas. Hist. de Fréjus ; p. 84.

(2) D'après Aulu-Gèle « Agrippa » signifie « venu au monde par les pieds », ce qui était le cas pour Vipsanius : « *Œgritudo*, maladie et *pes* pied. » (Aulu-Gèle).

(3) Catrou et Rouillé. Hist. romaine. T XVIII ; p. 458.

que n'étant plus colonie Marseillaise, Antibes « fit graver le nom de Lepidus sur ses monnoies » ; d'autres colonies agissent alors de même « pour montrer aux triumvirs qu'elles ne reconnaissoient point l'autorité du Sénat de Rome, ennemi de César. » (1).

L'an 35, Octave se propose de traverser la Gaule pour achever la conquête de l'Angleterre que son oncle n'a pu qu'ébaucher. Sans passer par nos contrées, le puissant Triumvir franchit les Alpes, mais est aussitôt rappelé par la révolte de la Dalmatie et de l'Illyrie. Il les soumet rapidement, ce qui ajoute un nouveau lustre à sa gloire militaire, et quatre années s'écoulent encore avant la lutte suprême où va se décider l'empire du monde entre le fils adoptif de César, et Marc-Antoine dont s'éteint de plus en plus la gloire au sein de ses amours orientales. -- Reportons-nous maintenant à l'année 31 av. J.-C., et essayons d'assister au spectacle imposant que doivent contempler les grands ancêtres de Cannes, du haut des coteaux boisés devenus leurs refuges.... — Quelles sont, se demandent-ils ces voiles nombreuses défilant à l'horizon depuis si longtemps derrière l'île de Lérins, et ces vaisseaux bizarres hauts de bords, tout bardés de fer ? Jamais dans leurs courses sur mer ils n'ont vu pareille diversité de formes ! Voici des trières grecques, des navires de Pergame, de Cilicie ; des vaisseaux Syriens et Phéniciens portant à la poupe des tourelles dépassant l'apostis de plus de dix pieds, énormes et redoutables masses hérissées de pointes de fer « quelques unes ayant dix rangs de rameurs. » (2). Qui montait cette trirème dorée aux doubles rangs de thalamites et de zygites ? Où vont ces innombrables vaisseaux dont les voiles sont couvertes de dessins aux vives couleurs, glissant ainsi silencieusement vers le couchant, et dont quelques-uns disparaissent déjà derrière le rideau violet des monts dominant Forum-Julii ?...

Ce sont la plupart des trirèmes auxquelles Octave doit l'Empire du monde, conduisant à Fréjus les trois cents vaisseaux pris à Antoine et Cléopâtre à la *bataille navale d'Actium*, par Auguste et son lieutenant préféré Vipsanius Agrippa. — Et, tristes, ils contemplent à leurs pieds la plaine fleurie où ils ne jouiront d'une partie de leurs droits que dans plus d'un siècle. C'est en effet, très longtemps après le passage d'Auguste dans les Gaules, (3) et les victoires sur les tribus Pennines et Maritimes, que les Ligures montagnards jouissent enfin du Jus Latii. N'est-ce pas la meilleure preuve des levées opérées ici et dans nos environs, à l'époque que nous venons de brièvement décrire ?

---

(1) Papon. Loc. cit. T. I ; p. 554.

(2) Plutarque. Vie d'Antione. Trad. de M. Pierron. T. IV ; pp. 251 et 260. — Antoine avait 500 navires. Il périt près de 5000 hommes à la bataille navale d'Actium.

(3) Vers l'an 62 de notre ère.

Tout avait donc passé sur cette terre bénie : les Romains, les troupes victorieuses ou vaincues, tout se modifiait avec le temps, tout... sauf l'éternelle floraison du sol. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Malgré tout le ciel restait bleu,*
*Et le flot d'émeraude usait les côtes rouges.*

La petite ville qui a ainsi prospéré comme colonie Marseillaise pendant plus d'un siècle, est maintenant devenue romaine. La voici donc s'étendant, lentement mais sûrement, sur le rivage et la hauteur du « Mont-Chevalier actuel », croissant ainsi, comme tous les comptoirs de la côte passés sous la domination romaine, telle Marseille, la grande cité Phocéenne, dont Jules César venait de s'emparer, l'an 50 av. J.-C. Ayant ainsi posé les bases aussi véridiques que possible, du début de l'Histoire de Cannes, jetons les yeux un instant sur nos grands ancêtres des Gaules, sur les glorieux vaincus d'Alésia qui seront bientôt les vainqueurs de Rome, et par la force, et par l'audace. Leur influence sur nos populations Liguriennes est tellement grande, qu'il nous parait indispensable d'avoir, maintenant que va se faire de plus en plus l'infiltration, des détails précis et positifs sur leurs usages, leurs mœurs et leur religion. Puisons-les donc aux sources vives des commentaires et des récits des plus grands historiens. — César écrit que l'organisation politique des Gaules était basée sur le suffrage populaire, dont nous avons déjà parlé au sujet des dernières populations Celto-ligures. On peut donc avancer par analogie, que les Romains surent, ici comme dans les Gaules, aussi bien utiliser nos assemblées générales et les plier à leurs désirs, par la pression constante qu'ils ne cessaient d'exercer sur les hauts personnages de nos rivages azurés. Après la conquête, ils y établissent l'organisation purement romaine, avec cette différence toutefois que le Sénat y est remplacé par l'ordre des Décurions. On y voit aussi les *prætores urbani*, et les duumvirs rendant la justice publique. Nos petites cités deviennent ainsi de vraies *civitates*, jouissant bientôt des mêmes droits que les citoyens romains ; celles plus importantes sont les *coloniæ*, les *fora*, sous la domination desquelles croissent les villages et petits hameaux. Jusqu'ici, aucun texte n'a pu nous renseigner d'une façon positive sur l'importance prise par le pagus de Castrum Marsellinum. Voici tout d'abord l'étonnante peinture que nous fait le grand capitaine, des Gaulois d'il y a deux mille ans. La ressemblance est tellement frappante avec le français de 1907 que nous citons presque in-extenso : « Il y a des factions chez « les Gaulois non seulement dans chaque cité, dans chaque bourgade, dans « chaque division de bourgade, mais même presque dans chaque maison. Les « hommes à qui ils reconnaissent le plus de considération sont les chefs de ces « factions... Cela parait s'être établi jadis afin qu'un homme du peuple ne man- « quât jamais d'appui contre un plus puissant... — Il en est de même pour les « intérêts généraux de la Gaule ; toutes les cités forment deux partis. » (1). — « L'une de ces classes est celle des Druides, l'autre celle des chevaliers. » (2). César parle ici de la classe des nobles. — Il y a lieu de croire que le culte drui-

(1) De Bello Gallico. Lib. VI — XI.

(2) Ibid. — Ibid. XIII.

dique dût prendre une extension considérable dans la Province et dans nos colonies Grecques dès le premier contact avec les Gaulois. Les très nombreux dolmens subsistant encore au nord de Cannes, à St-Vallier, St-Cézaire, et à Draguignan, etc., en sont la meilleure preuve. « Quelques érudits ont supposé que les dolmens Gaulois étaient des tombeaux, parce qu'en fouillant autour, on a souvent rencontré des ossements humains ; ces os pouvaient être ceux des victimes immolées dans les sacrifices sanglants des druides. Or c'était un usage constant chez les Gaulois que de placer les dolmens, ces grossiers autels du culte druidique, sur les frontières des cités et des pagi. » (1). Sur beaucoup de dolmens « une rigole dont on peut suivre encore la trace, conduisait ce sang vers le bassin où les prêtres le puisaient pour s'en frotter les mains et le visage. C'était dans cet état hideux que, debout sur l'autel, ils intimaient leurs ordres ou peuple prosterné. » (2).

Ainsi donc, les *textes manquent, mais les dolmens subsistent*, et ces très précieuses indications nous ont permis de pouvoir délimiter (peut-être en nous approchant de la vérité) certaines de nos peuplades, et notamment les Quariates et les Ligaunes. Le savant historien rappelle ensuite que chez tous les peuples de l'antiquité les limites avaient un caractère religieux. On les mettait sous la protection céleste ; « à Rome, la borne même du champ était un dieu, le dieu Terme. Les Gaulois plaçant leurs monuments religieux sur les limites, le Christianisme trouvera ces idées enracinées chez le peuple ; il ne fera que les purifier. Et M. de Pétigny ajoute : « Les Gaulois laissaient entre les territoires de chaque pagus ou de chaque cité un espace libre et inhabité qu'ils considéraient comme une terre sacrée et commune à tous, et qu'ils appelaient *Marck*, ou *Marche*, *Marca*. Le Christianisme, pour aider à la faiblesse du peuple et lui faciliter par une similitude de noms le passage de la superstition à la vraie foi, y mit des sanctuaires sous l'invocation de Saint-Marc. » (3). Interdits par Rome, les sacrifices humains changent de nom et deviennent les *tauroboles*, dont les médailles antiques nous ont conservé le souvenir. Le sacrificateur se place alors dans un trou, sous un plancher de bois, et la victime est un taureau. Il y aurait encore beaucoup à apprendre en étudiant les dolmens et les grottes des anciens druides. – On sait que nos ancêtres Gaulois ne brûlaient pas leurs morts, mais les enterraient avec leurs ornements. Les tombeaux en forme d'auge trouvés dans les hautes régions des Alpes-Maritimes ne datent pas de cette époque ; ils sont plus anciens croyons-nous qu'on ne le pense. Nous nous sommes un peu étendu sur cette question *parce*

---

(1) Pétigny (J. de), de St-Romain membre de l'Institut. Histoire Archéologique du Vendômois. 2e Ed. Blois, 1882 ; p. 15.

(2) Ibidem ; p. 17

(3) Ibidem, p. 19.

*que se seront les pagi (et non les cités) qui vont servir de base à l'organisation féodale, au moyen-âge.* Maitresse de la Gaule, Rome recherche l'amitié des classes de nos populations, malgré leur sourde hostilité. Il faut tenter de les attacher au nouveau Gouvernement. Les Druides étant les derniers sur lesquels on pût compter, à cause du double fanatisme de la religion et de la nationalité, deviennent aussitôt l'objet d'une persécution latente, adroitement conduite, et d'autant plus persistante. Rome ne pouvait oublier, en effet, qu'ils avaient été les moteurs secrets de tous les soulèvements contre sa domination. Dans nos contrées, cette religion druidique se cache au fond des forêts les plus inaccessibles, dans les plus sauvages montagnes des Alpes-Maritimes. Tous nos vieux dolmens tombent alors petit à petit dans un oubli de vingt siècles. — Les chevaliers (1) deviennent au contraire l'objet de toutes les prévenances, et de toutes les faveurs. Mieux que personne César avait su profiter des querelles intestines et des jalousies des chefs de Clans, pour pénétrer dans les Gaules ; et, sachant le travers des populations grecques et ligures, s'enviant entre elles, et dont la désunion faisait la faiblesse, il n'avait pas manqué de s'assurer l'amitié des puissants du jour. Il est à croire que, dans leur petite sphère, le dévouement personnel des nobles habitants de Castrum Marsellinum et des environs joint à celui de la Province, lui avait prêté un appui dans sa marche conquérante et dans sa lutte contre le parti de Pompée. On le verra par la suite ; les Empereurs n'oublieront pas ces services, et conserveront une grande partie de ses privilèges à l'aristocratie celtique, qui parviendra ainsi — peut-être même avant les populations dont nous essayons d'écrire l'histoire — à entrer dans toutes les carrières, à s'élever aux plus hautes dignités, jusque dans le Sénat romain. Les noms se latinisent, et bien des usages se perdent ou se modifient ; quelques uns cependant persistent avec ténacité, par exemple les gâteaux donnés par les femmes en étrennes qui, d'après M. de Villeneuve, seraient d'origine grecque, et ceux terminés par une touffe de bruyères, des étrennes Celto-Ligures paraissant un reste de coutume Druidique. Cette transformation toutefois n'était que superficielle. César écrit en parlant de nos pères, Ligures ou Gaulois : « nam plebes pœne servorum habetur loco », (car le peuple en Gaule est presque regardé comme esclave ;... (2) ) et cependant nos peuplades indigènes, comme le clan Celtique, jouissent bientôt des avantages de la vie commune et de l'organisation patriarcale, où le maître était déjà uni au serviteur par des liens nombreux. Ecoutons plutôt M. de Pétigny : « La condition des paysans gaulois n'était point une servitude absolue comme celle des esclaves romains. Ils étaient établis héréditairement dans des fermes qu'ils exploitaient pour leur compte, en payant au maître une re-

(1) « Alterum genus est equitum... » De bello Gallico. Lib. VI — XV.

(2) De bello Gallico. Lib. VI — XIII.

devance fixe en nature... ; ils ne pouvaient toutefois s'éloigner de la ferme, et étaient vendus avec la terre elle-même. Cette condition, définie par le droit romain sous le nom de *Colonat*, peut-être considérée comme un état intermédiaire entre l'esclavage et la liberté... – Les paysans conservèrent leurs mœurs et leur vieux langage ; ils vouèrent une haine implacable aux agents du pouvoir, et continuèrent d'obéir à la voix des Druides errants, des prêtresses réduites à l'état de sorcières...» (1).— La lecture des commentaires et l'examen des nombreux vestiges de constructions antiques en cette partie de la Provence, nous a également amené à attribuer une origine celtique à certains ponts, soi-disant romains, et qui sont ainsi reconnaissables : Ce sont généralement des séries de petites arches coupant le lit des rivières ou des marais, près des îles, et presque toujours à proximité d'une voie gauloise ou romaine. Ces ponts étaient entretenus aux frais des cités qui y percevaient des péages, source considérable de revenus pour nos civitates ou nos pagi ligures, Oxybiens ou Gallo-romains. Nous en trouvons la preuve dans les commentaires qui attribuent les richesses de Dumnorix à ce fait qu' : « il avait été pendant plusieurs années fermier à vil prix des péages. » (2). Ces ponts devinrent les *pontes Mercurii* des romains ; dans notre région et dans le reste de la France, les *ponts St-Michel.*

Tous les auteurs anciens nous représentent les Gallo-romains comme de beaux parleurs, couverts de bijoux, gens déjà raffinés et de naturel très vif et très remuant. Cette peinture est loin de nous déplaire et nous y croyons retrouver bien des signes distinctifs du caractère régional. Leurs femmes portaient un voile blanc ; la *tunique talaire* descendait jusqu'aux talons et était fixée au corps par *un cingulum.* Ajoutons que la découverte de cet ornement dans une nécropole, comme cela arrive fréquemment dans notre basse Provence, à Vence, aux environs de Cannes, etc., est une indication presque certaine de l'âge de cette sépulture. -- Le ceinturon en effet était chez les Gaulois l'insigne des nobles ou chevaliers. Sous le gouvernement impérial, il change de marque distinctive et sert à préciser le grade civil ou militaire. C'était l'insigne du pouvoir, ajoute le savant membre de l'Institut : « Deponere militiœ cingulum, déposer le ceinturon, c'était renoncer au monde et aux honneurs... » -- Baraillon qui a tellement observé les antiquités celtiques signale, (après César du reste) les souterrains existant dans toutes les villes gauloises. Le lecteur nous permettra donc aussi d'appuyer notre dire du premier chapitre sur l'avis de notre beau-père, le savant ami d'Augustin-Thierry, et sur les écrits de Baraillon. Nous demeurons donc convaincu que tous ces récits de caveaux, de

---

(1) Pétigny (J. de). Loc. cit. ; p. 69.

(2) De Bello Gallico. Lib. I — XVIII.

cabre d'or, de souterrains des Encourdoules, de l'île St-Honorat, de l'Oppidum ouest d'Ægitna (notre Mont-Chevalier), de St-Cassien, etc., ne sont pas des légendes populaires, mais bien des faits exacts transmis d'âge en âge. La pioche se chargera un jour de le vérifier. Pour terminer ces histoires de légendes et de vieux récits de nos ancêtres, il n'est pas sans intérêt de rappeler que le *serpent était l'emblême mystique de Baal*, dont le culte a été apporté par les Phéniciens, premiers occupants de notre beau pays bleu, culte du reste en honneur sur tout le sol Gaulois. Toutes les légendes de dragons, celle des serpents fantastiques exterminés par notre grand Saint des îles Cannoises et par tous les premiers apôtres du Christianisme, ne sont que le souvenir poëtique de la destruction des cultes anciens, de la religion des druides et des idoles de la barbarie. Et cependant ne voit-on pas au début du XX[e] siècle, et depuis longtemps déjà, la religion druidique en pleine Angleterre, dans le Pays de Galles, en 1904 ! On y retrouve au milieu d'une foule considérable, l'archidruide vêtu de sa longue robe blanche, entouré de ses bardes au bleu vêtement, et des *ovates* ou *enbages*, vêtus de vert, touchantes manifestations du culte vingt fois séculaire que pratiquèrent les Celtes venus dans les grands bois des Ligaunes de Grasse.

Le VII[e] livre de commentaires nous apprend enfin qu'à cette époque si reculée le *peuple des Gaules a déjà au cœur les sentiments élevés du culte du Drapeau*. Parlant d'une délibération chez les Carnutes, César spécifié que : « ils demandent que chacun engage sa parole et que, sur les drapeaux réunis, « — cérémonie qui dans leurs mœurs est tout ce qu'il y a de plus sacré, — on « leur jure de ne pas les abandonner quand ils auront bientôt ouvert les hosti- « lités » (1).

Tous les historiens ont raconté, revêtu des brillantes couleurs de leur style, le récit de la mort de Cléopâtre et des derniers moments de Marc-Antoine ; nous ne nous y arrêtons donc pas. — Dès lors, l'Empire est fait. César-Octave rentre à Rome vers le mois de juillet de l'an 30, et prend le titre d'Empereur. Il n'a que trente deux ans alors, passe trois ans à bien asseoir sa puissance et à préparer l'organisation des provinces, avec l'assistance de Mécène et d'Agrippa. Le nom de province Narbonnaise parait vers l'an 25, et le nouvel empereur, méditant une descente en Grande-Bretagne nécessitant la réunion d'une flotte importante, semble à cette date avoir traversé nos ports qui contenaient d'utiles moyens de transport. Quant à Fréjus, il parait impossible que le vainqueur d'Actium n'y soit pas allé visiter les marins et les 300 galères que contenait cette ville ; c'est du reste aussi l'opinion d'Aubenas qui en déduit, — mais sans références, — que la flotte Fréjusienne participe

(1) Commentaires. Lib. VII — II.

à la répression des provinces espagnoles révoltées. Fréjus tenant alors le rôle de notre Toulon moderne, toutes proportions gardées, le fait parait logique et acceptable comme probable.

Auguste ne reparait plus sur nos rivages qu'en l'an 20, un an après le mariage de sa fille Julie avec le fidèle Agrippa, alors dans les Gaules. Il est aussi fort probable que les quatre grandes voies dont parle Strabon datent de ce temps. Elles conduisaient : « la première chez les Sentons et en Aquitaine ; la seconde au Rhin ; la troisième à l'Océan ; et la quatrième dans la Narbonnaise et à la côte Massaliote » (1).

Ayant traversé les Alpes « du côté de Nice » écrit Papon (2), Auguste fait élever le *monument triomphal de la Turbie* – « Tropœa, Turbia, ou Torbia ».

Un dernier soubresaut de résistance avait eu lieu, en effet, vers l'an 14, dans nos montagnes, mais il est rapidement réprimé, et les noms de tous les peuples soumis à l'obéissance romaine y sont gravés.

Lyon devient, dans leurs déplacements de ce côté des Alpes, la résidence des empereurs.

La célèbre inscription de la Turbie, que Pline nous a transmise était ainsi conçue :

IMP. CÆS. DIVI. F. AVG.
PONT. MAX. IMP. XIII. TRIB. POT. XVII
S. P. Q. R.

Dans les fouilles exécutées en 1906, par M. Ph. Casimir, on en retrouve de très beaux vestiges, des lettres de 18 et 20 centimètres de hauteur, des fragments de statues, de grosses colonnes cannelées, etc., – Quarante-quatre peuplades y figuraient, dont les *Nerusii*, les *Velauni* et les *Suetri*, avec lesquels avaient fait alliances les premiers habitants d'Ægitna, les Oxybiens et leurs voisins les Décéates. Et voici la fin de l'inscription : « Nerusii, Velauni, « Suetri. Non sunt adjectœ, Cottianœ civitates XII quœ non fuerunt hostiles « sed item attributœ municipiis, lege Pompeia. » M. l'abbé Massa a donc bien raison (3) de remarquer que s'il n'y est pas fait mention des grands ancêtres de Cannes, « c'est qu'ils étaient compris, ou pour mieux dire confondus avec ces derniers. » Tacite nous apprend du reste que, depuis longtemps les Liguriens fournissaient des cohortes particulières se tenant habituellement à *Cemenellum* ou *Cemenelium*-- *Cimiez*, -- sur la voie Aurélienne, et appelées Cohortes liguriennes.

---

(1) Géographie de Strabon. Liv. IV § 11.

(2) Loc. cit. Tome I ; p. 556.

(3) Massa (M. l'abbé). Loc. cit. Hist. de Grasse ; p. 34.

Le fait est d'autant plus indiscutable que Papon l'appuie sur les deux inscriptions qui suivent :

C. MARIVS. CIMOGIO. MILES
COHORT. LIGVRVM. HIC. SITVS. EST.

---

SEX. SVLPICIO. ET. SABINO
VEXILLA. COH. I. L.
L. F. HISER. GRATINI. II
L. T. H. M. H. S.

Et il ajoute, à propos de la seconde : « Sextus Sulpicius, de la tribu Claudia étoit, si l'on peut se servir du terme, porte-étendard de la première cohorte des Liguriens. On appelloit cet officier Vexillarius ou Vexillifer. » (1).

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ainsi donc l'empire est bien gardé, riche et glorieux. Les plus belles régions des trois parties du monde sont aux pieds de Rome, et le sol se couvre de monuments grandioses, d'amphithéâtres, d'arcs de triomphe, d'arènes et de palais somptueux. C'est la surface !... -- Au fond, fleurissent le despotisme et l'esclavage. Le vertueux Caton fera impunément assommer ses esclaves infirmes ou trop vieux, comme on abat un cheval hors de service. Pollion engraissera ses murènes de la chair de ses esclaves. « Et c'était, s'écrie M. de Pétigny, l'ami de Virgile et d'Horace ! Ab uno, disce omnes ! On vend un esclave au marché comme un animal domestique. On a *le droit* de le laisser mourir de faim, de le faire périr sous les coups !... »

Tel est l'état où nous laissons le sol de Cannes-la-Jolie et de tout l'Empire romain, quand surviennent les divins et gigantesques évènements de l'humble petite ville de Bethleem !



(1) Papon. T. I ; p. 34.

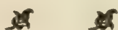
## CHAPITRE III

# L'Empire
# Débuts du Christianisme
# et de Lérins



CHAPITRE III

# L'Empire.
# Débuts du Christianisme et de Lérins.





E neveu du grand conquérant, le premier Empereur, Auguste qui donnera son nom au siècle, étend sur le monde son bras tout puissant, et cependant : « Aucun philosophe, aucun législateur n'a encore soupçonné la possibilité d'une organisation sociale fondée sur la liberté de tous. Et voilà qu'au milieu de ce monde, où les deux tiers de la population étaient assimilés aux bêtes de somme, une religion nouvelle apparait.

Elle proclame l'Egalité de tous les hommes devant Dieu, efface les distinctions de riche et de pauvre, de maître et d'esclave, et ne voit dans le genre humain que des frères » (1). Et ceci sapera la Société romaine jusque dans ses fondements.

On pourrait aussi se demander comment le peuple romain laissa aussi facilement détruire la République pour établir le pouvoir personnel, si l'on n'avait l'explication de ce grand évènement historique par les annales de Tacite. On était assoiffé, dit-il, de calme et de paix, après un siècle de guerres civiles et d'incessants désordres. Nos populations côtières surtout, doivent être particulièrement désireuses de voir cesser le passage des troupes, les continuelles levées, les surcharges d'impositions et les luttes fratricides. Le grand mérite d'Auguste et de ses successeurs, est principalement d'avoir su maintenir pendant près de deux siècles cette paix si ardemment désirée, et si adroitement conquise.

Notre population de la région Cannoise commence alors à augmenter un peu, à voir croître son bien être et le luxe qui l'entoure. Une des causes d'accroissement de la population d'alors est la *loi Poppæa, établissant des*

---

(1) Pétigny (J. de). Loc. cit. Hist. du Vendômois, 2e Ed. ; p. 100.

*amendes contre les célibataires.* Nos législateurs de 1904 ne demandent pas autre chose du reste, et ce retour à la législation romaine, après dix-neuf siècles, ne laisse pas que d'avoir son côté curieux. Ces amendes jointes aux douanes rétablies en Italie — et dans la Ligurie qui se termine alors au Var, — centième des denrées vendues et vingtième de la valeur des héritages — ce qui se rapproche assez de nos impôts actuels —, permettent de subvenir aux dépenses énormes nécessitées par tous les travaux de l'empire.

L'*ærarium*, est le trésor public ; celui du prince est le *Fiscus*, — d'où le Fisc, — S'entourant de fonctionnaires à sa dévotion, il est à présumer qu'Auguste n'est pas long à trouver un concours souple, actif et intelligent dans notre population mêlée de Gaulois.

La flotte de Fréjus pendant ce temps est augmentée, fait la police de la Méditerranée, avec celles de Misène et de Ravenne ; et Castrum-Massellinum lui fournit probablement d'excellents marins.

Les derniers druides de la haute vallée du Loup et des hauteurs de Grasse sont enfin refoulés définitivement, du moins en apparence. Il faut en finir avec la religion Celtique avant de s'en prendre à Chreistos et aux martyrs de sa foi ! Le même mouvement s'étend sur toute la Gaule « et les montagnards des Alpes doivent renoncer à leurs brigandages » (1). On le voit, l'amour de l'indépendance était tenace chez les nouveaux sujets de la Rome victorieuse !

Après 44 ans de règne, âgé de 76 ans, le 19 août de l'an 14 de J.-C. « Auguste se farde le visage. Ce consciencieux acteur appela ses amis, leur demanda s'ils estimaient qu'il eut bien joué le drame de sa vie et conclut par ces mots : Eh bien, s'il vous a plû, applaudissez. » (2).

Après avoir adopté Tibère et Agrippa Posthume (en l'an 4), Auguste avait dû sévir contre ce dernier à cause de ses débauches, et le reléguer dans l'île « Planasia ». C'est dans l'île *Pianosa, près de la Corse* qu'il faut lire, et non comme l'a cru pourtant Honoré Bouche, notre île St-Honorat qui, depuis Vergoanum n'intervient nullement dans l'histoire de ce temps.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que, dans le partage survenu, l'an 27 av. J.-C. avec le Sénat romain, Auguste s'était réservé, outre la Dalmatie, échangée contre Chypre et la Narbonnaise, toutes ses conquêtes, dont les Alpes-Maritimes (3). Pendant que toutes les affaires publiques sont centralisées en sa puissante main, les classes riches se livrent à la débauche,

---

(1) Duruy — Tacite, etc.

(2) *Duruy. Histoire romaine*, 1894. Nouv. éd., p. 410. Notons en passant que les premières bibliothèques publiques sont de cette époque.

(3) Ibid-Ibid. p. 395.

en se désintéressant du reste : « Je n'ai pas de goût, écrit Properce, pour la gloire du soldat », déjà l'antimilitarisme ! « et ne suis pas propre à la vie des armes. » C'est l'âge où l'on célèbre le vin de Lesbos bu dans les coupes précieuses ; c'est le début d'une société aussi paresseuse que riche et libertine. Entre temps, les petites gens de nos côtes se multiplient, s'ancrent sur notre sol ensoleillé et fleuri, et se livrent à leur paisible commerce.

Aucun texte n'affirme ici la venue d'Auguste ; mais, tous les auteurs s'accordant à lui prêter de nombreux voyages, puisqu'il pouvait se reposer sur Mécène et Agrippa pendant ces absences, il est à présumer qu'il visita ce petit coin de terre, déjà attaché à l'Empire.

Parmi tous les grands hommes de cette époque, l'un d'eux doit arrêter notre attention : *Agricola* presque un compatriote, puisque Fréjus lui donna le jour.

« Cnéus Julius Agricola, originaire de Forum Julii, colonie ancienne et célèbre, eut ses deux aïeuls procurateurs des Césars, dignité qui égale celle de chevalier. Son père, Julius Grœcinus, de l'ordre des Sénateurs, connu par son amour pour l'éloquence et la philosophie, mérita par ses vertus mêmes, la colère de l'empereur Caligulà, et, en effet, il reçut l'ordre d'accuser Marcus Silanus, refusa et périt. Sa mère fut Julia Procilla, de la plus rare chasteté. »(1) Et voici cette fois un texte glorieux et indiscutable, non sur un Cannois, mais sur un très illustre et très proche voisin, puisque Forum Julii n'est pas à plus de 27 kilomètres de Castrum Marsellinum. On nous pardonnera de l'adopter et de donner quelques détails, certains cette fois, empruntés à l'illustre historien latin, et de nombreux extraits de l'historien de Fréjus, Aubenas, où nous puisons ce qui concerne Agricola. Les sarcasmes n'étaient pas épargnés aux provinciaux nos compatriotes que « César place dans le Sénat où ils ont quitté leurs braies pour prendre le laticlave » (2), et l'on placardait ceci : « Le public est averti de ne pas indiquer le chemin du Sénat aux nouveaux sénateurs. » (3); cela peint bien la mentalité de l'époque. L'Italie est donc loin d'avoir pour nos peuplades ralliées la bienveillante générosité, et la clairvoyance colonisatrice du Conquérant... ; la jalousie et la malveillance ne sont-elles pas de tous les temps ! Julia Procilla mourant aux environs de Vintimille « dans ses domaines », écrit Tacite, cela fait croire que cette famille exerce ses fonctions dans la circonscription des Alpes-Maritimes, devenue une des petites provinces. — Meurtrier de son frère, empoisonneur de sa mère, inceste avec ses sœurs, Caligula, aussi féroce qu'insensé veut encore faire condamner le père de la pre-

(1) Tacite. Vie d'Agricola. § IV. (Collection Panckoucke).

(2) Ornement de la noblesse.

(3) Suétone. Notice de César. § 80.

mière de ses cinq femmes, Marcus Silanus, et par un homme aussi vertueux et honorable que Grœcinus. « Il refusa, et périt », écrit Tacite avec autant de concision que de laconisme. Mais revenons à son illustre fils. Comme le dit si bien Aubenas, « en empruntant à l'immortel récit de Tacite, la sobriété sera du respect. » — « Agricola était né aux Ides de juin (le 13 du mois) sous le troisième consulat de Caïus César (Caligula) ; il sortit de la vie, âgé de cinquante-six ans, le dix des calendes de septembre — 23 août — Collega et Priscus étant alors consuls. » (1) D'après les savants auteurs de « l'Histoire littéraire de France » une faute se serait glissée dans le texte de Tacite, et il faudrait lire, sous le *second* consulat, c'est-à-dire l'an 38 de l'ère Chrétienne. On croit que l'enfance d'Agricola s'écoule à Vintimille et à Fréjus « au milieu des études et de tous les arts libéraux. » (2). Notre héros devient Tribun militaire ; (il y en avait plusieurs dans chaque légion). Vigilant, circonspect, plein d'expérience et d'émulation, il a la passion de la gloire militaire : « passion ingrate en ces temps, où de sinistres soupçons enveloppaient tout ce qui s'élevait, et où une grande réputation n'était pas moins périlleuse qu'une mauvaise. » (3). N'est-on pas frappé de la ressemblance existant entre nos gloires militaires du XVIII[e] et du XIX[e] siècles, avec celles de la fin du règne de Domitien ! — Après avoir épousé Domitia Decidiana, nous retrouvons Agricola, questeur en Asie, tribun du peuple et préteur. Peu après il perd sa mère, et de graves évènements se passent dans nos environs, entre les armées de Vitellius et d'Othon ; nous les détaillerons bientôt. Finissons auparavant le résumé de la vie du glorieux enfant de Fréjus, que nous continuons à emprunter à Aubenas, convaincu que nous sommes de ne pouvoir mieux faire.

Dans son deuxième séjour en Grande-Bretagne, lequel dure trois ans cette fois, on le voit remplacer parfois Cerialis, son général, ce qui montre l'estime que faisait ce dernier de son caractère et de ses mérites. Aussi habile que modeste, Agricola rapporte tous ses succès à son chef : « échappant à l'envie, mais non pas à la gloire. » Devenu Patricien, il reçoit le gouvernement de l'Aquitaine, s'y montre aussi habile que ferme et conciliant, et après 3 ans est nommé *Consul, le* 1[er] *juillet de l'an* 77. Tacite obtient, en 78, la promesse de la main de sa fille, qu'il épouse l'année suivante. Tacite n'a que 25 ans, et n'a encore obtenu que des succès de barreau : « Agricola l'avait sans doute deviné, comme il avait su apprécier les qualités d'un gendre aussi digne de lui. » (4). — Désigné Pontife, après son consulat, ayant tant contribué à la *conquête de la Grande-Bretagne, Agricola en est nommé commandant général*... Combien

(1) Tacite. Vie d'Agricola. § XLIV. — Aubenas ; p. 155.

(2) Tacite. Ibid. § IV.

(3) Ibid. § V.

(4) Aubenas ; p. 176.

de nos hôtes hivernants anglais se souviennent, en 1904, qu'un fils de l'Estérel, de cette région de St-Raphaël et de Cannes devenue leur séjour de prédilection, était il y a mil huit cent vingt-six ans le tout-puissant maître de l'Angleterre ! Cette dernière montrait du reste un acharnement presque aussi grand que la Gaule pour conserver sa liberté ; elle avait donc besoin d'être confiée à une main souple autant que ferme. Le choix de Vesparien ne pouvait donc être meilleur. Il fallut aussi huit ans de guerres (comme César pour la Gaule) pour obtenir la pacification de la Grande-Bretagne — juin 78 à l'an 86 — Les empereurs allaient vite en ces époques troublées !... Vespasien et Titus n'étaient plus. Domitien décerne bien à notre héros les honneurs de la statue et les ornements du triomphe, mais ses lauriers lui portent ombrage et : « c'est la nuit, sur un ordre impérial que se fait à Rome l'entrée du vainqueur de l'Angleterre ! » Pendant cinq ans alors Agricola « expie sa gloire,... et sa mort qui suivit une courte maladie fut un deuil public, car on sentait la perte que faisait l'empire. » (1). On le crut du reste empoisonné. De ses relations avec Fréjus, on ne sait absolument rien.

« Tel fut Julius Agricola, le plus illustre des enfants de Fréjus, qui s'est honoré en décorant de ce grand nom sa principale place publique. » (2)....

Nous avons laissé nos populations Oxybiennes reléguées en partie dans les régions élevées des Alpes-Maritimes, le reste des habitants côtiers se latinisant de plus en plus ; et nous avons essayé, (sans beaucoup de fruit nous le craignons), de dégager leur état social en ces époques reculées où les documents sûrs font d'autant plus défaut que la population est moins nombreuse. Il en sera forcément de même, hélas, pour les premiers begaiements du Christianisme aux environs de Cannes. Voici cependant quelques indications :

A entendre M. l'abbé Massa, une colonie juive aurait été chassée de Rome, vers l'an 19 de notre ère, par Tibère, pour des motifs inconnus, et cette colonie juive, nécessairement plus civilisée que nos ancêtres indigènes, n'aurait pas tardé à faire cause commune avec eux. La Sardaigne lui aurait été assignée comme lieu d'exil sous le prétexte fallacieux de réduire les brigands qui désolaient ce pays ; mais en réalité, ajoute le même auteur, pour la faire périr dans un climat pernicieux et pestilentiel. Peu de temps après, les pauvres exilés auraient fait voile vers la Ligurie pour y trouver un refuge « chez les bandits de Malbosc » (3). Nous pensons que lorsque l'auteur parle « des Marseillais qui refusent de donner l'hospitalité à ces malheureux proscrits » il veut dire : les habitants de Castrum Marsellinum. Nous regrettons de ne

---

(1) Ibid. p. 179.
(2) Ibid. ; p. 180.
(3) *L'abbé Massa. Histoire de Grasse* ; p. 41.

pouvoir présenter aucune référence pour ces allégations, non plus que pour les suivantes qu'il convient cependant d'indiquer ici : Après s'être étroitement unis, les deux peuples n'auraient plus formé qu'une même famille, et bientôt la peuplade nouvellement venue : « quitte la forêt de Malbosc pour transporter ses lares dans l'endroit où se trouve le village de Magagnosc (1), nom dérivé du latin *Magalia* qui veut dire cabane, méchantes loges d'habitation. D'autres disent que ce mot vient de provençal, « Magagno » (tromperie, fourberie, duplicité. Cette seconde interprétation, malgré les contestations de Garcin, ne nous parait pas tout-à-fait dépourvue de sens. Les premiers habitants, Juifs et Oxybiens, étaient pleins de duplicité et de fourberie.» (2) — L'aspect de la région de Cannes et de Grasse va dès lors se modifier rapidement ; les forêts diminuent, tandis qu'augmentent les fastueuses habitations des romains fuyant les proscriptions des Caligula et des Néron. Elles ont d'ailleurs laissé des traces à Opio, à Castellaras, etc. De là, la quantité assez considérable d'inscriptions romaines trouvées jadis, ou encore enfouies dans notre voisinage. — Cela nous amène à dire quelques mots d'une des plus connues, celle de Castellaras, encastrée dans un mur d'enceinte de la propriété principale, à l'extérieur et près d'une chapelle. Après en avoir relevé tous les détails, nous les avons adressés à M. le commandant Espérandieu, le savant directeur de la Revue Epigraphique, correspondant de l'Institut. La voici dans sa touchante naïveté :

« Aux Dieux Mânes,

« Passant, regarde je t'en prie, et cette inscription t'arrachera des larmes. Combien trop prématurément ai-je été la proie de la mort. A trente ans, la douce lumière de la vie m'a été ravie, et, seul de ma famille, j'ai vécu sans enfant, malheureux que ma mère a pleuré parce qu'elle a perdu les hommages de la pitié filiale. A Quintus Luccunius Verus son fils bien aimé Raielia Secundina, sa mère, a élevé ce tombeau. »

Sénequier notamment, et Ed. Blanc l'ont signalée ; mais ce dernier avait lu « Raiela » alors que le nom exact est RAIELIA.

Aucun des A de l'inscription n'est barré, comme nous l'avons fait remarquer, en donnant toutes les mesures et les détails nécessaires. — Jetons aussi un coup d'œil sur nos voisins de l'Est, sur Antipolis. — D'après M. E. B. Chabert Plancheur (3),Antibes était entourée d'une enceinte de remparts de 350 m.

---

(1) Magagnosc, petit hameau à 4 kilom. N.-E. de Grasse, avant le *Bar*, où subsistent de belles inscriptions romaines.

(2) *M. l'abbé Massa. Loc. cit.* ; p. 42.

(3) Histoire d'Antibes ; p. 15. (d'après Bazin ?).

environ sur huit mètres de hauteur, muraille flanquée de cinq tours ayant des murs de deux mètres d'épaisseur et : « cinq portes épaisses de cinquante centimètres que l'on faisait monter ou descendre, permettant seules d'entrer dans cette forte place, boulevard avancé des Romains qui y auraient formé un arsenal et un dépôt pour les armées de terre et de mer. L'anse de St-Roch servait admirablement à de belles salines, et l'on croit qu'ils en avaient aussi formé *au quartier dit de la Salisse.* » — *Le sanctuaire actuel de la paroisse d'Antibes était, suivant la tradition un temple de Diane.* Du reste, le colonel Gazan a parfaitement décrit le premier autel dressé à Antibes, table calcaire de Vence, avec une corniche, et ayant une cavité en forme de Chrisme, le tout mis au jour pendant les démolitions faites à un autel de la paroisse. (1). L'inspection du dé et de la cavité en question avait amené le colonel Gazan à croire « que cette table avait primitivement servi d'autel pour les sacrifices à cette déesse, » avant de recevoir par la suite les reliques nécessaires au culte chrétien. A l'appui de son dire, l'auteur cite également les instructions formelles du pape St-Grégoire-le-Grand (à St-Augustin, apôtre de l'Angleterre, croit-il), *mais en réalité,* d'après Bène, *à l'abbé Mellite.* (2). — Ces instructions pontificales furent scrupuleusement exécutées non seulement à Antibes, mais dans toute la Provence. (3). — Ainsi donc, après les voies romaines, les ports de la côte où les abris de nos îles Cannoises, les nécropoles principales indiquant la proximité des centres habités, les principaux grands passages de troupes, les hommes les plus remarquables, etc., voici que reparaissent maintenant des oppida, de petites villes même, des théâtres et des temples romains. Lorsque nous parlerons en détail de notre butte Cannoise de Saint-Cassien, nous retrouverons, là encore, un monument de l'antique religion, *un temple de Venus.* — Il subsiste alors, ici, bien des superstitions, *bien des petits dieux champêtres et particuliers.* Ainsi, dans notre grand massif de l'Estérel, non loin de « la Verne » on trouva jadis une inscription bien spéciale... DEA SYLVARVM, sûrement la déesse dont parle l'abbé Papon. (4) — Tout à côté de Cannes même, à Vallauris, sur la colline de Pioulet, quartier des Pertuades, fut découverte l'inscription qui suit :

PIPIO. V. S. L. M. NASIDIA
EPICTESIS.

« Pipius suivant M. Mowat serait le dieu qui présidait au vagissement

---

(1) *A. Gazan. Notice sur un autel ancien trouvé à Antibes.*

(2) Gregorius Mellito abbati in Francia;... ad... nostrum Augustinum episcopum perduxerit, dicite ci... Data xv. Kalend Juliarum, imperante domino nostro Mauricio, Tiberio, piissimo Augusto. » Opera sancti Gregorii. Tome II. Lib. XI. Indic. IV. Epist. LXXVI.

(3) Voir : *Dr M. Bernard.* Loc. cit. ; p. 12, p. 71, p. 53.

(4) Papon. Loc. cit., T. I ; p. 424.

des nouveaux nés », (1) ou plutôt, d'après M. Espérandieu, à l'élevage des poussins, qui sont sujets à de grandes mortalités. Dans tous les cas, ajoute le savant Directeur de la Revue Epigraphique « Pipius n'est pas un dieu celtique ; son nom dérive du grec, et lui-même est grec, comme le lieu où a été trouvé son autel. « (2). Voici donc encore une divinité éminemment régionale que nous nous serions reproché de ne pas signaler ainsi que la suivante, *très belle lamelle de bronze trouvée près de Téoule,* (3) (puis portée à Aix), dont nous avons déjà dit un mot, et dédiée à *Mars Olloubius.*

Ed. Blanc en avait signalé une semblable trouvée à Vallauris, dans le jardin du Château, à la partie Est, et une autre très nette, ainsi conçue : (4)

VIGILIA METIA MASSAE FILIA
MARTI OLLOUBO
V. S. L. M.

Ed. Blanc croit même qu'elle est encore enterrée dans la région ?

Enfin Papon signale aussi le même dieu, d'après l'inscription trouvée à Mandelieu (à l'ouest de Cannes) faisant dériver ce nom du mot grec *ollumi* (détruire). Puisqu'on rencontre ainsi partout sur notre territoire d'Ægitna, ce dieu destructeur, nous en concluons que ce *Mars Olloubius était le dieu préféré de nos ancêtres Oxybiens, avant le Christianisme.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Avant d'aller plus loin arrêtons-nous un instant sur le choc des armées romaines dans nos environs, sur la *Bataille de la Brague, livrée en l'an* 69 *de notre ère dans la plaine de Biot.*

En recherchant les célébrités de Fréjus à l'époque romaine, Aubenas signale aussi un autre compatriote d'Agricola, *Valère Paulin,* incontestable-

(1) Estampage de Mougins de Roquefort — Abbé Thédenat — Bull. des Ant. de Fr. 1885 ; p. 168 — Mowat — Bull. Epigr. p. 142. Hirschfeld CXII. 5722.

(2) Revue Epigraphique. N° 105, juin 1902 ; p. 253. *Auguste Allmer.* Les Dieux de la Gaule.

(3) *G. Allmer.* Loc. cit. *Revue Epigraphique,* N° 104, p. 237.

(4) Ed. Blanc. Epigr. Ant. des Alp.-Mar. T. I ; p. 135. — T. II ; p. 295.

ment né dans cette ville « Paullino patria Forum Julii » écrit Tacite. (1), Nous en parlons ici au même titre qu'Agricola, et parce que, étant lié avec l'empereur Vespasien, il se trouve ainsi mêlé avec l'histoire des évènements qui vont suivre.

Après le meurtre de Néron, survenu en 68, Galba est proclamé empereur par les prétoriens qui le massacrent à son tour dix mois après, et élèvent à sa place Salvius-Othon (16 janvier 69). Toute l'Italie reconnait ce dernier, tandis qu'Aulus Vitellius se fait proclamer par son armée du Rhin et du Nord de la Gaule. Afin de prévenir son rival, Othon détache F. Valens et A. Cecina pour pénétrer en Italie par les Alpes. C'est alors que nos populations se déclarent pour Vitellius, l'élu du Rhin et de l'armée des Gaules qui, au fond, leur représente les vieilles attaches avec le passé. Othon dispose des flottes de Misène et de Ravenne, tandis que celle de Fréjus reste seule pour la défense de nos rivages. Où se trouve alors Valère Paulin ; Tacite n'en dit rien, mais nous le supposons plutôt à Fréjus où l'appellent le devoir et l'intérêt des siens. Othon embarque à la hâte ses cohortes à Misène, et vient occuper l'embouchure du Var. Il a des légions d'anciens marins, 2.000 gladiateurs, et une force importante composée de prétoriens : « l'âme et le nerf de l'armée, les conseils et les surveillants des généraux mêmes. » (2). Et voici de nouveau notre beau pays envahi par les troupes romaines, soumis aux exactions formant l'habituel cortège des armées en campagne, et à une nouvelle levée de troupes, d'ailleurs absolument inexpérimentées. Après avoir traversé le pays des Voconces (Bas-Dauphiné), Valens laisse une partie de ses forces à la garde de Fréjus ; le reste marche au devant d'Othon : « . . . . . . . . . deux cohortes de Tungriens, quatre escadrons de cavalerie, et l'aile entière des Trévires avec le préfet Julius Classicus..... Douze escadrons de cavalerie, et l'élite des cohortes s'avancèrent contre l'ennemi. On leur enjoignit une cohorte de Liguriens, ancienne garnison auxiliaire du pays, et cinq cents Alpins (Alpini), qui n'avaient pas encore été sous les enseignes. » (3). Ces troupes arrivent trop tard pour empêcher le pillage de Vintimille et l'assassinat de la mère d'Agricola. Il découle cependant du texte formel du grand historien latin que si : « l'élite des cohortes s'avança contre l'ennemi », les douze centuries (escadrons) de cavalerie ne doivent pas aller aux allures vives puisqu'elles n'arrivent même pas à temps pour empêcher les Othoniens de tout mettre à feu et à sang. Ces cavaliers ne s'endorment-ils pas un peu dans les délices, non de Capoue, mais du pays enchanteur de Cannes ; ne cantonnent-ils pas trop longtemps dans notre riche plaine de la Siagne ? Nos Marsellinois aussi et les habitants des Alpes-Maritimes fournis-

---

(1) Tacite. Hist. Lib. III ; § 43.

(2) Ibid. Lib. I. ; § 87.

(3) Tacite. Hist. L. II ; § 14.

sent donc 500 des leurs, bien à contre-cœur probablement, pour former la cohorte Ligurienne.

Suivons encore le texte latin ; nous donnerons après le résultat de notre étude personnelle faite sur place, basée sur les découvertes récentes, et le plan du combat, tel qu'on est forcé de le comprendre, selon nous. Ayant passé le Var, Othon rencontre l'ennemi entre Cagnes et Antibes, ses troupes suivant le bord de la mer, étant appuyées par la flotte. Après un combat sanglant livré ainsi dans la plaine de la Brague, les Vitelliens sont forcés de battre en retraite sur Antibes d'abord, pour repasser encore hélas sur notre malheureux territoire. « Les Othoniens revinrent à Albingaunum (Albenga), dans la Ligurie intérieure. » (1). Bien que n'ayant aucune habitude de la guerre, nos montagnards régionaux se conduisent bravement en cette journée puisque Tacite ne dit nullement qu'ils aient faibli, fait très honorable pour notre pays. Fidèles à leur parole, nos petites cités des rives azurées, défendent donc de leur mieux Vitellius, pendant que Valens et Cécina franchissent les Alpes avec le restant de l'armée et ces « Pagani », Tongres et Trévires qui viennent de combattre à la Brague et auxquels Vitellius attribue en grande partie son échec. Mais le sort de l'empire se décide bientôt, à Bédriac (entre Crémone et Mantoue, le 14 Avril). Complètement vaincu cette fois. Othon se tue et, au mois de mai, Vitellius fait à Rome son entrée triomphale.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Si l'on se reporte maintenant à notre communication de 1904, (2), on verra qu'on a découvert, en 1900, chez M. Josephin Causse, au point A sur le croquis suivant, *douze pierres de calcaire dur, de grandes dimensions, dont six portant d'importants bas reliefs.* (à Biot).

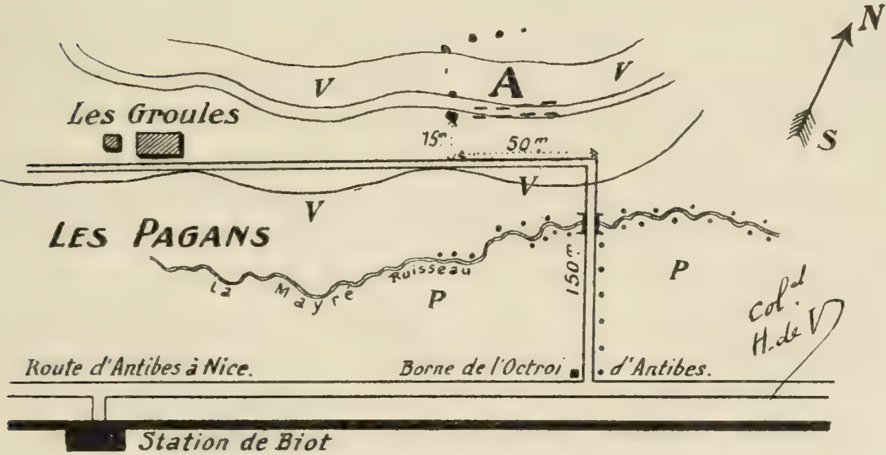
Afin de mieux préciser cette très importante découverte des restes d'un monument commémoratif pareil, qui a déjà attiré l'attention du monde savant, nous *en avons relevé exactement l'emplacement, et mesuré tous les blocs.* N'oublions pas, comme l'a fait remarquer M. Paul Marieton, que les paysans nomment ce point « Le Pagan » (Pagani), en souvenir des Barbares, des Tongres et des Trévires qui y combattirent. Si ce ne sont pas là les ruines d'un arc de triomphe ou d'un cénotaphe, suivant l'expression de M. Bordellet « ce sont les restes d'un monument commémoratif orné de sculptures guerrières. » En suivant le texte même de Tacite, il est impossible de placer autre part cette bataille : « Vitelliani *retro* Antipolim, Narbonnensis Galliœ municipium Otho-« niani Albingaunum interioris Liguriœ *revertere.* » Sardou a donc mille fois raison d'avancer que si « les Vitelliens se replient sur Antibes, faisant ainsi un

(1) Tacite. Hist. Lib. II ; § 15.

(2) *Communication à la Société des L. S. et A. des Alpes-Maritimes. Janvier* 1904.

# CROQUIS DE L'EMPLACEMENT DES BAS-RELIEFS
## de la Brague

---




(Dessiné par le Colonel H. de VILLE d'AVRAY)

mouvement en arrière jusqu'à cette ville, les Othoniens retournant à Albenga » ce combat n'a pu se livrer qu'à ce point de la côte. Au point de vue militaire, c'est encore plus explicite : Dès le début de la description du combat Tacite n'écrit-il pas : « Maritimas tum Alpes tenebat procurator Marius Matu-« rus (Lib. II, ch. XII). — Irritatus eo prœlio Othonis miles vertit iras in mu-« nicipium Albium Intemelium... (Lib. II, ch. XIII). » Il est impossible de mieux spécifier la marche de l'armée que ne le fait Tacite, avec sa précision habituelle. Mais c'est la prise de contact, la bataille et la marche rétrograde traditionnelles. Mais comparons ce texte avec la Topographie du terrain, *témoin oculaire des évènements celle-là.* « L'armée était ainsi disposée ; une partie des « soldats de marine, mêlée avec les paysans (disons plutôt les Barbares), étaient rangés en amphithéâtre sur les collines voisines de la mer... Les Vitelliens moins forts en infanterie, mais puissants en cavalerie, placent les montagnards des Alpes sur les monts voisins, et leurs cohortes, les rangs serrés, derrière leur cavalerie. » (1) — Mais c'est un ordre de bataille absolument correct, et s'*adaptant surtout admirablement à ce terrain*, (*mais à celui-là*, *seulement*), car aucun point de notre côte n'offrait les mêmes points d'appui à une armée et à une flotte. Les collines de Biot, les Aspres, Vaugrenier, les Maurettes forment bien « les collines voisines de la mer en amphithéâtre » dont parle Tacite, et qu'occupait l'armée d'Othon. Vitellius, moins fort en infanterie, place ses montagnards des Alpes dont il est moins sûr puisqu'ils n'ont pas été sous les enseignes, aux cotes 86, 87 (2), sur les monts voisins, *en réserve,* au Sud de la Brague, excellente couverture, et, lance sa cavalerie suivie de ses cohortes serrées sur le terrain propre à la cavalerie, dans la plaine de la Brague, la guerre se pliant toujours au terrain. Nous rétablissons ainsi sûrement le plan de cette bataille dont nous faisons ici un croquis d'ensemble, en faisant remarquer, de plus, que la propriété de M. Causse où se trouvent les bas-reliefs, est placée juste entre les deux armées. L'opinion émise par certains écrivains, que les Vitelliens avaient élevé pour s'y retrancher la grande butte de St-Cassien, ne soutient pas l'examen, d'autant plus que l'intérieur de cette éminence n'est que du *sistre* tertiaire, ce que les géologues nomment « poudingue » mot anglais absolument inutile en Provence comme le disent si bien Mistral et Pierre Devoluy.

Sans entrer dans tous les détails de ces bas-reliefs, on remarquera le *galea,* casque à cornes des Barbares « que l'on retrouve, dit M. Salomon Reinach, sur le revers des deniers romains représentant des trophées gaulois ou Cimbriques. » Etant donnée la présence de Pagani à ce combat, ce bas-relief

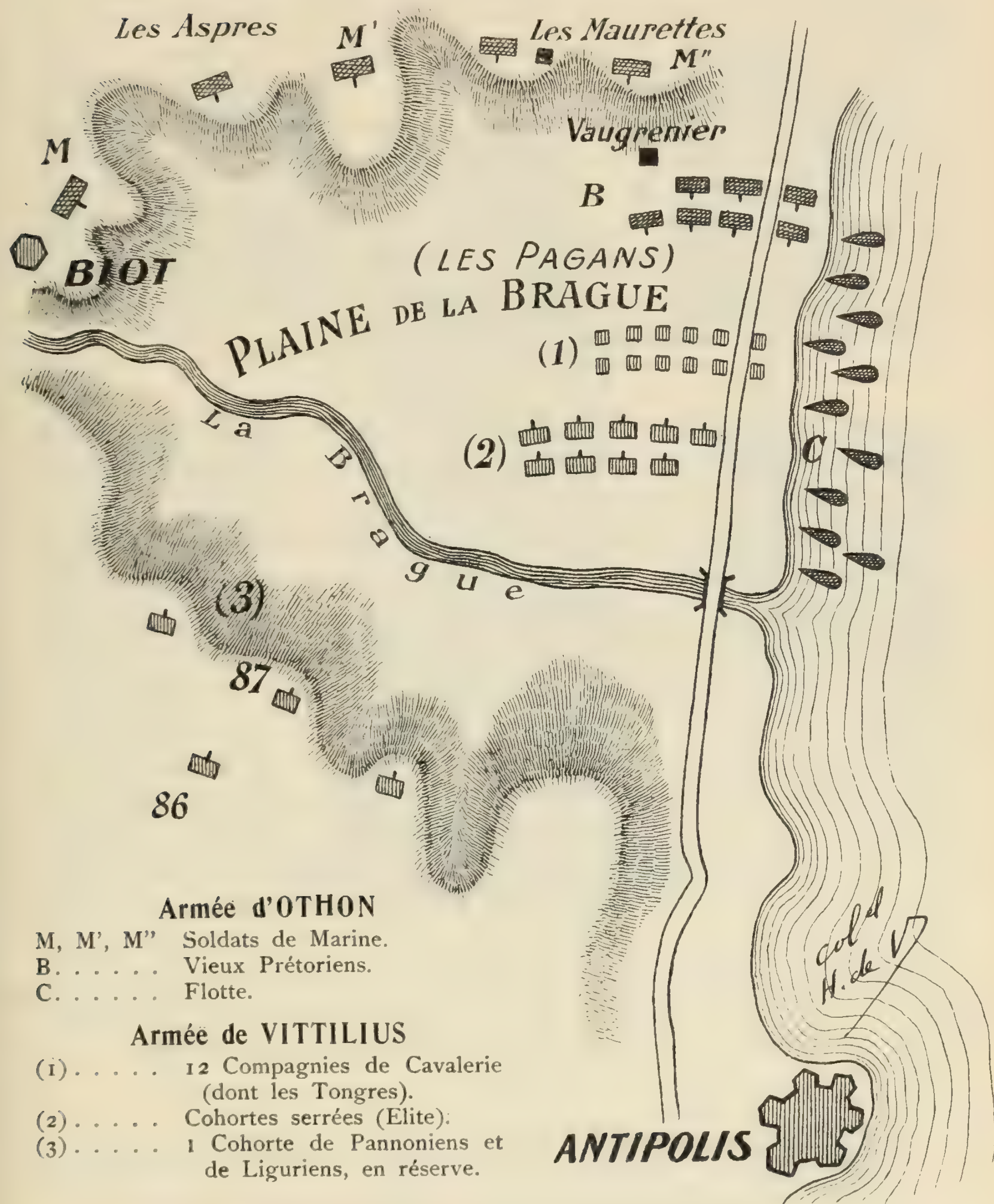
(1) Tacite. Lib. II. Ch. XIV — Panckoucke, p. 175.

(2) Voir la carte d'Antibes au 1 : 80.000.

# Bataille de la Brague

(l'an 69 après J.-C.)

(Dessiné par le Colonel H. de VILLE d'AVRAY)




Croquis expédié à 1 : 40,000

était donc absolument de circonstance, et ces ruines offrent ainsi pour notre région le plus grand intérêt archéologique et historique. Ce qui nous a surtout frappé ce sont les séries d'épaisseurs de ces blocs. (Voir notre essai de reconstitution) :

A et E ont 32 cm. ; B et C, 38 ; J et L, 45 ; F. G H, 48 ; D. I. K, 50 cm. — Il y avait donc sur ces douze pierres, six blocs de 50 et 48 cm., placés en bas, croyons-nous, deux autres manquant ou restant encore enterrés aux environs, et par dessus, six blocs allant en diminuant d'épaisseur. D'où je conclus que *le Monument de la Brague devait être une sorte de Pyramide quadrangulaire à la base, portant au moins sur chaque face deux blocs chargés de bas-reliefs.* Une inscription (non encore retrouvée) devait aussi s'y trouver, peut-être sur la face nord, pour pouvoir être lue de la voie romaine placée suivant nous plus près des coteaux que n'est la route moderne. Il va sans dire que le croquis ci-contre présente les faces supposées de notre reconstitution basée uniquement sur ce que nous avons trouvé sur place, mais que modifieraient peut-être les fouilles futures, qui pour nous s'imposent (1).

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Après cette bataille et la défection des flottes de Misène et de Ravenne, Valens en se rendant sur le théâtre de la guerre avec une autre armée est sur le point de réveiller les hostilités.

Nous retrouvons alors, et notre Fréjusien, Valère Paulin, et notre procurateur des Alpes-Maritimes, et la mention du port de *Monaco, appelé alors Hercule Monœcus.* (2). Le texte de Tacite est formel, nos populations voisines et les Vitelliens restent fidèles à leur parole ; le récit du grand historien est une attestation de loyauté. La tempête empêche Valens d'envahir la Narbonnaise : « le jette dans les Stœchades, (îles d'Hyères), « îles des Marseillais ; là des galères liburniennes envoyées par Paullinus, se saisirent de lui. » (3). D'après Aubenas, Paulin pour cette capture avait dû mettre à la mer des *liburnicœ*, sortes de barques légères prises à Fréjus, ou envoyées à Hyères à cette occasion. Avant de partir pour l'Italie, où il est tué dans sa prison d'Urbinum, Fabius Valens est montré captif à Fréjus pour encourager la fidélité de nos populations. — Vespasien recueille alors le fruit de ses efforts ainsi que de l'alliance de notre procurateur et de nos peuplades des Alpes-Maritimes, et, vainqueur de Vitellius, voit ce dernier se donner la mort — décembre de l'an 70 — L'avènement de cet empereur honnête et juste fait oublier à nos

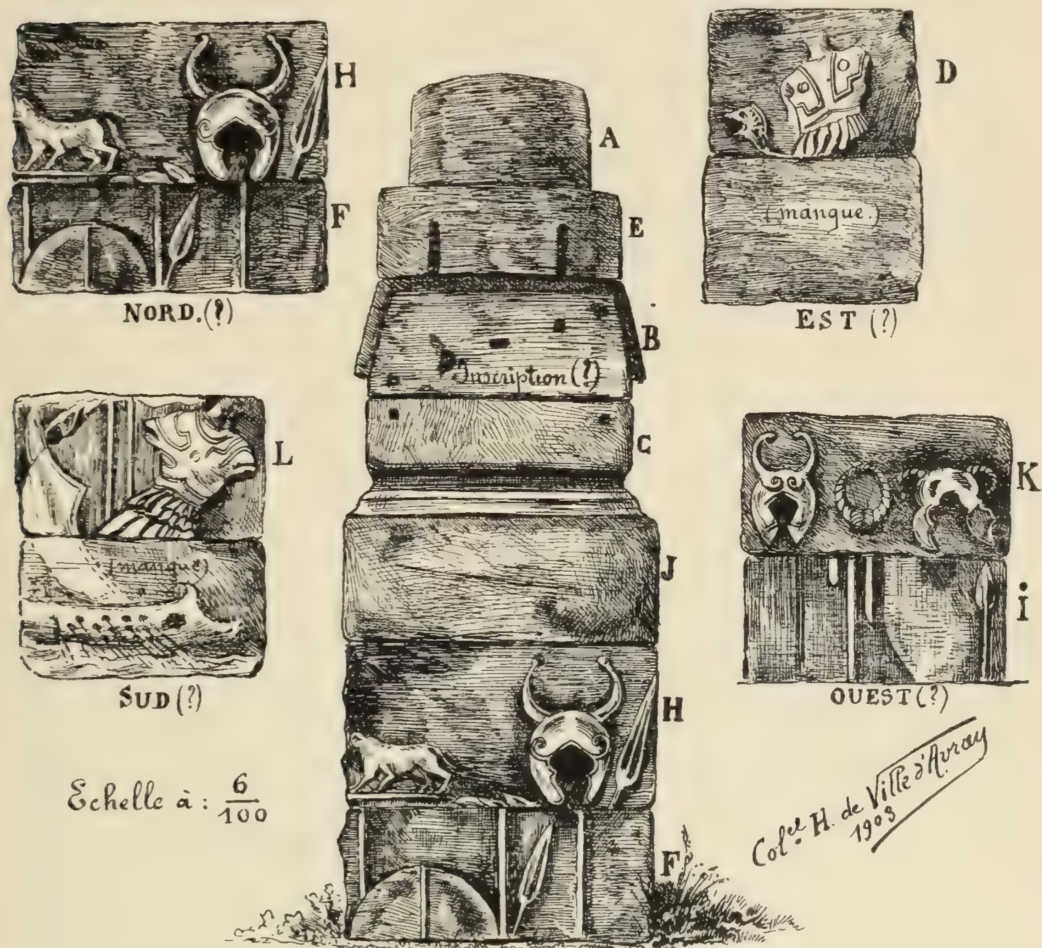
(1) La Société des L. S. et A. des Alpes-Maritimes faisant droit à notre demande, se propose de les obtenir, et M. G. Doublet (son Président de 1906) a cru pouvoir accepter notre *Essai de reconstitution.*

(2) Voir au sujet de Marius Maturus. Tacite. Hist. Lib. III. §§ 42 et 43.

(3) Tacite, Lib. III. Ibid.

# Monument de la Brague

(DESSINÉ PAR LE COLONEL H. DE VILLE D'AVRAY)




Reconstitution supposée du Monument commémoratif de la Bataille,
d'après les bas-reliefs qui subsistent encore.
Dessinée par l'auteur, et communiquée à la Société d'Archéologie de Provence :
Bull. N° 3, p. 98, 1904.
Voir au Musée Régional de Cannes les photographies des bas-reliefs.

habitants les horreurs du règne de Néron et la fièvre des évènements accumulés dans les deux années que nous venons de brièvement résumer, en ce qui nous concerne. En récompense de leurs services et de leur fidélité, nos deux célèbres Fréjusiens obtiennent vers cette époque leur accès au Sénat ; toujours plongé dans la douleur, *Agricola reçoit le commandement de la vingtième légion*, (1) avec laquelle nous l'avons vu retourner en Grande-Bretagne. — Il semble donc difficile d'admettre que le nouvel empereur n'accorde aucune faveur, aucune récompense importante à une cité s'étant aussi bien comportée que Fréjus: ; aussi attribue-t-on à ce prince la plus grande partie de ses monuments, en particulier le bel aqueduc, œuvre grandiose autant qu'utile, le théâtre et l'amphithéâtre. (2). L'habile historien de Fréjus oublie toutefois que « toutes les Alpes-Maritimes » avaient participé à ce concours très efficace donné au nouveau César. Aussi, tout en acceptant son opinion comme très vraisemblable, ne sommes-nous pas loin d'attribuer à *la même époque, les constructions de Cimiez, le théâtre d'Antibes et peut-être les aqueducs de Vallauris.*

Sauf quelques indications qu'il faut donner, pour mémoire, dans les IIe et IIIe siècles de notre ère, il va sans dire que, n'ayant nullement sa science ni sa grande compétence, nous ne serons pas plus heureux que l'historien de la Provence qui écrit à ce propos : « Après la bataille des troupes de Vitellius et d'Othon, on ne trouve aucun évènement mémorable dans l'histoire de la Provence jusqu'à la fin du IIIe siècle » (et à fortiori dans notre petit pays, dont l'importance est encore si minime.) « Les Provençaux n'avoient, dans ces tems reculés, ni villes, ni arts, ni police ; » Papon veut ici sûrement parler de villes importantes, car enfin Fréjus, Antibes, etc., existent bien alors, et depuis longtemps, sans parler de notre modeste cité Marseillaise, groupée tant bien que mal autour du Castrum dominant ses flots d'émeraude et d'azur, âgée déjà de plus de deux siècles. La Napoule cependant (*Epulia*), ne semble pas devoir encore exister. — Nos liguriens des côtes n'ont guère changé ! Toujours le règne de la force. Pêcheurs et pirates, ils n'ont guère l'amour du travail, et

(1) Tacite. Vie d'Agricola, § VII.

(2) Aubenas. Loc. cit.: ; p. 174.

manquent de bonne foi et d'humanité. Ceux des montagnes sont : « toujours en guerre avec les bêtes fauves, et disputoient avec elles de courage et de férocité. » Au centre du pays, on cultive la terre, avec : « quelqu'idée des loix de la propriété. » (1). Cette peinture paraît un peu poussée au noir cependant, car il semble impossible, qu'après deux siècles d'occupation romaine, ce pays ne se soit pas un peu policé au frottement d'une civilisation déjà très avancée, et n'ait pas vu, si peu que ce soit, se modifier les mœurs sauvages du temps passé. On l'avoue du reste un peu plus loin. Quoiqu'il en soit, après ces agitations continuelles, et la journée sanglante où combattirent les Pagani aux casques surmontés de cornes étranges, côte-à-côte avec les habitants de nos rivages, le calme renait ; calme relatif si l'on songe aux rudes secousses qui se préparent. Les villas des nouveaux Sénateurs se multiplient, les voies romaines circulent au milieu des gris oliviers, des verts palmiers et des champs de roses, et, pendant que diminue Rome, notre humble petite cité grandit sous le beau ciel des bons comme des mauvais jours. . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Malgré tout, le ciel reste bleu,*
*Et le flot d'émeraude use les rochers rouges.*

Sans entrer dans les débuts de Nice, ce qui nous entrainerait trop loin, rappelons seulement que NIKH, dont le nom signifie victoire (2) en souvenir

(1) Papon. Loc. cit. Tome 1 ; p. 563.

(2) Ou plutôt suivant M. Funel : *Ville en amphithéâtre,* construite de *bas en haut,* du Celte NIOS, prononcé NISS.

des avantages remportés en cet endroit sur les Ligures, avait déjà de nombreux vaisseaux, des machines de guerre redoutables, un arsenal, et tout ce qui constitue une grande cité, avec ses questeurs, ses duumvirs. Elle est devenue préfecture romaine. Plusieurs inscriptions du temps prouvent que l'idée de la commémoration des morts y est très nettement affirmée ; les messes d'anniversaire n'ont fait au fond que remplacer les sacrifices expiatoires prescrits par les anciens Niçois du IIe siècle. — Nous arrivons ainsi au règne d'Antonin-le-Pieux, le deuxième successeur de Trajan — 138 à 161 — et nous nous y arrêtons parce que c'est l'époque des deux *Grands Itinéraires*, qui ont servi et servent encore de boussole dans toutes les recherches historiques ou géographiques sur l'antiquité. Bien que complétés croit-on, à deux siècles de là par Valentinien III, on n'en continue pas moins à leur conserver le nom de celui auquel on attribue les ordres de la première rédaction.

*Le premier Itinéraire d'Antonin* décrit les principales voies de terre, et donne les distances par milles romains, tandis que le second indique les principaux ports et les routes de mer les plus suivies. Voyons maintenant sur l'Itinéraire, la partie qui nous concerne : Nous avons dans le chapitre Ier relevé déjà le caractère douteux et incomplet du tracé de l'Aurélienne : Nicœa — Varum — Antipolis — Ad Horrea — Forum Julii — Forum Voconii.

De son côté, l'Itinéraire maritime mentionne :

Nice, plage — Antibes, port — les îles de Lerins (les deux calanques ne pouvant être considérées comme des ports, mais seulement des abris) ; Forum Julii, port... etc. — Ainsi, l'itinéraire maritime est formel. Cannes n'y figure ni comme portus, ni comme plagia, ni comme positio. La Géographie de Ptolémée qui date de l'an 175 environ, conserve du reste le même silence. On peut donc affirmer déjà que, même en rapportant à Valentinien la seconde rédaction de l'Itinéraire, *l'ancien port Oxybien est absolument délaissé, comme port, au* IIe *comme au* IVe *siècle.* Ceci ne fait pas de doute. L'expansion sur terre et sur mer ne commencera, et bien faiblement, qu'avec le ve siécle, après la fondation de Lérins et avec les progrès du Christianisme en Provence. Nous savons toutefois, grâce à l'Histoire de l'Eglise que, dès le milieu du IIe siècle, les évêchés de Nice et d'Antibes sont déjà fondés : « et dès ce temps là, les évêchés de Toulon, de Fréjus, d'Antibes et de Nice furent fondés. » (1). Saint-Armentaire (Armentarius) passe donc pour être le premier évêque d'Antibes — circ. 200. — Ses premiers successeurs sont Amalaricus — en 203 — et Virgilius, en 218. « Il est donc permis de croire que l'évêché d'Antibes a été fondé, comme celui de Riez, avant l'année 169. » (2).

(1) Godeau. Hist. de l'Eglise. T. I. Liv. II ; p. 155.

(2) Arazi, d'après une pièce qu'il dit avoir vue dans les archives du chapitre de Grasse.

Cest donc à cette époque que remonterait l'origine de l'autel d'Antibes dont nous avons déjà parlé et qu'avait si bien étudié le colonel Gazan dans sa notice. En réalité, les premiers évêques incontestés de notre Narbonnaise n'apparaissent qu'au IIIe siècle, vers l'an 450, et nous en avons connaissance par l'écrivain le plus compétent et le plus sûr, Saint-Grégoire de Tours. Les grands évènements étant ici fort rares, surtout alors, restons dans notre champ restreint, et signalons une découverte locale dont parlent Girardin et Antelmi. — A une époque que nous n'avons pu préciser, on retira une *colonne votive* du milieu des ruines de Fréjus, cette mine d'or archéologique à peine entamée, dormant hélas encore de nos jours sous le plus incompréhensible oubli ! Elevée en l'honneur de l'Empereur Aurélien, cet important monument donne au César le titre de « Restaurateur de l'Univers », et son érection date de l'année 275 puisque son 3e consulat y est mentionné. (1). — Depuis le milieu de ce siècle, et pendant tout le IVe, comme la Gaule et tout l'empire d'Occident du reste, nos contrées sont envahies par les Francs presque sans interruption, tandis que le sol de l'Italie s'abreuve du sang des martyrs. Bien des nôtres subissent certainement les plus cruelles tortures, sans que leur nom ait pu surnager dans l'histoire ; mais on peut se demander si Maturus, le martyr du IIe siècle, n'a pas quelque degré de parenté avec son homonyme du Ier, notre ancien gouverneur des Alpes-Maritimes de l'an 69 ? Ce n'est toutefois qu'une possibilité que nous indiquons à tout hasard ; en cas de vérification, le fait aurait son intérêt régional. (2). Brûlés vifs, à demi écartelés, ces héros demeuraient impassibles devant les tortures les plus inouies ! Les grandes villes ne sont pas les seules à donner ces horribles spectacles ; il parait hors de doute que Nice, Cimiez, Antibes et Fréjus voient ainsi couler pour le Christ le sang de leurs enfants... et nous saluons bien bas les obscurs martyrs des pays bleus et fleuris, morts pour ne pas renier la religion des pauvres et leur croyance à la fraternité humaine. —

Avant d'aller plus loin, il semble utile d'indiquer les divisions faites dans les Gaules depuis ces deux siècles. Pour notre Province, les maîtres nouveaux

---

(1) Girardin. Hist. de Fréjus. Antelmi « De initiis... » ; p. 19.

(2) Voir Eusèbe ; et Guizot. T. I ; p. 108.

transformés en bourreaux, changent aussi le nom de nos territoires. Nous faisions partie comme nous l'avons vu, des quatre provinces composant l'empire, à l'avènement d'Auguste. Avec la conquête des Sequani et des Helvetii, ce nombre est bientôt porté à six ; nous devenons ainsi « la Narbonnaise » (1). Puis, en 292, Dioclétien, subdivise l'empire en douze provinces. Aucun texte ne précise exactement les cités faisant partie des deux Narbonnaises. Antibes par exemple et notre petite cité dépendent de la Viennoise (2). Même difficulté pour les Alpes-Maritimes, et les Alpes Grecques. — Vers l'an 330, il y a seulement cinq provinces : la Narbonnaise, la Viennoise, les Alpes-Maritimes, l'Aquitaine et la Novempopulanie, chiffre porté ensuite à sept par le démembrement des deux dernières. c'est-à-dire la création de l'Aquitaine et de la Narbonnaise secondes. (3). — « La Gaule est alors horriblement ravagée par les Barbares et par les généraux romains, qui, dans chaque province se faisaient proclamer empereurs. Le double fléau des invasions et des guerres civiles pesa sur le pays ; les villages furent incendiés, les vignes arrachées, les champs dévastés ; la famine et les massacres décimèrent la population. » (4), sombre peinture que nous pouvons sûrement adapter alors à nos territoires, avant l'ère glorieuse entre toutes et saintement lumineuse qui va bientôt se lever sur nos îles de Lérins et sur le Château Marseillais.

Le IV^e siècle débute par le règne du premier empereur Chrétien, le Grand Constantin — 306-337 — dont le nom glorieux sera trouvé contre la voie Aurélienne, dans notre région de Fréjus. (5). Elle reproduit les titres divers de Constantin, conservés dans les M. S. S. de Peïresc, notre grand savant de Provence. En voici la copie que nous devons à l'obligeance de M. L. Auvray, (de la Bibliothèque Nationale).

D N
FLAVIO CLAVDIO
CONSTANTINO
PATRE AVO MA
IORIBVS IM
PP. NATO CAE
SARI NOB. SEM
PER ORBI TAER
RE PROFVTVRO

V

(1) Qui deviendra la *Septimanie,* au VIII^e siècle.

(2) Depuis Probus, croit-on, (circ. 277).

(3) Danville, Préface de la notice de l'ancienne Gaule. P. Le Cointe. Ann. eccles. T. I ; p. 261.

(4) Pétigny (J. de). Loc. cit. ; 2^e éd. ; p. 94.

(5) Mise au jour en 1628.

7.



Cette inscription a été souvent publiée, notamment dans l'Almanach du Var, 1829, p. 114.— *Nous la donnons quand même, puis qu'elle provient de notre région, et vu son importance.*

Elle se trouve dans le corpus T. XII, p. 638, nº 5457.

B. N. Lat. 8957. Inscriptions antiquœ. T. I, fol. 121 (rº).

B. N. Lat. 8958. Inscriptions antiquœ. T. II, fol. 18 (vº).

Au-dessous de la première transcription (m. s. lat. 8957, cette note : « Colonne miliaire trouvée à l'Estérel à une lieue de Fréjus, l'an 1628. »

Au-dessus de la seconde transcription, m. s. lat. 8958, cette autre note : « A foro Julii ad Horrea et Varis loco dicto l'Estérel, erectus 1628, translatus Aquas Sextias. »

Après la vision miraculeuse d'Arles, Constantin revient dans cette ville au mois d'août 316, et notre belle Provence où vient de se répandre si vite la nouvelle du « Labarum » est déjà riche et fertile. Les fruits les plus renommés, les arbres exotiques s'y trouvent ainsi : citronniers et orangers aux fruits d'or, noirs cyprès, oliviers au feuillage de verdâtre dentelle, longs palmiers échevelés, aloès aux grands bras épineux, tout ce qui égaye nos rives ensoleillées, *tout cela existe au moins depuis dix-sept siècles.* (1).

Survient encore, en 368, un nouveau remaniement de l'empire, divisé cette fois en quatorze provinces. Enfin, vers 380 c'est-à-dire sous Gratien, dernière division en dix-sept provinces dont *les deux Narbonnaises*, les *Alpes-Maritimes*, les Alpes Grecques et la Viennoise. On voit par ce qui précède les incessants changements survenus en si peu de temps à notre étiquette administrative.

Peu après est érigée également non loin de Fréjus, une autre borne milliaire où figure le nom du fils de Constantin, puis ceux de ses successeurs. On attribue à ce monument une date comprise entre 337 et 384. (2) Avant Constantin les populations de nos rivages non encore converties au Christianisme et trop éprouvées par les malheurs des temps, ont la détestable habitude d'exposer leurs enfants, ou plutôt de les abandonner impitoyablement, et l'empereur chrétien dût prendre en pitié le sort de nos petits abandonnés. Plus tard, il ordonne qu'ils appartiendront à qui les aura nourris, ôtant ainsi aux maîtres et aux parents indignes le droit de les réclamer. Honorius prescrit même (en 412) qu'en pareil cas il soit pris une attestation de témoins soumise à la signature de l'évêque, excellente mesure qui fit le plus grand bien en Provence; Les bienfaits du Christianisme ne sont donc pas longs à se faire sentir

---

(1) Papon. Chorographie, p. 160.

(2) Antelmi. (Opuscule posthume).

sur toutes les classes de la société ; le paganisme perd petit-à-petit du terrain, d'autant plus vite que les monastères deviennent plus nombreux.

Il faut repousser la date de 375 pour la fondation de Lérins, adoptée jadis paraît-il par certains auteurs, et, avec Mabillon, Tillemont, Noris, Anthelmi, Sardou, H. Moris, etc., lui assigner les premières années du v^e siècle. C'est du reste celle à laquelle finit par se rallier l'abbé Allieïs, admirablement placé pour trancher la question, cette solution « pouvant seule se concilier avec des faits historiques regardés comme incontestables. » Nous n'en parlerons donc qu'au début du siècle suivant. D'un autre côté il est incontestable également que, touchant à l'Italie, notre petite patrie doit être la première conquise, la première civilisée, mais aussi la première éprouvée par les tortures des persécutions. *Nos premiers martyrs ne doivent donc dater « que de sous Marc-Aurèle.* » (1), comme nous l'avons déjà dit en parlant du II^e siècle.

Mais voici un document — intéressant aussi bien notre région que tout le monde romain — paraissant sous le règne de Théodose-le-Grand — circ. 393, date assez douteuse. — Nous voulons parler de la célèbre *Tabula Peutingeriana*, la carte des villes et des stations romaines, sorte de table indiquant en milles les distances qui les séparent. (2). C'est presque la reproduction de l'Itinéraire d'Antonin, avec quelques différences d'évaluations dans les distances comme nous l'avons vu pour Antibes, ad Horrea et Fréjus.

Sous le règne de son successeur, Honorius — 395-423, — parait de plus la *Notice des Provinces*, « Notitia Provinciarum et civitatum. (3). Dans cette nomenclature des Métropoles et des cités gallo-romaines, nous ne figurons pas encore, preuve certaine que, bien que sortie de la barbarie, bien que possédant son petit Château fort et quelques belles résidences éparpillées aux alentours, villas de jour en jour plus nombreuses *Castrum Marsellinum, Cannes du* IV^e *siècle, passe encore inaperçue.* — Fréjus au contraire dont l'importance est connue depuis quatre siècles, y est mentionnée. *Nous appartenons alors à la* III^e *Viennoise*, (4) et Aubenas y relève les mentions suivantes, (5).

Metropolis, ...... civitas Aquensium (Aix)

Civitas Aptensium...... Apt. —

Civitas Reïensium...... Riez. —

Civitas Forojuliensium, ou Forojuliensis...... Fréjus. —

---

(1) Sévère Sulpice, écrivain du IV^e siècle. Liv. II. § 46.

(2) Ou *Tabula Peutingeri, trouvée dans les manuscrits anciens de Conrad Peutinger, savant philosophe allemand du* XV^e *siècle.*

(3) Dom Bouquet. T. I ; p. 122.

(4) Dans les 17 provinces de la Gaule, huit portaient alors le nom de « Viennoise ».

(5) Aubenas. Loc. cit. ; p. 190.

Civitas Vappincensium...... Gap. —

Civitas Segusteriorum...... Sisteron. —

Civitas Antipolitana ou Antipolitanorum...... Antibes.

Honoré Bouche traduit même Civitas par évêché, et Métropolis par archevêché.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Quatre siècles environ se sont écoulés depuis les derniers grands combats livrés sur nos rivages, lors de la conquête ; et depuis, s'implante doucement le Christianisme avec sa grandeur simple et ses consolantes paroles de paix et de fraternité... Or, le colosse est mortellement atteint. L'Empire de Rome va s'écrouler, alors que s'élève au-dessus de nos flots bleus, au milieu de notre verte Planasia, la grande figure de Saint-Honorat, avec l'aurore du v[e] siècle... *Et Cannes existe dès lors !*



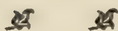
## CHAPITRE IV

# Lérins et les Barbares



## CHAPITRE IV

# Lérins et les Barbares.





Pas de brise... — Une tiède matinée d'été au pays d'Azur. — Le disque rouge du soleil dépasse à peine la presqu'île d'Antipolis, illuminant les sommets de Vallis Aurea, l'élégante silhouette du promontoire de Castrum Marsellinum, et piquant des points d'or à la crète des monts couleur d'iris dominant à l'occident Forum Julii. — Une eau de cristal vert et de cobalt, éternelle respiration de la mer, caresse doucement le pied du coteau boisé s'allongeant en face des îles Lero. — Dans l'ancien Golfe Oxybien, trois ou quatre balancelles étendent vers le ciel gris-rosé leurs ailes blanches ou safranées, tandis que sur une rocaille rutilante, et sortant du bain matinal, une jeune adolescente gallo-romaine au fin profil grec, se tient debout dans sa splendide nudité. — Sur le rivage lumineux, deux légionnaires accroupis devisent d'insignifiantes choses en contemplant la petite statue de chair dorée, pendant que dort au fond de son esquif amarré auprès d'eux, un grand marinier blond couché sur son grossier bardocucullus à capuchon brun, contre quelques paquets gisant à ses côtés. — ... Mais le jour s'avance ; le nautonier s'éveille et se hâte de rejoindre la jeune fille, déjà revêtue de sa tunique large et plissée ; légère, elle saute dans la nacelle qui disparait bientôt vers Lérina, laissant nos deux soldats à leurs insouciantes rêveries.

Si nous suivons la barque vers nos îles, nous la voyons bientôt aborder à sa côte sauvage, oû, seul, et debout dans sa grande robe de lin qu'illuminent les rayons du soleil, l'attend un homme au visage resplendissant d'intelligence et de bonté. — La jeune fille maintient la nacelle pendant que son père dépose sur le rivage une amphore d'eau douce ainsi qu'un sac de dattes et de racines sauvages devant servir à la nourriture de l'homme, pauvre volontaire et retiré du monde. — Un geste de bénédiction en guise de paiement ; l'esquif

reprend la mer vers notre rivage, et *Saint-Honorat* retourne à ses mortifications, à ses prières, à sa solitude. . . . . . . . . . . . . . . . .

*Et depuis dix-huit mille mois se continue l'échange spirituel et matériel, entre Cannes et Lérins*, dès lors unies dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. On ne s'étonnera donc pas si nous suivons maintenant pas à pas, les principaux évènements de la vie du grand saint, fondateur de notre célèbre Monastère, et de celles de ses successeurs. . . . . . . . . . .

Dès la fin du IVe siècle, Honorat et Venance son frère, deux jeunes Gaulois allant en Grèce, longent les côtes de Lérina où le premier va bientôt enfanter de toutes pièces le glorieux ordre monastique de cette île. (1). On a beaucoup discuté sur le lieu de naissance d'Honorat, et sur la date de la fondation de la célèbre abbaye. Après le texte de Saint-Hilaire (2) le doute n'est plus possible. Il revient « dans sa patrie par amour pour moi » écrit St-Hilaire, son parent, qu'Honorat retire du monde et amène à Lérins. Or, la sœur d'Hilaire, Piméniole, épousa Saint-Loup, sûrement originaire de Toul. « Il parait donc certain que Saint-Honorat est originaire du nord de la Gaule, probablement de Toul ou de ses environs. » (3). Le père du grand Saint est d'ailleurs païen, et nous renvoyons à ses historiens pour les détails de l'enfance d'Honorat, son amour des pauvres, et l'apparition qu'il eut de N.-S. Jésus-Christ sous la forme d'un lépreux. » (4). Les deux frères cependant, malgré la volonté paternelle, donnent aux pauvres tous leurs biens, abandonnent leur patrie, et s'en vont aux déserts de l'Egypte. Dès qu'Honorat revient en Gaule, Saint-Léonce, évêque de Fréjus essaie de le retenir près de lui, mais Honorat se dérobe encore, et se retire dans la *grotte de Capo-fulvus, Capo-rosso, au Cap-Roux*, — dont la dent rocheuse est visible de Cannes, — dans le massif de l'Estérel. — Le fait est attesté également par la notice de l'abbé Cortési où nous lisons que notre montagne lui fournit : « Une grotte profonde pour lieu de prière, et le creux d'un rocher pour lit. L'un et l'autre se voient encore, et portent les noms de Sainte-Baume ou de Saint-Trou. » Aussitôt Lérins fondé, — c'est-à-dire au début du Ve siècle, — les religieux sont divisés en deux catégories, comme ceux de l'Egypte qui sert ici de modèle : les cénobites et les ermites. Ces derniers demeurent dans les grottes des calanques de nos îles ou du Cap-Roux, parfois dans les cellules séparées, mais n'embrassent ainsi la vie érémi-

---

(1) La majeure partie des détails qui suivent est empruntée à l'abbé *Allieis. Histoire du Monastère de Lérins.* T. ; et au cartulaire de Lérins.

(2) Allieïs. Ibid. p. 493.

(3) Ibidem. — Ibid.

(4) *Vita S. Honorati. Lib.* II. *Cap.* VII. *Impressum Venetiis,* 1501.



CLICHÉ MAILLAN

GROTTE DE LA SAINTE-BAUME
PRÈS CANNES (ÉTAT ACTUEL)

tique qu'après être passés par l'épreuve du cénobitisme. (1). L'ouvrage des Bénédictins de Saint-Maur, véritable monument historique, précise davantage les origines et les premiers voyages du grand Saint. Il y est dit notamment que : « Sa famille étoit illustre et avoit possédé la dignité du Consulat... Il avoit plusieurs frères, mais on ne connoit que Saint-Venance... Ainsi dénués, ils allèrent sous la conduite de Saint-Capraise s'embarquer à Marseille vers l'an 395. » Voici donc une date assez précise. « Ils abordèrent en Achaïe, c'est-à-dire en Grèce et dans le Péloponèse. Les fatigues du voyage leur ayant causé plusieurs maladies, Saint-Venance n'y put résister et mourut à Méthone. » Encore un renseignement que nous n'avions pas trouvé jusqu'ici. Après la mort de son frère, St-Honorat accompagné de Capraise « reprend le chemin des Gaules par l'Italie et la Toscane, et va fixer sa retraite dans l'île de Lérins. » (2). C'est la preuve la plus évidente que notre Saint n'arrive à Lérina qu'assez longtemps après l'année 395. Malgré leur caractère d'incertitude, rappelons aussi les légendes accompagnant l'arrivée du Saint ; vieux souvenirs du passé qui bercèrent toutes les générations de Cannes, village romain ou du moyen-âge, et qui ne doivent pas sombrer dans l'oubli.

D'après ces vieilles croyances, Honoratus se serait appelé réellement *Andronic, fils d'Andrioc*, mais nous ignorons absolument où Sardou a trouvé une preuve que ce dernier : « aurait été un roi musulman de Hongrie » ? (3). Le même auteur ajoute que cette origine légendaire fut mise en vers provençaux par Raymond Féraud, vers la fin du XIIIe siècle ; que César de Nostradamus dans son histoire de Provence l'accepte comme l'exacte biographie de Saint-Honorat, et que jusqu'au XVIIIe siècle on la tint pour vraie. N'oublions pas aussi la légende de la destruction des serpents de l'île, et celle de l'eau potable jaillissant du rocher ; elles sont dans toutes les mémoires Cannoises. Que l'île ait été infestée de serpents, cela n'a rien d'impossible, étant donné l'état d'abandon dans lequel le cénobite trouva Lerina. « La troupe de serpents ; écrit Saint-Hilaire, se retira devant lui. » Cette fuite des reptiles devant Honorat n'est-elle pas plutôt, comme le pense M. de Pétigny, l'image du Paganisme disparaissant devant les nouvelles croyances ; nous le croyons fermement. — L'eau douce manquait dans l'île, (elle y est encore fort rare), et l'on conçoit la nécessité de faire creuser un puits dès le début de la prise de possession par les deux anachorètes, et pour éviter que les nacelles Cannoises apportent de l'eau potable chaque jour, comme nous avons tenté de le dé-

---

(1) C'est le célèbre bénédictin, *Vincent de Salernes ou Vincent Barralis*, (*né à Lucéram, Alpes-Maritimes*) à qui l'on doit la Chronologie de Lérins :
« Chronologia sanctorum et aliorum virorum illustriom ac Abbatum sacrac Insulœ Lerinensis a Domno Vincentio Barrali Salerno monacho Lerinense... anno MDCXIII).

(2) Hist. litt. de la France. T. II. ; p. 156, *d'après Saint-Hilaire — Paris*, 1579.

(3) Sardou. Loc. cit. ; p. 35.

peindre plus haut. La découverte de cette source dans une île aussi plate, d'un relief si faible au-dessus des flots prend aussitôt bien entendu aux yeux des naïves populations, la proportion du rocher d'Horeb frappé par Moïse ; c'est bien ainsi que la plume de Saint-Hilaire la représente. Nous demeurons convaincu cependant que, là ou furent sûrement Vergoanum et des villas romaines, l'eau existait, puisque de plus, l'eau potable se trouve sur la côte comme nous l'avons déjà dit, à peu de distance au-dessous du fond de la mer. A notre sens, Saint-Honorat n'a fait que découvrir et aménager les anciens puits. Ce double miracle nous semble un fait doublement logique. Le puits, dit miraculeux, existe toujours. Une petite tablette de marbre porte même les six vers latins composés par Barralis en 1600, d'après les paroles de Saint-Hilaire. — Il en est de même de la poëtique tradition des « cerisiers fleurissant chaque mois sur la prière de Sainte-Marguerite, sœur de St-Honorat, laquelle, retirée à Léro ne devait le voir qu'une fois l'an, *à leur floraison,* pour ne point troubler le grand cénobite dans sa retraite austère. » Très accréditée en Provence, cette légende n'a aucun caractère d'authenticité. Sainte-Marguerite fut martyrisée à Antioche ; les dates ne concordent pas, et l'on ignore même l'époque où la plus grande de nos îles change son nom de Léro contre celui de Sainte-Marguerite, ainsi que l'origine de ce changement. Le plus probable est que ce nom lui vient simplement de la chapelle qui y fut élevée sous le vocable de cette sainte.

La date la plus vraisemblable de la Fondation du Monastère de Lérins intéresse non seulement l'Histoire de Cannes, mais celle de notre Pays. « Cette abbaye étant en somme la plus ancienne des Gaules. » -(1).

St-Léonce, évêque de Fréjus, siège déjà en 402, et meurt en 432. St-Honorat ne venant dans l'Estérel qu'après cette date, il s'ensuit forcément si l'on tient compte de son séjour au Cap Roux et du temps passé dans la solitude avec Capraise à Lérina, que la date de 391 indiquée par Baillet est inadmissible. Puis notre saint ne fait son voyage du-Levant qu'en 395 ou 396. M. de Tillemont dans son histoire ecclésiastique accepte la date de 401, mais comme St-Paulin évêque de Nole n'entend parler de l'abbaye de Lérins que vers l'an 410 (2), on peut admettre *l'an* 405 *environ, pour date de la fondation de l'abbaye.* (3).

L'exemple du Saint devient bientôt contagieux, et les anachorètes arrivent ici en nombre assez grand pour nécessiter bientôt une organisation

(1) Papon. T. I ; p. 421.

(2) Papon. T. I ; p. 422.

(3) Le savant et prudent Abbé Allieïs admet aussi « les premières années du V[e] siècle. », ainsi que M. H. Moris.

sérieuse. D'après St-Hilaire, la plupart de ces reclus de la première heure arrivent des Gaules.

Recherchant avant tout la solitude, nos deux ermites campent les premiers temps au milieu des ruines de l'antique Vergoanum, et n'usent même probablement pas des quelques constructions romaines actuellement délaissées que trouvent dans l'île ces âmes éloignées du monde. Quelques pierres ramassées à la hâte et entassées autour des pins contre un mur écroulé, le sol pour couchette et le ciel étoilé pour plafond... tel doit être le premier gîte. Bientôt surviennent comme à la Sainte-Baume, de nombreux visiteurs et quelques disciples. Outre la petite nacelle apportant journellement quelque maigre subsistance, des galères débarquent soit des marins de Marsellinum, d'Antipolis ou de Forum Julii, soit quelques curieux visiteurs à la blanche « toga virilis », de jeunes gallo-romains portant « la prœtexta » bordée de rouge, réunion profane où domine chez les deux sexes la « pœnula » vaste manteau sans manches, en laine ou en cuir, avec l'oblongue « lacerna » qu'une grossière fibule retient sur la poitrine... et le repos des anachorètes est encore troublé. *L'idée du cloître s'impose dès lors.* Or, Saint-Honorat ne peut ignorer les instructions de Saint-Grégoire-le-Grand, que nous connaissons. Si l'ancien « héroon » subsiste encore, c'est là sûrement que sera la première retraite. On utilisera le temple païen, les ermites travailleront à la clôture en se servant de tous les matériaux trouvés sur place ; les inscriptions romaines seront mises à l'abri (1), les bas-reliefs du paganisme seront sanctifiés et utilisés comme ornements;... Le premier cloître a dû naitre ainsi. — La venue successive des Maxime, des Eucher, des Vincent, des Cassien et des Hilaire rend nécessaire l'abbaye cloîtrée. Et pendant que notre belle région voit à son aurore le jour de douceur, de puissance et de paix qui bientôt luira sur le monde transformé, dès l'an 406, commencent sur les provinces romaines non plus des incursions limitées, d'une répression facile, mais un véritable déluge de nations diverses, migrations formidables qui vont sonner pour l'empire des Césars l'heure définitive de l'effondrement. Tout est dévasté entre les Alpes et les Pyrénées... « Tout est ravagé dans la Novempopulanie, la Lyonnaise et la Narbonnaise.

---

(1) Nous les détaillerons à l'époque de la construction de la Tour.

Sauf quelques-unes, les villes sont dépeuplées... » (1). Qu'ajouter à cette peinture ! La plus grande partie des progrès réalisés va se trouver du coup détruite. Puis, ce seront les Wisigoths, les Burgondes et les Sarrasins... Le flot dévastateur déferlera longtemps, longtemps encore sur le sol des fleurs éternelles, au son des cigales de Provence. Castrum Marsellinum a remplacé Ægitna ; Castrum Francum va naître dans quelques siècles ; l'humble roseau courbera la tête, puis se redressera. On y revient quand même dans ce *Pays d'éternelle beauté.* Les Barbares ne peuvent rien contre la Nature.

« Le touriste qui considère du rivage cette île de Lerina si petite, avec ses maigres bouquets de pins et son vieux donjon battu par les vagues depuis tant de siècles, est loin de soupçonner le rôle principal et glorieux que cette motte de terre a joué dans l'histoire religieuse de la Gaule. » (2).

Il parait impossible de ne pas résumer au moins les débuts de notre grande abbaye, dont nous suivrons l'historien, l'abbé Allieïs, pas à pas. — La misère est atroce ici, après l'avalanche des premiers Barbares ; il nous faut des défenseurs intelligents et dévoués, et nos moines de Lérins remplissent noblement ce rôle. L'abbaye devient aussi le refuge du peu de science alors répan-

(1) Saint-Jérôme.

(2) Fauriel. Histoire de la Gaule Méridionale. T. 1 ; p. 403 Allieïs, T. 1 ; p. 16.

due, centre d'agriculture et d'instruction. La bibliothèque de Lérins possède rapidement les plus précieux manuscrits, et devient vite « une des plus intéressantes du monde chrétien », (1). Girardin pense que la Sainte-Baume, notre grotte du Cap-Roux conserve des habitants, longtemps après la retraite de Saint-Honorat et que de très bonne heure des anachorêtes s'installent aussi à Sainte-Marguerite « sorte de succursale de Lérins. » Le fait est logique, et semble prouvé. Avec l'arrivée de : Vincent, Fauste, Cassien, Hilaire et Saint-Loup, notre petite île prend bientôt le nom de « l'île des Saints. »

En l'année 426, Honorat est forcé de se rendre à Arles, toujours accompagné de son fidèle disciple Hilaire ; il n'en néglige pas pour cela l'abbaye qu'il vient visiter chaque année.

Pitton rapporte que St-Honorat ressuscite à Aix l'enfant unique d'Alphant, « homme distingué chez lequel il logeait » (2), et que le souvenir de ce prodige retrouvé par lui dans un antique légendaire, était peint au-dessus d'un des vieux autels de Lérins. Bien entendu l'autel en question a été détruit dans l'un des nombreux actes de vandalisme que subit la malheureuse mais si glorieuse abbaye. De très nombreux prodiges de ce genre sont de tradition, au début du Christianisme. D'ailleurs, si l'on se reporte à la vie stupéfiante de Saint-François-Xavier (beaucoup plus près de nous celle-là) on reste confondu devant les témoignages extraordinaires de véracité *accompagnant des récits aussi, sinon plus surprenants !* Encore une légende (si cela en est une) dont Aix et nos îles ne doivent pas perdre le souvenir. L'abbé Allieïs, rectifiant la date donnée par Fleury assigne « le huitième ou le neuvième jour après l'Epiphanie de 429 », comme jour des derniers moments de notre plus grand saint régional. (3). Suivant le désir du mourant, Hilaire est élu pour lui succéder.

Mais parlons surtout de *Jean Cassien*, dont le nom va rester cher à la région Cannoise, et jusqu'à nos jours même. Saint-Cassien est un vrai Provençal, (4) et (pas plus que l'abbé Papon) nous ne le croyons Scyte de naissance. Après avoir séjourné dans la basse Egypte, puis à Constantinople et à Rome, il vient fonder l'abbaye de Saint-Victor (circ 408), presque à l'époque de la fondation de Lérins, abbaye bientôt célèbre et contenant de nombreux moines ; et voici quelques détails du costume de ces premiers religieux. Habillés comme ceux d'Egypte, ils portaient sur la peau le cilice, « sorte de corset fait en poil et par-dessus, une tunique de toile dont les manches n'alloient pas

---

(1) Allieïs. T. I ; p. 26.

(2) Pitton. Hist. de la Sainte église d'Aix ; p. 25 — Allieïs. T. I ; p. 109.

(3) Allieïs. T. I ; p. 112.

(4) Papon. T. II ; p. 367.

jusqu'au coude, un cordon de laine pour la serrer autour du corps, un manteau et un capuchon. » (1). Saint-Cassien jette aussi les fondements du premier monastère de religieuses dans les Gaules. C'est vers 417 que paraissent ses « collationes », célèbres conférences spirituelles que, d'après les Bénédictins de St-Maur, il aurait eues avec les anachorètes du désert de Sceté, dans la basse Egypte. Elles nous intéressent d'autant plus que sept d'entre elles sont dédiées à Saint-Honorat qui les avait reçues avant son départ de Lérins. Quoique très zélé contre le paganisme et les hérétiques, Cassien tombe cependant dans l'innovation, notamment sur la grâce ; de là le semi-Pélagianisme ou Cassianisme, question que nous n'aborderons pas. Ce grand Saint qui donne son nom à la Butte si chère aux Cannois de tous les temps, meurt vers l'an 435, âgé d'environ soixante-quinze ans, et ayant tenu une place considérable dans l'histoire religieuse de cette époque.

Voici maintenant les invasions, période où, si les évènements politiques sont rares, il y en a toujours trop pour l'histoire de notre malheureux et si beau pays, ces siècles de ravages et de barbarie de comportant hélas qu'une série de forfaits, de massacres et d'incendies !

Sous la conduite de Crocus, les vandales envahissent les premiers la Provence, et massacrent tout sur leur passage ; pour cette fois, il n'est pas question des cités entre l'Argens et le Var ; Nice et Grasse paraissent épargnées. (2). — Puis, ce sont les Visigoths avec leur roi Ataulph, qui ne font que traverser le Pays bleu — circ. 413 — allant assiéger Marseille. Dévoré à l'intérieur par les divisions intestines, assailli sur toutes ses frontières, l'Empire romain ressemble, suivant l'expression de Papon : « à un corps gangrené que les bêtes féroces se déchirent », peinture réellement saisissante de vérité. Et voici l'image qu'il nous fait de nos misères de l'an 415 : « Quand tout l'Océan auroit inondé les Gaules, dit un auteur du tems, il auroit fait moins de ravages. Nos bestiaux et nos récoltes sont enlevés, nos vignes et nos oliviers arrachés, nos maisons de campagne détruites... — On a brûlé les temples, pillé les vases sacrés, violé les vierges, et déshonoré les veuves consacrées à la pitié... » (3). Cet excellent historien ajoute que les Visigoths firent cependant moins de ruines que les Vandales et que « de toutes les provinces qu'ils attaquèrent, la nôtre fut envahie la dernière, parce que les romains qui en connaissoient l'importance, firent tous leurs efforts pour la conserver. »

Ici, Capraise ne survit que quatre années à son ami Honorat, et meurt,

---

(1) Ibid. Ibid ; p. 15.

(2) Gallia-Christ[a]. Papon. T. I ; p. 137, instr. (M. l'abbé Massa pense cependant que Grasse aurait souffert ainsi) (circ. année 408).

(3) Carmen de provid. ap. Prosp. ; p. 786 et seq. — Papon. T. II, pp. 27 et 28.

en 433, entre les bras des saints : Maxime, Hilaire et Théodore de Fréjus. Dès lors beaucoup d'évêques sortent de nos îles pour aller prêcher les peuples. Saint-Hilaire emmène quelques enfants de Lérins, et va occuper les curieuses Baumes de Moustiers. Que restera-t-il de tous ces efforts, en dehors du bien répandu, comme travaux philosophiques, héritage épistolaire de ces grandes figures ; peu de chose relativement, car la plus grande partie a disparu. On conserve cependant un monument de premier ordre : *Le célèbre commonitoire de Saint-Vincent, composé à l'île Sainte-Marguerite, et paru en* 434. (1). C'est lui qui renouvelle cette règle fondamentale : « Croire sans discussion, sans aucun examen du fond de la doctrine », *règle formidable que l'Eglise a proclamée sage et salutaire, suivie depuis quinze siècles, et qui a été affirmée là, devant nous, à deux pas de Cannes*, au murmure des flots bleus, à l'ombre calme et bienfaisante des grands pins ! . . . . . . . . . . . . . . .

Nos moines rendent de plus en plus un service inappréciable en conservant aux siècles des invasions barbares les grandes traditions de l'art d'écrire ; Guizot le reconnaît, et rend justice à nos religieux. Comme nous l'avons dit, il ne reste rien des lettres admirables d'Honorat, et celles de St-Loup sont également perdues, sauf une. La première production sortie de Lérins est le « Mépris du monde et de la philosophie du siècle » par Saint-Eucher, et l'abbé Allieïs lui attribue une date antérieure à 426, ainsi qu'à son : « Eloge de la solitude. » — Dans les écrits de *Salvien*, on reconnaît des pages « qu'auraient signées les auteurs du grand siècle d'Auguste, soit qu'il marche sur les traces de Salluste et de Tacite, soit qu'il imite Pline l'ancien. » De Césaire on possède cependant 130 sermons réellement remarquables comme style et comme pensée. (2). Au point de vue du progrès social on lui doit aussi d'avoir continué l'œuvre protectrice de l'enfance ébauchée comme il a été dit plus haut par Constantin et Honorius. — Quand un enfant avait été recueilli au monastère, le diacre doit d'après un canon du concile de Vaison, l'annoncer le dimanche à l'autel. Si quelqu'un le réclame, il doit se faire connaître avant dix jours : « quand la demande était faite après ce terme, le réclamant devait être frappé des censures ecclésiastiques, comme coupable d'homicide. » (3). — Cannes peut donc être justement fière de son illustre abbaye qui a enfanté de pareils penseurs, de tels bienfaiteurs de l'humanité. Si nous adoptons la date de 450 pour la Primatie d'Arles, il faut noter que nos évêques de la Viennoise, des Alpes-Maritimes et de la Narbonnaise seconde font partie des pasteurs réclamant auprès de Saint-Léon, pour que l'église d'Arles garde ses privilèges.

---

(1) L'auteur disant que ce fut 3 ans après le concile d'Ephèse. (Allieïs, T. I ; p. 197.

(2) *Voir Collection Migne. Patrologie.* T. LXVII. Col. 1064.

(3) Allieïs. Loc. cit. T. I ; p. 120.

L'année suivante un enfant de Lérins s'immortalise dans l'Histoire de France, par le succès réellement miraculeux de son audacieuse démarche auprès d'Attila. *Le geste de Saint-Loup en l'an de misères* 451, *émanant d'un ancien moine de nos îles Cannoises,* mérite qu'on s'y arrête un instant. La scène est dans toutes les mémoires. Je suis le fléau de Dieu répond Attila à la demande de St-Loup : « Souviens-toi, reprend ce dernier, de ne faire que ce que permet la main qui te meut et qui te gouverne. » Le Barbare épargne donc la ville ; le fait est là ; mais, sans vouloir atténuer en quoi que ce soit le glorieux souvenir de cette légende nationale, un détail a dû être omis. Ou le fait est absolument miraculeux, c'est-à-dire inexplicable, où il faut admettre alors que Saint-Loup emploie un interprête barbare sachant notre langue ou le latin (?)... l'éducation d'Attila ayant été, sûrement, plutôt négligée ! — Enfin le 14 juin de la même année — 451 — à la bataille de Châlons, les Huns sont chassés de la Gaule par les Francs, les Visigoths et les Romains. Ce sera la dernière victoire remportée au nom de Rome dont l'empire va s'évanouir avec Augustule, dernier empereur d'Occident, 24 ans après ce grand évènement. La décrépitude de l'empire romain est telle, au milieu du v[e] siècle que le roi des Visigoths, Théodore II, par gratitude d'après ce que pense Grégoire-de-Tours, proclame empereur un paisible habitant de l'Auvergne nommé Avitus ne recherchant alors nullement cet honneur — 15 août 455 —. On le reconnait sur un trône de gazon, et... le 17 mai suivant, il est renversé et mis à mort. (1). Si nous citons cette élévation curieuse, suivie d'une chute aussi rapide, c'est que notre noblesse Provençale assista à cet éphémère couronnement. Les meurtres se succédant alors d'une façon aussi ininterrompue que fantaisiste, nous ne faisons ici aucun progrès ; les champs sont incultes, la disette la plus affreuse désole notre pays. Là encore, le seul secours efficace se trouve auprès de nos saints moines et des évêques Provençaux. Les progrès du Christianisme subissent même un arrêt momentané. — Ici, dans les hautes vallées de la Siagne, du Loup et du Var, le contact avec le Christianisme est léger, la tiédeur pour les idées nouvelles fort grande ; c'est presque un retour au paganisme. Lérins, dont la renommée a franchi les monts, reçoit la visite de l'évêque de Pavie alors en ambassade auprès d'Euric, roi des Visigoths ; bientôt tout le midi de la Gaule lutte contre l'Arianisme — 474 —. Le territoire de Cannes, les îles, tout l'Est de la Provence maritime subit une horrible famine. Alors disparait Saint-Loup, après 52 ans d'un illustre gouvernement, en sa ville épiscopale — 478 — laissant, planant sur nos îles, le souvenir de la glorieuse et nationale légende de son noble geste devant Attila.

---

(1) Grégoire-de-Tours. Liv. II. Chap. II.



ESCALIER DE LA SAINTE-BAUME
PRÈS CANNES
(ESTÉREL)

CLICHÉ MAILLAN

Euric avait déjà franchi le Rhône et pénétré dans les Alpes-Maritimes. Aussitôt en Provence, il exile les évêques, ou les envoie au martyre : (1) Saint-Ausile, donné par Lérins à Fréjus et dont les reliques sont déposées dans la paroisse de Callas, St-Gratien, évêque de Toulon, St-Deuthère (de Vence), et St-Valère (d'Antibes). Ainsi brutalement passées sous la domination Visigothe, nos populations reçoivent cependant de cet arien une sorte de législation assez uniforme et respectant à peu près nos droits acquis ; c'était beaucoup pour le temps ! En voici quelques extraits que nous empruntons encore à l'abbé Papon (2). A la fin du v^e siècle, les propriétés sont entre les mains des mâles, et les hommes libres ne peuvent épouser une serve. Les dots alors sont fort rares au pays d'Azur, et l'adultère paraît-il, est presque inconnu chez les Visigoths. A retenir la loi si équitable forçant le jeune homme à subvenir à l'existence d'une fille dont il a abusé ; s'il n'y peut pourvoir, son crime est puni de mort. L'excès en tout est un défaut ; et le châtiment suprême dans ce cas peut-être un peu trop excessif ! Epoque d'ailleurs néfaste aux gens de chicane : « on expédiait en matière civile les affaires, promptement, et sans frais (nous parlons du v^e siècle de notre ère, usage singulièrement abandonné depuis, hélas). Autre intéressante particularité : *on marchande alors sa guérison avec le médecin,* qui n'est payé du prix convenu d'avance, qu'après la guérison. Ce qui d'un autre côté semble dépasser le but, c'est que le médecin « perdoit sa liberté si les malades, étant d'une condition libre, mouroient après une saignée. S'ils restoient seulement estropiés, il en étoit quitte pour une amende de cent sols » et Papon ajoute simplement : « à ces règlements près, on trouve beaucoup de sagesse dans le code des Visigoths. » (3). On y devait en effet, regarder de près avant d'entreprendre la cure d'un Cannois du v^e siècle !

Alaric succède en 484 à son père Euric, mais se trouve aussitôt en butte aux convoitises des Francs et des Burgondes, puisque par leur charme et la douceur de leur climat, nos belles provinces sont destinées, (hélas à toutes les époques) à devenir l'enjeu de toutes les nations ! — Cinq ans après, St-Porcaire I^er est à la tête de notre abbaye, et la Gallia Christiana mentionne de ce savant écrivain ses « Monita », ouvrage remarquable, hélas perdu ; puis, avant de quitter encore Lérins pour quelque temps, rappelons que St-Maxime est considéré « comme l'apôtre de toute la province des Alpes-Maritimes. » (4).

L'administration municipale étant en partie réglée par le « Breviarium

---

(1) Anthelmi. De Initiis Ecel. Foroj ; p. 148. — Gallia Christ. T. III ; p. 1046.

(2) Papon. T. II ; p. 39-40.

(3) Papon. Loc cit. T. II ; p. 40.

(4) Allieïs. Loc. cit. T. I ; p. 275 et 231.

des Visigoths » c'est contre lui que lutteront longtemps les seigneurs dont l'objectif principal sera toujours de conserver leur pouvoir personnel et tyrannique. Il faudra longtemps encore avant que Cannes perde ses usages latino-gothiques et son nom romanisé... ; nous sommes encore bien loin du Château-franc ! — On se consulte toutefois, on se soutient, on se resserre ; et bientôt vont naître des droits, des devoirs et des prérogatives bien définis ; malheur dès lors à qui osera y toucher. Ce sera l'incessante lutte jusqu'à la Révolution. Les mœurs sont toujours barbares autant que grossières, et, il n'en peut-être autrement dans une région peuplée sans cesse par de nouveaux venus. De là cette race particulière, mélangée de goûts, d'intérêts, d'habillement et de langage, ayant comme caractéristique un manque absolu de cohésion. Le « prœses », ou gouverneur de Province, relève du Préfet des Gaules, (1) personnage revêtu d'un pouvoir considérable. (2) Nous signalons ce détail parce que sa résidence n'est plus à Trèves, mais à Arles, grand centre administratif de toutes nos peuplades Provençales. — Avant la chûte de l'Empire, en Gaule comme chez nous, des agents spéciaux appelés « rationales » administrent les biens du fisc comprenant toutes les terres sans maître. Avec les ravages, les confiscations, la déshérence alors si fréquente, en dehors des biens seigneuriaux et du clergé, le gouffre du domaine fiscal engloutit la presque totalité de la propriété foncière du v^e^ siècle, d'autant que nos pères laissaient incultes et abandonnés de grands espaces de terre sur leurs frontières. Le fisc englobe tout cela, et ce ne seront pas les princes mérovingiens qui pourront détruire cet état de chose déplorable. Les grands domaines avoisinant Castrum Marsellinum ont chacun leur officier monétaire recueillant le numéraire provenant de la vente des produits en nature non consommés par le seigneur, pour en faire la refonte.

Le régime féodal va commencer à se développer ici, mais nous ne verrons plus ces ducs du bas Empire ressemblant beaucoup à nos officiers généraux actuels. Au v^e^ siècle, tous les pouvoirs sont aux mains des chefs militaires ; c'est le règne par excellence de la force brutale ; c'est le comte alors qui lève les impôts. Toute ville subalterne, à peine formée, dans le genre de Castrum Marsellinum, ne doit avoir qu'un « vicaire », futur « vicomte » administrant au nom du comte ; mais Cannes, dépendant de Lérins n'est qu'un pagus que domine le vieux château Marseillais au centre de quelques mâsures et de rares villas anciennes. Les comtés de Provence (comme ceux des Gaules) sont groupés sous l'autorité des ducs. — Encore que ne brûlant plus les morts depuis peu de temps nos populations ont des mœurs sauvages, et la vie des citoyens

(1) *Notice de l'Empire*, à l'époque du partage des empires d'Orient et d'Occident.

(2) Sa préfecture contenait la Gaule, l'Espagne, la Grande-Bretagne et la Mauritanie, c' est-à-dire le Maroc actuel.

ne tient qu'à un fil ; c'est toujours de la barbarie, et de la barbarie qui va durer pendant toute la période mérovingienne.

Les documents sur le grand monastère à l'ombre duquel végète Castrum, Marsellinum étant on ne peut plus rares dans le VIe, et même le VIIe siècle l'histoire de cette dernière bourgade s'en ressent nécessairement. Les luttes incessantes, les divisions et les haines intestines de ces temps reculés, maintiennent nos petites villes dans un état perpétuel de trépidation et d'insécurité. Pour y obvier, un des canons du concile d'Arles, réuni le 11 septembre 506 par Saint-Césaire, prescrit « d'excommunier les ennemis qui refuseront de se réconcilier après avoir été avertis par les prêtres, » conseil qui doit être souvent suivi, si l'on se reporte à la terreur qu'inspirent alors les foudres de l'Eglise ; courte accalmie pour nos malheureuses contrées. — Après la grande bataille de Vouillé — 507 — Théoderic fils d'Alaric descend avec ses troupes jusqu'à la Narbonnaise, alors qu'Honorat II se trouve à la tête de Lérins, et nous n'avons rien à signaler tandis que Clovis combat les Visigoths. Mais vers l'an 536 (1), Vitigès roi des Ostrogoths cède aux Francs la Provence. Marseille étend sur toutes les places maritimes de nos côtes, sa domination et son commerce ; Arles jouit des « jeux circenses », bien que la monnaie d'or soit frappée non plus au coin de l'empereur, mais à celui du roi, dont relève la Provence. (2).

Bientôt l'abbaye de Lérins passe sous la juridiction d'un véritable savant, grand amateur des ouvrages de l'antiquité et fort saint personnage qui plus est, nommé Florian (550) ; et, comme l'Italie après les luttes sanglantes des Ostrogoths, des Lombards, etc., notre région subit une affreuse famine, tandis qu'au royaume des Francs sévissent les désordres et les crimes de Frédégonde et de Brunehaut. On s'expatrie, on cherche partout un lieu de refuge, et Lérins reçoit même ainsi des jeunes Anglais ! (3). Pendant six ans — de

---

(1) Notre seigneur abbé de Lérins est alors *Abbon*. (*Date incertaine*).

(2) Le Blanc. Traité des Monnaies ; pp. 33 et 45.

(3) C'est aux environs de l'an 560. que la direction de notre abbaye est confiée à Saint-Virgile dont nous avons parlé déjà, à propos de Vergoanum, et dans les : *Recherches à l'île St-Honorat. « Revue de Cannes et du Littoral »*, 16 janvier 1904, n° 16, p. 13.

570 à 576, — toute la haute vallée de la Durance et de l'Isère, jusqu'à Grenoble et Embrun « et toutes nos populations voisines de la frontière » sont saccagées, par les Lombards cette fois ; habitations ruinées, cultures détruites... encore tout à refaire ! Le monastère est-il alors épargné, puisque son historien n'y mentionne aucune destruction,... mais la côte ? — Nouvelle invasion de 572 ; les Lombards Zaban et Rhodanus, franchissent les Alpes ; c'est une avalanche sur Riez, Digne et Sisteron dont nous ne recevons peut-être que des éclaboussures. La haute Provence toutefois est mise au pillage, mais, battue sur l'Isère, la horde envahissante est forcée de repasser les Alpes après un combat où l'on voit les évêques de Gap et d'Embrun « casque en tête et l'épée à la main charger les ennemis. » (1). On ne s'étonnera pas de trouver si souvent sous notre plume des noms d'évêques ou de saints ; l'élément civil est si barbare ! Tout l'intérêt historique réside alors, et résidera encore longtemps dans le monde religieux.

Ce sont maintenant les plus horribles maladies, invariable cortège des invasions, qui fondent sur notre misérable contrée, arrêtant tout essor cela va sans dire. Ce néfaste VI^e^ siècle sème quatre fois la mort sur la Provence, avec la peste et la lèpre. Certains auteurs pensent que la première aurait été importée à Marseille, vers l'année 589 ; mais il est bien plus logique d'admettre ce fléau comme conséquence naturelle du passage des barbares, de l'insouciance des peuples terrifiés, de la corruption des eaux, et probablement de l'abandon de tant de cadavres sans sépulture convenable. — La lèpre (2) a la même origine, et est alors engendrée, suivant l'aveu de quelques médecins, par l'altération de l'air, la nourriture malsaine, l'insalubrité et la malpropreté des logements, toutes causes bien réunies lors des incursions barbares indubitablement. Misères inouïes, déboisement des campagnes, abandon des cultures, hygiène inconnue ou déplorable, telle est, hélas l'histoire du terroir de Cannes, non seulement au VI[e], mais pendant les VII[e] et VIII[e] siècles. — Ici se place un incident plutôt comique. Lérins est sous la juridiction de Marin — 589 — quand arrive dans nos pays un ancien bûcheron du Berry, sorte de prophète, se disant envoyé de Dieu, et pénétrant dans les églises où il répand beaucoup d'aumônes. Cet imposteur, couvert de peaux de bêtes,se fait bientôt suivre de nos trop crédules ancêtres, et traverse ainsi non seulement tous les pays Provençaux, mais l'année suivante le Velay et le Gévaudan. Grégoire de Tours ne précise pas la date de sa mort, mais dit seulement « qu'il fut mis à mal par un coup d'épée octroyé par quelqu'un de condition qu'il avait insulté. » Et le siècle s'achève ici sans grands évènements, laissant Etienne,

(1) Grégoire de Tours. L. IV, c. 43.

(2) Transmissible mais non contagieuse. Voir *Raymond, Médecin de l'Acad[ie] de Marseille*, XVIII[e] *siècle.*

seigneur et abbé de Lérins. — Si donc les lettres ne sombrent pas totalement dans un siècle secoué par de tels bouleversements, c'est *en Provence seulement*, grâce à nos monastères, grâce à l'abbaye célèbre maintenant le goût des études et le perstige des langues grecque et latine, contre lesquelles ne pouvaient rien les hordes des barbares. Celle-ci est du reste la langue courante, comme en Italie également.

Timides, épouvantés, nos malheureux ancêtres de ce temps deviennent vite superstitieux. Le VI[e] siècle engendre les sortilèges, les contes les plus absurdes, histoires de démons et de revenants qui vont dès lors — et jusqu'à nos jours — se perpétuer dans nos campagnes. L'attente de cataclysmes toujours nouveaux est la seule excuse à pareil état d'esprit. Trois siècles encore de ce régime, de cette trépidation des esprits, et nous arrivons nécessairement à l'épouvantement général de l'an 1000. Les usages latins sont tellement conservés encore, que plusieurs auteurs anciens dignes de foi citent chez nous la présence de décurions et de sénateurs. En résumé, très fécond pour nous en calamités multiples et variées, le VI siècle demeure pour la généralité de la France, l'époque brillante, l'âge héroïque de la dynastie mérovingienne qui, même avant le déclin du siècle suivant, sera sur le penchant de sa ruine.

Voici poindre maintenant l'aurore de notre monastère d'Arluc, juché dans son nid de verdure, sur la Butte jolie de Saint-Cassien, et l'époque des vieilles églises mérovingiennes avec tables calcaires au centre de la France porphyriques dans nos contrées, tables à moulures appartenant à des *autels pédiculés*. (1). On retrouve encore, parfois des spécimens de ces curieux modèles, dans les vieux villages de nos hautes montagnes, qui, malgré nous, nous reportent à l'époque que nous étudions. — C'est un nommé Bonfort, plus connu sous le nom de Saint-Chonon qui dirige, en 611, le troupeau de Lérins, dont les jours, par hasard, coulent dans le calme et la paix... mais les temps sombres s'approchent !

Les anciens auteurs et historiens de Provence rapportent à *Crescentia*, fille de Saint-Eucher la fondation du monastère d'Arluc, vers l'an 616, sous le vocable de St-Etienne. La mer doit alors mourir à ses pieds, et d'humbles re-

---

(1) On en fait ainsi du VI[e] au X[e] siècle.

ligieuses y remplacent les prêtresses de Vénus, (déesse dont le souvenir se maintiendra cependant jusqu'à l'époque moderne). L'église touchant le monastère et que Papon fait dater de la même époque, est placée au début sous l'invocation de St-Jean-Baptiste ; et les deux édifices seront bientôt détruits par les Sarrasins. En ce lieu « le Dieu de pureté est souvent offensé », suivant l'expression d'Allieïs. Ont-ils beaucoup changé de destination, ce site si charmant, et ces bosquets si sombres ? (1).

Arlucus, (quasi Ara lucis), ainsi que Mantolvocus (Mandeluec), c'est-à-dire Mandelieu qui en dépend,et où Crescentia construit un hôpital, sont nettement spécifiés dans les œuvres d'Eucher ; y figurent aussi : Mons Mercurii, — Mont-de-Mercure — nom qui subsiste jusqu'à la fin du x<sup>e</sup>, et auprès, le Mons Martii, dédié à notre dieu Mars Olloubius. Ce monticule d'Arluc où se fera jusqu'à nos jours le *célèbre romerage du* 23 *juillet*, est, nous l'avons dit, composé presque entièrement de sistre tertiaire. Sauf la partie supérieure surélevée de main d'homme, la Butte de Saint-Cassien reste comme « un témoin » de l'ancien niveau du sol, comme le fait très bien remarquer M. le Dr Bernard. De plus : « les Romains la consolidèrent par des murs de soutènement ; creusèrent dans son sein des caveaux « aujourd'hui inaccessibles », (et c'est là justement ce que nous recherchons) « peut-être même comblés ; y établirent enfin un camp fortifié, chargé de protéger la Voie Aurélienne et les galères qui mouillaient sur la plage voisine... » (2).

L'étymologie la plus vraisemblable d'Arluc ne serait pas Ara-lucis, autel de la lumière qui ne signifie rien, mais bien *Ara luci, autel du bois sacré.* Le monticule, le village sont d'ailleurs indiqués toujours dans les chartes anciennes : Aralucus, Araluci, Arlucus, avec l'idée du bois sacré. Ecoutons la façon charmante et naïve avec laquelle Raymond Féraud nous raconte cette fondation si mémorable (3) :

« Li gesta di qu'el temps antic
Per I gran encantador ric..... »

« La geste dit qu'au temps antique, par un grand enchanteur riche fut fait un autel dans le bocage, sur un tertre près de la mer (par un pont ou y passait l'eau), où les gens adoraient *le bouc* en la plaine au-dessous d'Auribeau. Arluc ou nommait le castel. Cloaster, se fit appeler celui qui avait sacré l'autel, où apparaissaient diableries de sortilèges et de folies diverses. Et l'autel était grand et beau... Saint-Nazaire envoya sur les lieux pour abattre le

(1) Pour la fondation. Voir Chronol. de Lérins. II ; p. 80.

(2) Comme nous l'avons exposé au début de cette histoire. — M. Marius Bernard. Les Promenades de Cannes, Maillan, Cannes 1902 ; p. 94. — Allieïs. Loc. cit. ; 286. — (*Barralis*).

(3) *Raymond Féraud. Vida de Sant Honorat.* Lib. III.

grand bois épais ; ils n'y laissent ni pin, ni sureau et mettent en pièces l'autel d'Arluc ; puis on fit venir des dames qui voulaient servir Jésus-Christ. Hélène qui était princesse de Riez, y construisit un monastère... » (1).

La tradition rapporte aussi qu'un membre d'une illustre famille de Grasse (2), Sainte-Maxime, serait venue dans ce petit monastère, et qu'une fille de Reybaud, seigneur d'Antibes, une nommée Cibeline renommée pour sa beauté y aurait été guérie de la lèpre d'une façon miraculeuse. Retirée à Arluc après sa guérison, elle y serait morte. Mais nous verrons qu'après la prise du Fraxinet (fin du xe siècle) ni le cartulaire, ni la chronologie de Lérins, ni les archives diverses consultées ne parlent plus d'Arluc. La nuit se fait tout à coup et l'histoire devient absolument silencieuse sur ce point de notre voisinage. (3).

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Avant d'aller plus loin jetons un coup d'mil très général sur les nouvelles divisions de nos côtes Méditerranéennes. A la mort de Dagobert Ier (638), la mère-patrie est divisée en deux royaumes : la Bourgogne et la Neustrie d'un côté, l'Austrasie de l'autre ; c'est la dislocation définitive. Dans ce partage, la Septimanie et les deux rives du Rhône — basse Provence — ne sont pas comprises : « chacun des copartageants s'attribuait... sur les côtes de la Méditerranée, dans cette belle région de l'ancienne Gaule romaine, tel ou tel district, telle ou telle ville, comme des héritiers se réservent... tel ou tel bijou précieux. » (4). . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Or, Cannes se trouve dans cet écrin perpétuel de la nature, et l'opinion du grand historien ne fait que donner plus de force à la nôtre.

Vers le milieu du siècle — 614 — très peu de choses à signaler, lorsque Lérins est administrée par St-Maxime II. Les luttes acharnées reparaissant aux royaumes des Francs, la Provence en reçoit le contre-coup ; le malaise est général. Au monastère, le relâchement des mœurs commence à pénétrer ; des religieux se révoltent contre Saint-Aygulphe (5) et, le désordre augmentant, sans cesse, celui-ci introduit dans l'abbaye la règle de Saint-Benoit, et répare les cellules qui tombent en ruine. *Arluc est restauré et agrandi. Angarisma*, vient de Blois à la tête de quelques religieuses qui : « unies aux filles de la Provence firent refleurir la piété sur le mont jadis consacré à Vénus. » (6). Puis deux re-

(1) ... *Ibid* ; p. 289.

(2) *Ibid* ; p. 293.

(3) Nos recherches dans les archives de Cannes, de Grasse, d'Antibes... etc., n'ont pas été plus fructueuses.

(4) Guizot. Hist. de France. T. 1 ; p. 145.

(5) St-Aygulfe est né à Blois, vers l'an 630.

(6) Allieïs. T. 1 ; p. 368.

ligieux, Arcade et Colomb, « souillés jadis de tous les crimes » suivant l'expression de l'historien de Lérins, vivent retirés dans le monastère. Fatigués des jeûnes et de la clôture perpétuelle, ils essaient de soulever la communauté, tentative qui échoue d'abord. Arcade alors se rend à Cannes, y soulève une bande de brigands qui le suivent avec joie tandis qu'à Lérins son ami Colomb continue ses menées souterraines. Aygulphe est informé de ce projet de révolte par un évêque de passage (1), mais, repoussé par l'abbé, Arcade excite l'avarice de Mummole, fait miroiter à ses yeux les trésors de l'abbaye, et le seigneur abbé est saisi, garotté, battu de verges et jeté dans un souterrain Tous les religieux qui résistent subissent le même sort. Après ce beau fait d'armes, Mummole quitte nos îles où il revient du reste trois jours après. Aygulphe persistant à lui répondre que « les enfants de Benoit ne possèdent rien en propre », et n'ont pas de trésors « le comte pille le monastère et se retire chargé de butin. » (2)

Pendant dix jours les deux révoltés gardent leurs prisonniers, puis les embarquent « pour les immoler en toute sûreté dans quelque terre écartée. Après une tempête assez vive la barque aborde dans le voisinage de la Sardaigne. La suite du récit est plutôt de la légende, et, ce qui semble le plus certain c'est que nos deux moines livrèrent leurs prisonniers à des pirates, lesquels les mirent à mort. On informe aussitôt Angarisma de ce dramatique incident, et ces filles de Saint-Cassien se seraient courageusement embarquées avec le messager pour ramener à Arluc des reliques de ces martyrs du devoir. (3).

Après ces meurtres et ces souvenirs d'autant plus touchants qu'ils sont locaux, nous retrouvons, en 690, l'abbé Amand à la tête de notre monastère. Savant modeste, gloire de son ordre, il rend à l'abbaye son antique splendeur. D'après la chronologie de Lérins, (4) le *nombre de nos religieux s'élève alors à* 3700 ; mais, avec Allieïs, nous pensons que l'on veut parler de tout le personnel de St-Honorat, Ste-Marguerite, Cap-Roux peut-être encore, Riez, etc. Quarante ans plus tard, il n'y aura plus à Lérins que 530 moines environ.

Que de chemin parcouru depuis l'arrivée d'Honorat que nous avons évoquée par la pensée ; combien l'aspect de nos îles Cannoises n'est-il pas modifié depuis trois siècles !

Bien cultivées, ces îles délicieuses subviennent en partie à la nourriture de cette légion monastique. Disparus, les ermitages et les huttes des premiers

---

(1) *Saint-Ouen*, de Rouen, d'après la Gallia Christ[a], ou *Mummole*, comte d'Uzès, suivant Barralis.

(2) Allieïs. T. I ; pp. 378-380.

(3) Chronol. Lerin.

(4) *Ibirt* II ; p. 80.

jours ; ce sont maintenant des constructions solides, un monastère plutôt confortable, avec le mystère de son petit cloître, avec ses blanches cellules et ses pittoresques oratoires. On a tout lieu de croire que *la chapelle de la Trinité*, s'élève déjà à l'extrémité Est de St-Honorat, tout faisant supposer que ce très curieux monument date de l'époque Mérovingienne. A l'ouest de l'îlot — mais c'est moins sûr — *celle de Saint-Sauveur* érige probablement du sein des verdures *son appareil de forme octogonale, si particulier et même si rare.* Entre Cannes et le monastère, plus de sauvage nacelle apportant quelques dattes et des racines, mais de bonnes barques circulant entre les calanques multicolores, Cannes, Arluc et l'abbaye, pour le transport des compléments de vivres.

Tout se transforme en réalité, tant dans l'ordre civil que dans le monde religieux sur le sol qui va devenir la France. — Nous avons laissé les comtes maitres des finances, de la justice et des troupes. Ils tiennent dès lors leurs *plaids*, ou audiences publiques, un peu partout, « excepté dans le vestibule des églises ». Le peuple nomme à son gré leurs *rachimburges*, — sortes d'échevins — pour les aider dans les affaires, criminelles ou autres. Le Viguier *ou Vidame* (1), remplace le comte, surveille le *centenier* (2). Depuis le VI^e siècle, l'influence de la noblesse s'accroit, l'organisation sociale tend à diminuer l'autorité royale, et le clergé est au VII^e siècle très en décrépitude, à Lérins comme partout. La peinture suivante est trop frappante et trop remarquable, nous la citons presque in extenso :

« Les évêques cessèrent d'être les représentants électifs des cités, les défenseurs du peuple, les soutiens de la religion... Ils s'emparaient des revenus de l'Eglise, les détournaient à leur profit, et laissaient les temples en ruine, les prêtres sans salaires et les pauvres sans secours. Ils vendaient les biens ecclésiastiques, dérobaient les vases sacrés, trafiquant des reliquaires et des reliques elles-mêmes... et pillaient les monastères placés sous leur protection. Leur vie d'ailleurs était toute mondaine ; plusieurs d'entre eux avaient reçu tous les ordres sacrés le même jour, en achetant leur évêché ; ils avaient des chiens, des chevaux , des faucons et passaient leur temps à la chasse ou dans les festins ; quelques-uns étaient mariés et conservaient leurs femmes, qui les aidaient dans leurs extorsions et dans leurs rapines. Tel fut l'état de beaucoup d'églises, au VII^e et au VIII^e siècles. Il y avait pourtant encore dans l'épiscopat des prélats dont les vertus brillaient d'un éclat d'autant plus vif qu'ils étaient des exceptions dans un monde corrompu. La reconnaissance des peu-

---

(1) Vicomte, vicaire ; vient de *vice-dominus*. Dans l'évêché, le vidame est presque un administrateur temporel.

(2) Dont le pouvoir s'étend sur une centaine ou centurie, soit un groupe de cent maisons.

ples leur a élevé des autels, et la religion les a mis au nombre des saints. » (1). — A la magistrale peinture du savant historien, nous n'ajoutons qu'un mot : En Provence, les premiers nous sont à peu près inconnus, mais la région de Cannes-Lérins a fourni beaucoup des seconds.



(1) *Pétigny (J. de), membre de l'Institut. Histoire du Vendômois, 2e édition ;* p. 141.

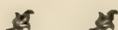
## CHAPITRE V

# Les Sarrasins
# Epoque Carolingienne



## CHAPITRE V

# Les Sarrasins.
# Epoque Carolingienne.





E VIII^e siècle vient à peine de naître que tout le Sud-Ouest de l'Europe est de nouveau à feu et à sang !

Dès l'an 714, Maures et Sarrasins se jettent sur l'Espagne après avoir franchi le détroit de Gibraltar, et chassent les Visigoths de cette belle contrée. Moussa franchit les Pyrénées, et El hadj Abd-el-Rahman prêche la guerre sainte, envahit la Septimanie, soumet Narbonne, tandis que Toulouse est assiégée. Depuis l'Espagne, les femmes et les enfants captifs suivent de force ces hordes fanatiques. Le Coran est prêché au cœur même de la nation, sauvée cependant à Poitiers par Charles-Martel — 725 —. Sabrées, écrasées par les Austrasiens, les troupes d'Abd-el-Rhaman disparaissent momentanément. — Mais, de nouveau rassemblées (circ. 730), ces bandes Sarrasines pillent le Languedoc et bien entendu la riche et belle Provence dont presque toutes les cités tombent en leur pouvoir. Cette fois, l'orage va sérieusement éclater sur nos têtes... et rougir de sang notre Côte d'Azur.

Ecoutons plutôt le récit du grand historien Honoré Bouche : « Il y a apparence que tout fut au pillage et à la merci de ces barbares qui brûloient les temples et les documens anciens des Eglises, renversoient les autels, battoient les prêtres, violoient les religieuses, chassoient les évêques de leurs sièges, démolissoient les villes, détruisoient les villages, tuoient les hommes, ravissoient les femmes, emportoient les meubles ; bref, exerçoient partout des actes d'une inhumanité extrême... C'est en ce temps, beaucoup mieux qu'en celui des Lombards et des Saxons, que périrent les villes de Cemelium (Cimiez), d'Athenopolis, d'Heraclea, d'Obbia, de Forum-Voconii, de Forum Neronis, et autres jadis florissantes en Provence, et dont il ne nous reste presque ancune connaissance du lieu où elles étoient. C'est en ce même temps que la plupart des bourgs le long de la côte, » (c'est nous nommer en somme) « et au cœur de la

province, détruits et démolis par la main de ces barbares, ont changé de nom, si bien que l'on est fort en peine de trouver et de savoir quels sont ces bourgs désignés dans l'Itinéraire maritime et terrestre d'Antonin, et dans la carte de Peutinger. » (1) Bien que non désignée nominativement, l'humble *bourgade côtière de Castrum Marsellinum*, a malheureusement dans ce texte, presque son certificat de destruction.

Vers 729, au moment de ces graves évênements, Saint-Porcaire II est à la tête de l'abbaye de Lérins.

C'est un soir de l'an 730. Les ramures des îles flamboient sous des nuages de chrôme et de corail rose ; les eaux de la baie se teintent du sang crépusculaire, tandis que débarque à l'île St-Honorat, une horde de Maures demi-nus, armés de lourds cimeterres et d'armes bizarres. (2). D'étranges animaux élèvent leur long col et leur tête de bélier au-dessus des bordages ; ils sont tenus en main par des hommes noirs coiffés de turbans multicolores ou d'une étoffe écarlate. Et voici d'autres grandes barques, de forme inconnue sur nos rivages, remplies de petits chevaux à l'immense crinière. Naseaux grand-ouverts, les intelligents animaux hument la terre, flairant le carnage, et les folles équipées prochaines, tandis que coiffés de casques bizarres surmontés de pointes aigües, descendent encore des gens armés de toutes pièces. En un instant l'îlot des saints est envahi, et notre moine de Lucéram, Vincent Barralis va, « d'après très authentiques et très anciens manuscrits du monastère » (3) nous raconter cet épisode sanglant de notre histoire Cannoise. Dix jours avant cette descente, St-Porcaire — averti paraît-il en songe — rassemble son troupeau et lui annonce qu'il va falloir souffrir et mourir peut-être pour la foi; Presque tous nos religieux acceptent d'avance le martyre ; on cache les reliques, et l'abbé se dispose à envoyer en Italie les « seize enfants et trente-six adolescents » que contient le monastère. Que celui qui redoute la mort « parte avec ces enfants, s'écrie St-Porcaire, pour qu'il ne faiblisse pas à la dernière heure. » Or, 500 religieux se sentent assez forts pour affronter les tourments, sauf deux jeunes moines, Columbus et Eleuthère qui vont aussitôt se cacher dans une grotte du rivage. (4) « La race impie envahit l'île, frémissant de rage et rugissant contre les saints. Ils saisissent les religieux sans défense et leur font souffrir toutes sortes de tourments pour les forcer à dire où sont cachées les choses précieuses. » Les plus jeunes refusant le Coran, sont vite massacrés ; les vieillards subissent la torture. Les seuls épargnés sont « quatre jeunes religieux

(1) H. Bouche. Chorogr. et Hist. de Provence. T. I ; p. 701.

(2) Date adoptée également par M. H. Moris. (Voir Barralis et aussi Papon). T. II ; p. 76.

(3) Vincent Barralis. Chronologia Lerinensis ; et Sardou. Hist. de Cannes. Appendice IV.

(4) A.-L. Sardou. (Grotte appelée *Baoumo de l'Abbat, est sur la côte nord, près du débarcadère actuel des bateaux, en face du restaurant.*

d'une grande vigueur de corps et d'une belle figure, » qui sont enfermés dans la barque du chef. Cependant Columbus, honteux de sa conduite timorée, s'élance hors de sa cachette, abandonne Eleuthère qui refuse de sortir, et va recevoir la mort à côté de ses frères. Barralis ajoute qu'après ce massacre épouvantable les Sarrasins « rasent jusqu'au sol les églises et tous les édifices religieux de l'île de Lérins. Ils mirent en pièces les pierres et les colonnes du sanctuaire qui étaient travaillées d'une merveilleuse façon, et par mépris pour le Christ et la foi Catholique, ils en jetèrent les débris dans la mer. Quand leur rage se fut assouvie par tant de crimes, ils remontèrent en mer, et vinrent aborder à Agay. »

Avant d'aller plus loin nous constatons donc que : 1° Si quelques chapelles avaient été construites, ce qui semble ressortir du texte précédent, elles sont renversées et tout est à refaire ; 2° Que Barralis signale des colonnes *travaillées d'une façon merveilleuse ;* 3° Que toutes ces remarquables sculptures sont au fond de la mer ; 4° Que les fouilles et les sondages que nous ne cessons de réclamer depuis cinq ans autour de cette île semblent ainsi singulièrement justifiés !

Reprenons maintenant le cours des évènements.

Pendant la relâche faite à Agay alors entouré de sombres forêts jusqu'au rivage, les quatre prisonniers trompent avec grand peine la surveillance de leurs ravisseurs, et disparaissent à tout hasard dans ces gorges impénétrables à peu près. C'est ainsi qu'ils arrivent à Arluc (1) « Au village d'Arluc » traduit l'abbé Allieïs, ce qui semble faire croire qu'il y a déjà, au début du VIII^e^ siècle, quelques maisons groupées autour du petit monastère et de son église. « Ils y trouvèrent une petite barque » (celle des religieuses probablement, servant aux relations avec Lérins et nous) « montèrent dedans, et atteignirent l'île de Lérins au point du jour. » Ils y trouvent tous les cadavres de nos moines « gisant percés de nombreuses blessures, et déchirés en lambeaux. » Avec l'aide d'Eleuthère qui a alors repris courage, ils ensevelissent St-Porcaire et tous leurs morts, se rendent à Rome auprès de St-Grégoire III, racontent au Saint-Père la destruction de l'abbaye, et retrouvent en Italie les 52 jeunes néophytes sauvés par la vigilance de Porcaire. (2) — La bande de massacreurs contenait un ramassis de païens, de Juifs, de Sarrasins, de chrétiens même. La tradition populaire veut que *Saint-Ferréol* se soit trouvé parmi les 501 religieux massacrés, et ait été tué sur l'îlot qui porte encore aujourd'hui son nom. (3).

Peu de temps après cette hécatombe, la Provence est encore envahie

---

(1) Chronol. Lerin I ; p. 222 « Ad locum qui Araluci dicitur pervenerunt... »

(2) *Presque tous ces martyrs sont canonisés.*

(3) *Reinaud, d'après Ibn-Aleouthya* (f° 13^e^, v° et p. 28).

— circ. 736-737 — ! La Narbonnaise est alors devenue la Septimanie, et Mauronte ayant des intelligences secrètes avec les Sarrasins, leur livre Arles, Avignon, etc., tandis que Charles-Martel se trouve en Saxe. On sait les horreurs qu'ils y commettent et les actes de courage qui en résultent, notamment ces religieuses de Marseille se défigurant, se déchirant le visage pour inspirer l'horreur et conserver leur virginité, disent les annales bénédictines (1) ; cela ne les empêcha nullement du reste d'être mises à mort, comme nos pauvres religieux de St-Honorat.

Contrairement à l'avis d'Aubenas, nous croyons, avec Millin, que la *décadence de l'opulente cité de Fréjus date de l'invasion Sarrasine.* Cependant, au VIII^e siècle, les petits bâtiments peuvent entrer dans son port, et jusqu'à ces derniers temps on voyait encore la place des anneaux de bronze servant à attacher les vaisseaux.

En réalité les invasions Sarrasines diffèrent assez de celles qui fondirent sur la France. Les Barbares traversaient bien les contrées à la hâte, mettant tout au pillage, mais cherchant avant tout, à tirer le meilleur parti possible des pays terrorisés. Il n'en est pas ainsi des Sarrasins. A l'époque où ils font irruption dans le midi de la France, ils cheminent lentement par les bords de l'Océan, ayant au début comme objectif le bassin fertile de la Loire, ce qui, par la proximité de leur flotille, leur permet de recevoir d'Afrique renforts et subsides. Même caractère dans l'invasion Provençale ; mais, ayant mis cinq ans pour parvenir aux plaines de Poitiers, peu alléchés semble-t-il par ces climats humides et ces perpétuels ciels gris, chez nous ils montrent une autre décision. C'est avec furie qu'ils fondent sur les points de la Côte d'Azur convoités et s'y ancrent, s'y fortifient aussitôt avec calme et persévérance. C'est que là, tout les retient, le ciel, la lumière, le mouvement, la vie intense, la végétation incroyable... C'est leur pays qu'ils retrouvent... ils s'y incrustèrent. — Peuple amoureux et contemplatif, il veut rêver et aimer dans ce pays, — n'est-ce pas toute la Provence, — y prendre pied, s'y installer définitivement. Le Pays Bleu finira par nous rester, mais ce sera après une lutte acharnée de deux siècles.

Vaincu, le Sarrasin ne repasse jamais par le même chemin ayant servi à son invasion, d'abord pour éviter des représailles, surtout dans la crainte de ne pouvoir plus vivre sur un pays qu'il vient de ravager avec tant de maëstria. Même battant en retraite, si l'ennemi ne le presse pas trop, le Sarrasin trouve encore le temps de construire des camps retranchés, affirmant ainsi son espoir de retour. C'est un prudent, un habile remueur de terre. (2).

---

(1) T. 1 ; p. 90.

(2) Belleforest. Annales de l'Histoire de France

Deux ans après sa victoire près de Narbonne, Charles-Martel veut en finir avec ces hordes, aidées du reste par des chefs chrétiens, mécontents ou turbulents, un des meilleurs appoints des révolutions humaines. Avignon vient d'être repris, mais toujours favorisés par le patrice Mauronte, les bandes Sarrasines occupent encore les meilleurs passages de notre chaîne des Alpes. Charles-Martel aidé du roi Lombard, Luitprand, s'empare de Marseille, en 739, et fouille toutes nos côtes Provençales. Suivant Allieïs, Mauronte se cache en Septimanie ou se retire en Espagne, et la tradition veut que Théobald de Grimaldi reçoive plus tard, de la main « du roi Pépin, la ville et le territoire d'Antibes pour avoir contribué à chasser les Sarrasins de nos rivages. » N'est-ce pas plutôt de Charles-Martel qu'il s'agit, comme l'écrit du reste Arazy ? (1).

Il y a en tête de la « Passion de Saint-Porcaire et des religieux de Lérins », un prologue qui donnera une idée exacte de la sauvagerie des mœurs de ce temps. Le fait relaté semble dater de la prise du Fraxinet, qui n'est pas éloignée, M. Reinaud et l'abbé Allieïs pensant avec raison que de pareils maux purent être évités chez nous peut-être, grâce à l'alliance avec Mauronte. Relatons toutefois le fait, à titre documentaire : — Le village de Conques vient d'être pillé par les infidèles qui ont ensuite enlevé la mère d'un certain Datus lequel accourt aussitôt auprès de la forteresse des Sarrasins. « Si tu veux me donner ton cheval avec ses riches ornements, s'écrie leur chef, je te rendrai ta mère et tout le butin, sinon ta mère va mourir à tes yeux. », et Datus de répondre : « Tue ma mère, scélérat, si tu le veux ; mais tu n'auras pas ce noble coursier qui ne sentira jamais ton frein... » et l'exécution a lieu sur le champ. (2) Ce noble gallo-romain sacrifiant plutôt sa mère que son cheval n'est-il pas autrement plus barbare que le Sarrasin ! Ce parricide devint fou du reste, recouvra la raison et aurait fondé le monastère de Conques. Ab uno disce omnes !

Une fois Pépin sur le trône — 752 — Eleuthère demande qu'on reconstitue le monastère de Lérins, et le roi, pour y contribuer lui accorde de grands terrains, (dont le cartulaire donne l'énumération et les limites. A remarquer que dans l'acte de donation (3) Pépin est dénommé « Roi des Francs et patrice romain. »

Devant l'intérêt archéologique et historique présenté par notre grand monastère et les évêchés de la région, certains détails paraissent ici indispen-

(1) Arazy. Histoire d'Antibes, II ; p. 65.

(2) Allieïs. T. I ; p. 412.

(3) Voir Vita St-Honorati. Venetiis 1501 ; lib. III ; c. 28 — Cartul. Lerin A. f° 129, v°. — Allieïs. T. I ; p. 517.

sables. L'abside de l'ancienne église est orientée à l'Est suivant l'usage presqu'universellement adopté ; et la colonne de marbre rouge avec socle de marbre blanc qui se trouvait à l'entrée, est d'origine romaine. Le pendant devait revenir à l'église d'Antibes et s'est égaré à Marseille, nous ignorons pourquoi. L'abbé Allieïs attribue nettement au VII^e siècle la construction des gros mûrs de l'église, les seuls probablement qui résistèrent tant soit peu aux ravages des Sarrasins. Quand à la voûte de la grande nef, elle s'écroule dit-on, au moyen-âge ; et M. l'abbé Massa, dans un manuscrit fort curieux attribue à nos évêchés les dates suivantes :

« Evêché d'Antibes..... V^e siècle.
— de Vence..... IV^e d°
— de Cimiez..... III^e d° (réuni à celui de Nice dans le siècle où nous sommes, au VIII^e).
— de Nice..... V^e siècle.
— de Fréjus..... IV^e d°
— de Toulon ..... IV^e d°

Après Lérins, Cannes et Arluc seront désolés par de nouvelles calamités, et nous assisterons à la destruction momentanée de notre petite bourgade. La dépopulation est grande en ce siècle ; les antiques travaux romains d'Antibes, les aqueducs de Vallauris, celui de Fréjus, presque tout ouvrage d'art est renversé brutalement, sans motifs, pour le plaisir de détruire ! Alors s'élève sur le monde la grande figure de ce héros politique, génie si divers dans ses facultés, si puissant dans ses actions, si large dans son geste, et qui a nom *Charlemagne* . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il est le seul maître, depuis la mort de Carloman survenue en 771, car les deux fils de ce prince se sont réfugiés à la cour du roi des Lombards, asile attitré des ennemis de la France. La Provence est donc soumise à Charlemagne qui franchit les Alpes et renvoie en France sa belle-sœur Gerberge et ses deux neveux. Il a ici un saint religieux de ses amis possédant de rares vertus et une éminente piété ; et Charlemagne lui fait bâtir « suivant ses désirs un monastère à l'endroit même où était la chapelle de Saint-Pons, à un quart de lieu de Nice. » (1) La véritable position de Saint-Pons est au nord du couvent de Cimiez, et bien plus loin que un quart de lieue de Nice ; c'est probablement du couvent de Cimiez dont veut ici parler l'abbé Papon.

Vraisemblablement, Charlemagne est passé au milieu de nos populations contrairement à ce que « pensait et écrivait » le même auteur, au début ; mais son opinion se modifie après la lecture des chartes de Lérins. (2) Il est en effet

(1) Papon. T. II ; p. 82.
(2) Cart. Lerin f° 143, v° et 62 v°.

de tradition, dans le XIe siècle, que : « cet Empereur avoit fondé dans ce pays plusieurs églises. »

Quant à nos Sarrasins, on ne les voit qu'une fois en Provence du vivant de l'empereur ; c'est lorsqu' « après avoir inutilement tenté une descente dans les îles de Sardaigne et de Corse, ils viennent exercer leurs brigandages sur la ville de Nice et dans les environs. Le butin qu'ils y firent fut le seul avantage qu'ils retirèrent d'une expédition qui leur coûta beaucoup de monde. » (1).

Ainsi donc, entre 772 et 814, Charlemagne fonde sur nos rivages plusieurs églises, dont une pour son ami personnel ; il est donc venu alors parmi nous. Après son passage du Mont-Cenis et son entrée à Rome, il semble revenir en France par les Alpes-Maritimes, en l'an 773. Il doit s'arrêter à Nice, à Cimiez, à Saint-Pons, — où il a son ami l'abbé, — mais nous n'avons aucune référence à donner pour les autres localités du littoral, qui ne font probablement qu'entrevoir « sa grande stature bardée de fer » qui avait tellement effrayé le moine de Saint-Gall. Il vient de répudier Désirée, fille de Didier, roi des Lombards lequel s'empresse aussitôt d'assiéger le pape Adrien Ie dans Rome. et Charlemagne qui vient d'épouser Hildegarde, se porte au secours de la papauté pour la défendre contre son ex-beau-père. Une de ses armées passe le St-Bernard tandis que, débouchant personnellement par le Mont-Cenis, le roi des Francs pénètre en Lombardie, campe devant Pavie et se fait couronner à Rome « Roi des Francs et des Lombards », le 1er avril 774.

Un quart de siècle après a lieu le couronnement de l'Empereur et voici ce que dit Guizot de cet évèenement de premier ordre : « Enfin le 25 décembre 800, au moment où, placé devant l'autel, il (Charlemagne) s'inclinait pour prier, le pape Léon lui mit une couronne sur la tête et tout le peuple s'écria : A Charles-Auguste couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire. » Le texte précédent rapporté par Guizot est d'Eginhard; et nous trouvons un peu excessive l'épithète de « pacifique » appliquée à un souverain qui aura à son actif cinquante-trois campagnes ! « Après cette proclamation, ajoute Guizot le pontife se prosterna devant lui, et l'adora (2), suivant la coutume établie du temps des anciens empereurs ; et dès lors Charles, quittant le nom de patrice, porta celui de l'Empereur et d'Auguste. » (3).

Il ne faudrait pas en effet prendre cette expression « d'adorer » au pied de la lettre ; le mot aurait ainsi outrepassé la pensée du grand historien. Le pape *s'est incliné sûrement devant Charlemagne pour le glorifier et lui rendre*

---

(1) Papon. T. II ; p. 83.

(2) Adorare. Que nous prenons dans le sens de : « se prosterner, » et non pas d' « adorer ».

(2) Guizot. Histoire de France. T. I ; p. 215.

*hommage ;* et il serait invraisemblable de penser autrement d'un chrétien du IX^e siècle, et, à fortiori, du chef de la Religion !

De plus, dans sa correspondance, Napoléon prétend imposer le serment à Pie VII : « comme les papes le prêtaient à Charlemagne et à ses prédécesseurs.» (1). Au IX^e, comme au XIX^e siècle, il n'est question en la circonstance que *d'un acte de soumission*, rien de plus.

Mais revenons à nos contrées, et voyons un peu l'état où nous a laissé le premier contact avec les sectateurs du Prophète. Le contre-coup n'est pas long à se faire sentir, et voici de nouveau l'arianisme chez les Wisigoths et même sur nos rivage ; le fait est prouvé. Lérins s'en émeut tellement que notre seigneur abbé fait appel au sujet de l'hérésie de Nestorius, « au célèbre Alcuin qui prescrit à Lyon d'envoyer copie de sa réponse à Lérins. » (2). Par les soins de l'Empereur, le monastère de Saint-Pons est agrandi et perçoit les revenus du comté de Cimiez. (3).

En relevant une erreur de Châteaubriand (4) à ce sujet, l'abbé Allieïs fait remarquer que, non seulement cet abbé de St-Pons, Syagrius, n'est pas de la race de Charlemagne, mais qu'il sort tout simplement du monastère de nos îles Cannoises. (5). Cette question paraissant donc tranchée, il n'en est pas moins vrai que Charlemagne fit ou laissa disparaître les deux princes ses parents, victimes comme tant d'autres de l'ampleur des consciences de ces temps encore trop barbares. — Toujours grâce à la chronologie de Lérins, nous savons que le puissant Empereur fonde bien près de nous, non loin d'Antibes et du Loup, une petite chapelle connue sous le nom de *Notre-Dame-la-Dorée*. Abandonnée à l'époque des Sarrasins, les broussailles l'envahissent ; elle n'est retrouvée que vers l'an 1000, par Durand, évêque de Vence, (6) dont dépend notre abbaye Lerinoise. Elle passe un siècle après sous la juridiction de celui d'Antibes, beaucoup plus près de nous (7).

Toujours repoussées sur le continent, les bandes Sarrasines sont loin de renoncer à nos côtes magnifiques, dont elles ont pu apprécier et la richesse naturelle et l'idéal climat. Elles reprennent donc le large et viennent ravager Nice, en 812, deux ans avant que le grand Empereur « émigre vers le Sei-

---

(1) Note. Corresp. T. XX ; p. 169. — Albert Sorel : L'Europe et la Révolution française, VII^e partie ; p. 438.

(2) Migne. Patrologie, T. C. col. 287-293.

(3) Chronol. Lerin I ; p. 133.

(4) Châteaubriand, Etudes Historiques T. II ; p. 128.

(5) S. Syagrins, è monacho Lerinensi, primus abbas Santi Pontii ». Evêque de Nice en 777 ; mort en 787.

(6) Chronol. Lerin. I ; p. 363 : « Qui venientes et flumen Lupum... ecclésiam quam Carolus œdificaverat... Deauratam cognominavit. »

(7) Girardin. Hist. du diocèse de Fréjus. M. S.

gneur », suivant la poëtique et douce expression du temps. C'est alors un nommé Léotmonde qui est notre seigneur abbé. — Rien de bien intéressant jusqu'en 838, où nous échappons encore aux Sarrasins ; c'est Marseille cette fois qu'ils mettent au pillage, s'en prenant de préférence aux riches cités. Nous ne serons détruits que par contre-coup, quand ils viendront chercher les trésors supposés de nos moines. Le fait cependant n'est pas absolument certain « car la donation reçue par Léotmonde du comte Luybulfe fut emportée à Tortose d'où il fallut plus tard en prendre une copie ; cette circonstance semble indiquer qu'il y eut un nouveau saccagement et de nouveaux martyrs. » (1). Si les avis sont partagés pour les dévastations arabes, tous les auteurs concordent à dire que nos campagnes sont soumises à un fléau peut-être plus cruel, *l'invasion des sauterelles de l'année* 873. Ces petits mais bien terribles animaux détruisent alors, disent les annales anciennes (2) nos belles prairies, nos fleurs si variées, nos arbres si divers. Il faut les avoir vus, comme nous, à l'œuvre en Afrique, pour se faire une idée du désert qu'ils engendrent ! On se demande réellement comment nos malheureuses bourgades peuvent se relever de cette succession ininterrompue de calamités ! On rapporte cette éclosion formidable de sauterelles aux invasions des Sarrasins qui semblent avoir apporté les premiers individus dissimulés dans leurs bagages ou dans leurs barques, assurant ainsi chez nous, la ruine, la peste et la famine d'un seul coup ! Le doux abbé Papon, n'est pas loin d'en faire de redoutables quadrupèdes : « de la grosseur d'un pouce, ayant quatre ailes, *quatre pieds*, une bouche fort large armée de deux dents longues, fermes et tranchantes, » ces redoutables orthoptères firent ici plus de mal en un jour que les Sarrasins en un mois. On peut relever un mur renversé, un château détruit, relativement vite ; mais avant de longues années — s'il ressuscite — l'arbre où passèrent des sauterelles est inévitablement condamné, dénudé, pelé, rongé jusqu'au cœur.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

On sait l'état dans lequel se trouve le royaume de France dès la mort de Charlemagne ; ce fut encore pire à celle de Charles-le-Chauve. De la faiblesse du roi, de l'hérédité des fiefs et de l'ambition des grands, va naître la féodalité. Suivons ces évènements en Provence, ou près de chez nous.

Il existe alors un certain comte Bivin, plus connu sous le nom de *Bozon*, riche, très ambitieux, et propre beau-frère de Charles-le-Chauve. Il se fait vite donner le titre de « Duc et Gouverneur de Provence et d'Italie. » ; De là à la couronne de Provence, il n'y a qu'un pas qui sera vite franchi. Il commence

(1) Allieïs. T. II ; p. 31.
(2) Annales Berthin.

par empoisonner sa femme, enlève Hermengarde, fille de l'empereur Louis II, intrigue partout, sollicite et finit par se faire couronner *roi de Provence ou de Bourgogne cisjuranne,* (1) le 15 octobre 879. A cette imposante assemblée, Bozon prononce des phrases de ce genre : « Pour moi, convaincu de mon insuffisance... J'aurois refusé vos offres, si je n'avois connu la volonté de Dieu dans l'unanimité de vos suffrages, mais je cède à vos désirs », éternelle duperie de l'histoire ! « Pour ce qui regarde mes mœurs, je reconnois mes iniquités ; elles surpassent celles des autres... etc. » (2) — Ces aveux ne suffisent-ils pas pour montrer à quel cauteleux et dangereux diplomate se trouvent ainsi confiées nos destinées ! — Cinq ans après à la mort de Carloman, Bozon lutte d'abord contre Charles-le-Gros avec avantage puis asseoit solidement sa puissance. (3) Il meurt en 888, et la couronne de Provence passe alors sur la tête de son fils Louis, qui a bientôt les yeux crevés par son compétiteur Bérenger, lequel appelle les Hongrois, et les laisse dévaster et piller toute la basse Provence, ce qui nous arrive comme nous l'avons vu, au moins deux fois par siècle. Tout cela n'invite nullement nos religieux de Lérins à réintégrer leurs cellules ; quant à Castrum Marsellinum, ou du moins ce qui peut en rester debout, il passe singulièrement inaperçu dans l'Histoire, bien qu'on se batte, qu'on s'égorge et qu'on se pille incessamment dans ses vieilles mâsures, et dans ses alentours.

***

A sept kilomètres ouest de la bourgade, s'élève la chaine de l'Estérel, protectrice des villas fleuries contre le souffle puissant du mistral ; décor naturel, réellement unique par la grâce de sa silhouette, incomparable fond de tableau. La portion Est a, du Nord au Sud, de la forêt de Peygros à Agay seulement vingt kilomètres environ, et se trouve partagée presque par moitié par l'ancienne Via Aurelia, actuellement la belle route de Fréjus, serpentant entre les Adrets et le mont Vinaigre (616 m.). Le massif du nord est le Tanneron, confinant à l'ancien territoire des Ligaunes. Toute la partie Ouest du massif, vers Bagnols et Fréjus, appartient à la vallée du Reyran, formée de dépôts houillers ; le 2e tronçon est appelé aussi « le Défends » — Ce long massif d'environ 32 kilom. est en partie composé de granit et de porphyres aux couleurs les plus variées (4). Le sommet le plus élevé du Tanneron (la Gaëte) n'a

(1) Sardou. Hist. de Cannes ; p. 53. — Royaume comprenant : le Dauphiné, la Franche-Comté, presque toute la Bourgagne, et une partie du Languedoc.

(2) Papon. T. II ; p. 136.

(3) En le reconnaissant comme Suzerain.

(4) Le Musée Régional de Cannes en possède la collection presque complète.

que 507 m. d'altitude. A hauteur de Fréjus se trouve l'Argens séparant notre massif Cannois de la chaîne des Maures où vont se passer les évènements qui suivent. C'est pour Canoïs une excellente couverture, et l'on verra plus tard le bon parti qu'en tireront pour leur défense nos braves populations. Les *Montagnes sombres*, les Maures cheminent du S. O. au N. E. et protègent au Nord l'excellente baie de St-Tropez (golfe de Grimaud). Ces montagnes surprennent au premier abord par leur solitude, mais charment bientôt le voyageur par les éperons aigus du rivage, les brêches à pic, les rocs enchevêtrés, les blocs énormes de l'intérieur et la note douce, un peu mélancolique même émanant de leurs grands bois solitaires.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Un beau jour, vingt pirates débarquent au fond d'une de ces calanques du Golfe de Grimaud, poussés par la tempête, dit-on. Est-ce le hasard comme l'écrivent Luitprand, Bouche, Reinaud, Allieïs et presque tous les auteurs... Nous n'en croyons rien, pour notre part. L'inspection de la carte prouve, au contraire, que ce golfe de Grimaud, orienté totalement de l'Est à l'Ouest *est le meilleur abri de la côte Provençale,* sans en excepter les rades d'Hyères et même de Toulon. Le hasard ne fait pas si bien les choses, d'autant qu'on n'est de là qu'à 5 kilom. du village de Grimaud, à peine à 12 de la Garde-Frainet). L'endroit est donc admirablement choisi, d'autant qu'il est entouré de forêts presque impénétrables et de montagnes étagées dont le principal sommet domine une belle partie de la basse-Provence. — Profitant de la nuit, les Sarrassins massacrent les habitants du petit village et se répandent aux environs. Arrivés au sommet des Maures, ils ne sont pas longs à reconnaître toutes les facilités qu'un tel lieu leur donne pour un établissement fixe, la mer leur permettant de recevoir des secours, la terre « leur livrant passage dans des contrées qui n'avaient pas encore été pillées... et où il n'était pris aucune mesure de défense. » (1). Selon nous cette barque n'est qu'une reconnaissance envoyée

---

(1) Reinaud. Invasions des Sarrasins en France, en Savoie et en Piémont ; p. 159.

dans une région riche encore, et sur le meilleur point de débarquement. Constatant ainsi qu'on peut impunément s'avancer dans l'intérieur, nos vingt brigands appellent leurs compagnons, tâtent le terrain, et demandent du renfort en Espagne. En peu d'années s'élèvent alors les *forteresses et le château du Fraxinet*, — en 891 — aujourd'hui devenu le village de la Garde-Frainet (ancien Fraxinetum des romains). Ce petit plateau, de 300 pas environ de tour ne sera qu'un poste avancé. « Le véritable Oppidum devait être à une demi-lieue plus près de la mer, sur la montagne appelée aujourd'hui Notre-Dame de Miramar, où l'on aperçoit encore des vestiges de larges fossés. » (1). De plus, suivant H. Bouche, tous les autres « Frainet, Frassinet... » que l'on rencontre en Savoie, dans le Dauphiné, etc., tireraient leur origine des fortifications solidement élevées sur nos côtes provençales par ces pirates redoutables. En réalité, ce premier débarquement n'amène qu'une simple prise de possession, la confection de solides abatis. Les fortifications ne viennent que longtemps après. (2). — Une fois en sûreté, ils sont sollicités par les querelles particulières des seigneurs des environs, heureux de rencontrer des bras à tout faire ; ils aident les uns, se débarrassent vite des autres ; descendent en plaine, et saccagent Fréjus. Puisqu'ils pénètrent en Italie par Gênes, les vallées de l'Estérel et de Canoïs subissent leurs ravages. La terreur règne ici, et même en Provence à tel point qu'on transporte même au loin les reliques et les objets les plus précieux. — Ces descentes du IX^e^ siècles sont singulièrement facilitées du reste par ce fait que la France n'a aucune marine à opposer à ces hardis envahisseurs ; aussi Fréjus est-il réellement à demi détruit, puisque un siècle après il ne reste plus trace de l'église, et que la ville est dépeuplée ; quant aux papiers, aux chartes de l'évêché, tout est devenu la proie des flammes. (3).

Cependant le nouveau et jeune roi de Provence, Louis, fils de Bozon est appelé en Italie par les adversaires de Bérenger, roi des Lombards. Au printemps donc de l'année 899, il traverse nos régions désolées, passe les Alpes à la tête de ses troupes, et va poursuivre sa destinée en Italie, tandis que Lérins, Canoïs, Arluc et tout l'Estérel tremblent encore devant les Infidèles, si fortement ancrés au sommet de nos montagnes.

Avant de poursuivre cette histoire, donnons quelques détails sur ces envahisseurs qui font tant de mal à la région Cannoise et vont même brûler la petite bourgade, le siècle suivant, et voyons quelles furent les conséquences de leurs incursions. (4).

---

(1) Ibid. — Ibid : note de la p. 160.

(2) Voir aussi Liutprand-Antapodosis. Lib. I. Cap. I. Monumenta Germaniœ, de Pertz-Scriptorum. T. III ; p. 275.

(3) En 982. M. S. de l'évêque Riculfe. Gallia Christ. T. I ; p. 82. Instr.

(4) Ce qui suit est extrait de l'ouvrage de M. Reinaud. Loc. cit., membre de l'Institut, Conservateur des M. S. S. orientaux de la Bibliothèque impériale.

D'après Reinaud, le mot Sarrasin, viendrait de l'arabe « Scharky » mot qui signifie « Oriental » ; d'autres auteurs le font dériver du grec « Sarakenos » d'où le terme latin « Saracenus ». — Ce qui est plus certain que l'étymologie du nom de ces brigands, c'est la façon dont ils traitent leurs prisonniers ; ils sont vendus comme sous l'ancienne Rome, et ce ne sont pas les barbares ni ces pirates qui dérogeront à cet usage, surtout pour les enfants des deux sexes. Le chef toutefois se réserve les jeunes et jolies femmes. Mieux vaut souvent la mort que tomber entre leurs mains : « Les Sarrasins, en effet, par suite de l'esprit de jalousie inné chez les peuples du Midi, commencèrent à mutiler une partie des esclaves en bas âge, afin de les rendre propres à certains emplois dans les sérails et les harems des princes et des hommes riches. » On voit ainsi le sort réservé à nos paysans des Maures, de l'Estérel, etc. ! « Cet usage ne tarda pas à donner naissance en France à un nouveau genre d'industrie. Au xe siècle il s'était formé à Verdun en Lorraine » (ce doit être un peu de même partout), « une espèce de grande manufacture d'eunuques » (1). On envoyait ceux qui survivaient, en Espagne, où, ils étaient achetés fort cher. — Les hommes faits capturés sur nos rives Cannoises sont au contraire embarqués aussitôt et deviennent des esclaves, soit en Espagne, soit en Afrique. En trois siècles, — outre une grande partie de notre bétail, — ces pillards font disparaître presque tout l'argent romain, les bijoux, les ornements sacrés, les ustensiles ou étoffes de valeur. C'est une très irréparable ruine artistique et archéologique, une misère à peu près générale. Tout ce butin est d'abord mis par eux en lieu sûr : au Fraxinet, à Grimaud, — aux Encourdoules aussi croyons-nous, — dans toutes les enceintes solides ; d'abord en commun, puis on fait le partage. Ainsi doivent périr des bijoux des premiers siècles, des objets d'art d'une valeur inestimable ! — Une fois pris, le Cannois du IXe siècle a aussitôt les mains liées derrière le dos. Il s'appelle dès lors « Assyr » ou garrotté ; c'est l'ancien « vinctus » des romains ; esclave, il change encore de nom et devient « mamlouk » ce qui signifie possédé, c'est-à-dire qu'il ne possède plus rien ; on se le transmet par héritage comme un champ ou une maison. (2). Parfois cependant nos pauvres Provençaux recouvrent la liberté, mais bien rarement ; les annales bénédictines en citent toutefois des exemples. Nos ancêtres, de leur côté, rendent la pareille à leurs prisonniers musulmans qu'ils font vendre à Marseille ou bien à Arles.

Toute chrétienne s'alliant de son plein gré avec un Sarrasin est par ce fait privée de sépulture ecclésiastique. On trouve ainsi chez nous des esclaves

---

(1) Liutprand, recueil Muratori. Rerum italicarum scriptores.T. II ; p. 470 ; et Ibn Hancal. M.S. arabe ; p. 57, etc.

(2) Reinaud. — Ibid ; p. 255.

Sarrasins jusqu'au XII^e, et même dans les siècles suivants. Seulement, tout Sarrasin devenant libre en recevant le baptême, leurs maîtres ont tout avantage à les conserver dans leurs erreurs pour garder leurs services, et le musulman ne se convertissant pour ainsi dire jamais, comme de nos jours, — nous ne pouvons pas citer un seul exemple de libération de ce genre.

On attribue aux envahisseurs Sarrasins l'exploitation du chêne-liège, « encore aujourd'hui une des principales richesses des environs du Fraxinet... Ce sont eux aussi qui donnent de l'activité (1) à l'art d'extraire du pin maritime, de tout temps très commun en Provence notamment dans la forêt des Maures, la résine réduite à l'état de goudron, et servant à calfater les navires. Le nom de *quitran* que le goudron porte encore en Provence, vient des arabes. » De tout temps cette exploitation était connue des anciens, et le savant professeur d'arabe ajoute que l'auteur de la statistique du département des Bouches-du-Rhône se trompe sûrement en croyant qu'elle était inconnue avant le moyen-âge.

En résumé, si les Sarrasins firent beaucoup de mal chez les nôtres, ils laissent en Provence des traces de progrès en Agriculture ; en France, des chevaux excellents ; en littérature, une certaine poésie. Leur influence néfaste semble donc avoir été très exagérée, et cette exagération sera surtout dans les œuvres d'imagination, dans les romans de chevalerie.

D'un autre côté, l'histoire de Cannes se trouve indirectement mêlée, par celle de Lérins, à une vieille et merveilleuse tradition dont il convient de conserver le souvenir.

Au fond d'une vallée de la Haute-Provence, près d'un profond précipice s'élevait lors des invasions Sarrasines, le monastère d'Entre-Roches, dans la petite ville de Moustiers. Les anciennes chartes de Lérins font remonter à Charlemagne la petite chapelle à demi-ruinée que l'on y voit encore. La légende suivante nous touche plus particulièrement (2) parce que cet emplacement et les cavernes des environs furent un lieu d'élection pour nos anachorètes de Lérins ; quelques-uns y habitèrent sûrement jusqu'à la fondation du couvent. A l'entrée de cette gorge taillée dans deux rocs escarpés ciselés par les siècles, s'étend une chaîne de fer qui les réunit, et soutient, au milieu une sorte d'étoile métallique. Or, cette chaîne extraordinaire a plus de 200 mètres de longueur (3) ; elle a remplacé l'ancienne, rompue à une époque que nous ne pouvons préciser. Bien des suppositions ont été faites à son sujet ; à vrai

(1) Ils n'apportent pas ici cette industrie ; ils l'*activent* seulement.

(2) Bien que Moustiers soit à 48 kilomètres au sud de Digne.

(3) Le chiffre de 500 m. que lui assigne l'abbé Allieïs est exagéré.

dire on ne sait rien de bien positif sur son origine ; voici cependant la légende la plus répandue, telle que la raconte M. de la Boulie : (1)

Le baron de Moustiers, Louis d'Artigues reçoit de la sorcière Zaïda un talisman qui peut lui sauver la vie. Peu après, il tombe aux mains des perfides Sarrasins avec la belle Alix, sa femme, fille, de Boson roi de notre Provence. Plutôt que de laisser son épouse au pouvoir des Maures, d'Artigues est sur le point de l'immoler de ses mains, quand Zaïda paraît devant lui, mais « une Zaïda toute de jeunesse, la tête couronnée d'une divine auréole. — Regarde ton amulette, dit-elle ;... il la prit, c'était une médaille de la Vierge. » La sorcière se croit ainsi pardonnée, et fait jurer à Louis que Dieu va ainsi arracher aux fers des Infidèles « de réunir par une chaîne de fer les deux rochers... — Alors la prison fut inondée d'une clarté céleste, » un char s'avance sur des nuées et enlève la fille de Boson à côté de son époux. C'est du reste l'exécution de ce vœu que l'on retrouve dans les armoiries de Moustiers. (2) — Le fait étant peut-être unique en France, et ce travail d'une exécution fort curieuse, il convenait de raviver le souvenir de cette poétique légende Provençale.

Le x^e^ siècle débute par la lutte entre notre roi de Provence, Louis et Bérenger, — celui-ci devant bientôt faire crever les yeux à celui-là, — suivant les douces mœurs du temps ! Le pouvoir de Louis que Liutprand fait, on ne sait pourquoi, passer pour un prince vicieux, est en somme fort limité ; c'est un suzerain plutôt qu'un maître pour notre noblesse. Avant de perdre la vue avec le pouvoir, il s'empare de Rome, et y ceint la couronne impériale, en février 901. Trahi bientôt par les siens, cet éphémère empereur Provençal, est ramené dans la belle patrie dont le ciel bleu ne luira plus pour lui, où il végétera, à Vienne, pendant environ 27 ans encore, sans plus rien produire forcément de mémorable. (3) Hugues, son successeur, descendant de Charlemagne par sa mère, prince libéral et ami des lettres, cherche avant tout à chasser du Fraxinet les Sarrasins. N'ayant pas de flotte personnelle, il les assiège par terre, appuyé par quelques vaisseaux obtenus de l'empereur d'Orient ; et ceux-ci mettent le feu aux navires Sarrasins, grâce à l'emploi du *feu grégeois* — grœco igne — (4), dont nous voyons la mention pour la première fois dans notre histoire régionale. La fortererse emportée d'assaut, ces pillards dangereux quittent les Maures, franchissent l'Estérel, traversent Canoïs et vont peut-être s'arrêter aux Encourdoules, (excellente position d'attente). Le reste disparait sous bois, on franchit les Alpes en l'an 942. Et ce qui semble prouver

---

(1) Boulie (de la). Revue de Marseille, 1856.

(2) Voir aussi J.-E. Doste. Moustiers et ses faïences. Revue de Marseille, 1874 ; p. 145.

(3) *On rapporte à cette époque le prologue de la célèbre Chronologie de Lérins.*

(4) Liutprand. Lib. VII ; cap. V et VII.

que ces arabes ne quittent pas si vite la région Cannoise, c'est que tous les auteurs s'accordent à dire que le comte Hugues traite avec eux « et leur accorde d'autres montagnes » en échange de leur appui contre Bérenger, marquis d'Ivrée. — *La donation à Lérins du lieu de Sabourg* (1), ou de « Sépulchre », point situé en Italie, entre les états sardes et les République de Gênes, est du xe ou du xie siècle. Historiquement, il semble impossible de lui assigner une date certaine, (2) bien que : « dans tous les documents trouvés aux archives de Lérins sur cette principauté » écrit Allieïs, « la date de 954 revienne constamment, et que l'indiction xii portée convienne à cette année.: » Quant à la question du droit de battre monnaie, nous la traiterons en temps et lieu. On verra que ce prétendu droit accordé alors, est de pure invention. M. Maurice Raimbault (3) fait même remarquer qu'on ne connaît de cette donation : « qu'une copie falsifiée, interpolée, et dont MM. Rossi et Carlone attribuent même la paternité à un moine de Lérins, Georges Lascaris, de la famille de Vintimille qui, au xvie s'était fait de ce genre d'opération une spécialité peu enviable. » Or, cette charte ne semble pas pouvoir avoir été fabriquée de toutes pièces au xvie siècle, puisque M. H. Moris, archiviste des Alpes-Maritimes, sans lui assigner une date précise, *démontre qu'elle est antérieure à* 1171. — La vérité quoique vague encore nous semble donc être qu'il faut placer *entre* 954 *et* 1171, *la donation de Sabourg à Lérins*, l'une des plus importantes accordées à notre monastère, par suite du droit, supposé ou concédé de battre monnaie qui en fut la conséquence. — Depuis 22 ans, Canoïs est relativement calme, et sa région débarrassée des infidèles. Avec la confiance qui reprend, Arluc et Lérins se repeuplent, hélas bien prématurément, en 964 ; car, toujours sous le charme du pays d'où le comte Hugues les a chassés, les Sarrasins font de nouveau irruption au Fraxinet. Depuis 27 ans, Conrad est sur le trône de Provence, et devra lutter encore contre ces tenaces envahisseurs. (4) Mais cette fois, ils reçoivent des renforts importants et s'y constituent une forteresse telle, que personne n'ose encore les en déloger. Tous les sommets boisés à leur convenance, à proximité de cités riches et de fertiles plaines, sont occupés par eux. *L'importance du sommet des Encourdoules* commandant tout le pays depuis Canoïs, jusqu'à la riche plaine du Var et de Nice, n'a pu leur échapper, il y a 22 ans, dans leurs premières reconnaissances. *Nous attribuons*

(1) Que Papon place à la date du 28 mars 954, Moreri vers 1214 ; Allieïs en 1212, etc.

(2) Voir : Arch. de Lérins, Nice. Liasse 693. — Papon. T. ii ; p. 598. — Carlone. Congrès scientifique de France, 31 décembre 1866. — Allieïs. T. ii ; pp. 45-486.

(3) Raimbault (Maurice), sous-archiviste des Bouches-du-Rhône. *La fin de monnayage des abbés de Lérins à Sabourg* ; pp. 1 et 2 ; plaq. 1898.

(4) « Conradus rex, anno regni sui vigesimo septimo, hoc est Chrisit 964, hoc cœnobium (Araluci) cum Lerinensi tradidit ordinandum abbati Montis-Majoris. — *Gallia Christ*a. *T.* iii ; *p.* 1210.

*donc à l'an* 964, *la construction de la véritable petite cité arabe*, dont nous avons donné le plan et les détails dans le premier chapitre. — Agissant de même un peu partout ; ils sont bientôt si puissants, si bien maîtres chez nous, que le fils du roi Bérenger, Aldebert, chassé de l'Italie, vient au Fraxinet leur demander asile et protection ! Ce sont les vrais maîtres du pays ; ils y laisseront des descendants, avec leur nom, leurs usages, *leur mode d'irrigation*. On rassemble donc des troupes placées sous les ordres du comte d'Arles, Guillaume I^er^, parmi lesquelles figurent : Gibalin Grimaldi, le fils du comte d'Antibes, et Guillaume Gruetta, (1) et l'on se porte à l'assaut du Fraxinet des Maures, mais on ne possède que peu de détails précis sur cette affaire. La forteresse est-elle livrée, comme on le pense, ou emportée de vive force par nos troupes régionales, les plus intéressées au succès de cette attaque, on ne le sait au juste, pas plus que la date exacte de cette expulsion des Sarrasins — vers 973 —. Toujours est-il qu'en 980, nous commençons un peu à respirer, et les Sarrasins disparaissent définitivement des Encourdoules, de l'Estérel et du Fraxinet. On a écrit que l'origine du nom de « Grimaud » donné au Golfe Sambracitain, provient d'une donation de ce territoire à Gibalin de Grimaldi (2), en récompense de ses services dans cette lutte de délivrance. Très illustre déjà, cette famille de Grimaldi aurait, paraît-il, reçu de l'Empereur Othon I^er^ la ville d'Antibes et la forteresse de Monaco (Mourguez) données au père de Gibalin pour avoir chassé des corps Sarrasins ravageant nos côtes de Provence ; le fait est discutable. Quand au fils de Rodoard, Guillaume Gruetta, il est certain qu'il possède en ce temps des biens considérables à la Napoule, qu'il donnera au monastère de Lérins en prenant l'habit. Son père avait déjà reçu antérieurement du comte d'Arles la moitié du diocèse d'Antibes. (3) Vainqueur des Sarrasins, le comte de Provence prend le titre de marquis ou prince de Provence ; Glaber le qualifie même de « duc de Provence et père de la patrie ». Personne n'osant plus depuis un demi siècle, à cause des hôtes dangereux qui les détiennent, s'aventurer dans nos forêts, de grandes bandes de loups y ont élu domicile. Les Sarrasins partis, chacun revient et fait main basse sur les terrains à sa convenance. Le calme revient au golfe de Grimaud ; mais le petit bourg de Saint-Tropez ne s'élèvera sur les ruines de l'antique Heraclea Cacabaria que dans le XI^e^ siècle. Mêmes efforts à Lérins, et sur tout le rivage où l'on place des guetteurs, sorte de garde volontaire, pour parer au retour des corsaires. (4) On peut dater de l'année 980 environ, la réunion de Lérins à

---

(1) *Cartul Lerin, f°* I, v°.

(2) *C'est plutôt une tradition qu'une certitude, historique toutefois.*

(3) *Cartul. Lerin, f°* 49. Glaber his. c. 4. — Muratori —. Papon.

(4) Allieïs. T. II ; p. 56. Le massacre nouveau signalé par cet auteur paraît douteux.

Cluny. (1) Voici donc le petit monastère d'Arluc placé également sous la crosse de Saint-Mayeul, peut-être un compatriote, puisque Anthelmy le fait naître à la Napoule, car d'autres écrivent qu'il était de Valensolle, (Basses-Alpes). — Il y a donc ainsi une courte période de calme, de reconstitution intérieure succédant à l'échec des Sarrasins. Tout reprend un peu d'essor, et les ruines imposantes des établissements arabes vont subsister pendant de longs siècles, notamment les ruines massives de la pointe de Saint-Hospice.

On peut s'étonner que, malgré l'orthographe adoptée, nous préférions écrire « Allieïs » et non Alliez. Celui-ci en effet n'est ici porté par aucune famille, quand celui-là revient au contraire sans cesse dans toutes les délibérations de la communauté de Cannes. (2) — Sous la direction savante, douce, mais ferme en même temps des Clunistes. — Garnier en 990 ; Saint-Odilon, en 994, — notre abbaye Lérinoise redevient assez prospère. Bien que n'ayant trouvé aucune trace sérieuse d'un massacre à Lérins et d'une destruction du lieu de Cannes par un retour de Sarrasins, il semble nécessaire au moins de relater l'avis d'un auteur comme A. L. Sardou : « Dans une descente qu'ils (les Sarrasins) firent vers cette époque, peut-être aussi avant leur expulsion du Fraxinet » — si le fait est certain, (?) l'époque est donc bien vague — « ils brûlèrent Cannes et emmenèrent en esclavage tous ceux des habitants qu'ils ne massacrèrent pas. » A notre avis, tout cela se rapporte à 942 ou à 972 : « Des familles Gênoises vinrent repeupler ce bourg qui dépendait de l'abbaye de Lérins en vertu d'une donation faite dans le courant du xe siècle par Guillaume Gruetta, fils de Rodoard, comte d'Antibes. » (3) — Le cartulaire ne renfermant pas cet acte de donation de Cannes, on s'explique le silence de Sardou. Les mots de « portu Canue » ne paraissent que dans la charte de 990 en question : « Corroboramus donationem quam feceramus olim prefato loco (monasterio Lyrinensi) et abbati Garnerio de portu Canue,,, etc. » (4).

Ce deuxième fils de Rodoard comte d'Antibes ayant quitté « la cotte de maille pour le froc » fait ainsi passer à Lérins non seulement Cannes, mais Arluc et Mougins, et cette suzeraineté va durer huit siècles. Et Sardou : « Cannes n'est alors qu'un village de quelques centaines d'âmes et cette donation est confirmée en 990, en son nom et en celui de son fils Pierre, en y ajoutant la quatrième partie du village d'Arluc, et de deux terres, l'une à Mougins, l'au-

---

(1) H. Bouche, Histoire de Provence. T. II ; p. 44. « ... Monasterio (Cluniacensi) insulam Lerinensem *cum Arluco...* concedemus. »

(2) *Anno* 1603, *janvier. B. B.* 1 ; *etc., etc. Archives de Cannes.*

(3) A. L. Sardou. Notice Historique sur Cannes... p. 56.

(4) Cartul. Lerin, f° 52, v°.

tre à Loubet, (1) tout cela est parfaitement constaté par une charte du cartulaire de Lérins. » (2).

« Moi Guillaume... je donne en même temps que ma personne au seigneur « Dieu et à Ste-Marie ou à St-Honorat et au lieu de Lérins, soit à l'abbé sus- « dit ou aux moines qui y servent Dieu (moi) et mon fils Pierre, (donnons) « toute la quatrième partie d'Arluc, tant dans le château ou bourg que dans le « port ou toutes les dépendances cultivées ou incultes, et à Mougins le champ « des Greniers. Nous donnons également, aussi bien moi que mon fils Pierre, « de la même manière, dans le territoire de Loubet, sur le champ qui autrefois « fut d'Etienne, surnommé Touche-bœufs, de la contenance de cinq muids « de semence. Nous approuvons et confirmons la donation que nous avions « faite jadis au dit lieu — de Lérins — soit à l'abbé Garnier, du port de Cannes « et de la terre qui fut manse (3) d'Ansalde le Roux. » — Traduction A. L. Sardou. — Cet acte, de première importance pour notre histoire est signé de : Guillaume Gruetta et de sa femme, de Pierre son fils ; de l'évêque Aldebert, et de son frère Guillaume, de Gauceran, d'Atenulfe, de Ponce Amelins, d'Odon, de Manfrède, de Rainier, et de Ponce Fabri. Quant à l'acte primitif de donation, il est introuvable.

Remarquons en passant « ce champ des Greniers, — de Orreis, — près de Mougins. — « Orreis » semble avoir une grande parenté avec « ad Horrea » et nous donner raison quand nous faisions passer l'Aurelia dans cette plaine, près des Greniers, et plus au Sud qu'Auribeau. (4) Enfin, quoiqu'en dise Papon, cette charte Cannoise est la meilleure preuve que sur les surnoms étaient déjà adoptés, avant la fin, et presque certainement au milieu du xe siècle. — Cette donation de premier ordre est suivie encore de quelques autres dont deux églises près de Fréjus, vers 997, cédées à notre abbaye par un seigneur du nom de « Truanus » et quelques autres, de moindre importance.

Il semble que, dès cette époque bien des petits bourgs perdent leur dénomination latine ; il y a cependant de fréquentes exceptions, surtout pour les noms de quartier. Ainsi nous voyons subsister ici, le Mons Mercurii, non loin de Mandelieu ; le Mons Martii, près du précédent, etc., lesquels garderont cette désignation jusqu'à la fin du xe. (5)

Les transformations de l'autorité civile doivent aussi être envisagées, d'autant qu'elles subissent de grandes modifications aux IXe et Xe siècles. —

---

(1) Villeneuve-Loubet, sur le Loup, à 3 kilom. ouest de Cagnes.

(2) Charte. LXXII ; p. 70. Moris et Blanc. — Sardou, Cannes vassale de Lérins ; p. 4.

(3) *Le manse*, était la mesure de terre jugée nécessaire pour nourrir sous la féodalité, un homme et sa famille.

(4) Voir le Chap. Ier.

(5) Papon. Voyage littéraire en Provence ; p. 235.

Les Missi dominici, dont on connaît la puissance, savaient aisément contraindre nos grands propriétaires, laïcs ou ecclésiastiques, à remplir les obligations de leurs fiefs. En cas de résistance, ils leur retiraient les terres qu'ils tenaient de la couronne. D'un autre côté, il y a parmi les anciennes chartes revêtues des signatures de notables du lieu (1), une d'elles où nous trouvons mentionné « un comte Troannus » qui pourrait bien être un ancêtre de celui dont nous venons de parler, — au sujet de la donation de 997 à Lérins. — Quoi qu'il en soit, cette expression « boni homines » s'applique aux membres de nos corporations municipales, ordinairement, mais pas toujours.— Les *curies* en effet étant devenues nos municipalités, on y garde les usages de la loi romaine sous les mérovingiens et à l'époque Carolingienne. Nos officiers municipaux transcrivent et contre signent sur les registres tous les actes un peu importants pour les authentifier. Ils ne sont pas les seuls, car dès le IXe, et surtout au XIe siécle, nous relevons des actes ou ces « boni homines », nobiles seculares » ne sont que des témoins de complaisance, comme souvent de nos jours. Vu notre peu d'importance, nous ne trouvons pas jusqu'ici de « boni homines » à la fin de nos chartes. — Le luxe et le libertinage, un ton de galanterie déjà affecté, des mœurs assez dissolues, commencent à s'introduire en France. Nos Provençaux ne sont pas épargnés dans la peinture de Glaber, et nous citons le morceau qui a de la saveur : « Une foule de jeunes gens vains, turbulens et légers, sans bonne foi, sans mœurs, sans décence, vrais farceurs par leurs ajustemens, leur ton et leurs manières, accompagnèrent la princesse — Constance, fille de Guillaume-Taille-fer, comte de Toulouse, — et bannirent de la cour du roi, la modestie et la simplicité ; ils étoient presque tous de Provence... » (2) Ayant naturellement le goût du plaisir, le caractère gai, le cœur sensible, c'est presque notre seul héritage des expéditions ultra-montaines. . . . . . . . .

En France, la monarchie Capétienne vient de naître, et ce sont les vieilles chroniques de la Touraine qui nous fournissent l'explication de ce surnom de « Capet », devenu un terme de risée, huit siècles après. L'élection d'Hugues Capet par les seigneurs assemblés à Noyon, dix ans auparavant, venait de créer la nation française. « Ce surnom de Hugo Cappatus, lui venait de ce qu'il s'était fait recevoir chanoine de Saint-Martin de Tours, et avait été en cette qualité revêtu de la chappe, cappa. Le principe électif était alors admis, sinon en fait, au moins en droit, à tous les degrés de la hiérarchie sociale. Il y a trois sortes d'élections, dit un manuscrit contemporain : celle de l'évêque par le clergé ; celle du comte par la cité ; celle du roi, par la nation entière. » (3).

Avant de rappeler quelques-uns des principaux usages, certains détails

---

(1) *Annales ordinis S^t Benedicti.* T. II ; p. 738.

(2) Glaber. Lib. III ; cap. IX.

(3) Pétigny (J. de), membre de l'Institut. Loc. cit. 2e éd. ; pp. 209 et 238.

sur les mœurs et les habitations, qui nous permettront de mieux vivre l'époque que nous venons de traverser, n'oublions pas que notre proche voisine du nord, la future rivale, l'importante cité de Grasse, a pu, grâce à son éloignement de la mer, se garantir des courses et des pirateries Sarrasines. *Très soigneuse de ses intérêts,* Grasse a fait un traité de commerce avec la République de Pise ; elle a sa vieille administration, et n'est soumise à notre comte que par des redevances annuelles. Son commerce, que nous verrons plus tard réduit aux parfums et aux cuirs, est alors bien plus étendu. « Ses huiles et ses savons sont recherchés par toute l'Europe, » suivant l'expression de Bouche. Sénequier va même jusqu'à faire remarquer qu'Antibes n'a sur Grasse que le pouvoir de juridiction spirituelle : « Dès que l'expulsion des Sarrasins eût sonné le réveil de la Provence, les magistrats municipaux de Grasse ne reconnurent au-dessus d'eux ni évêque, ni seigneur, mais Dieu seul. *Dei gratiâ consules Grassœ.* » Le fait a son importance, et contredit nettement Gaufridi, qui reconnait cependant que : « se retirant dans leurs terres, et s'y fortifiant, les seigneurs d'Antibes et de Grasse se maintiennent presque indépendants. »

Beaucoup des antiques églises de nos contrées datent de ce temps. C'est l'âge du beau portique roman, des larges pierres tombales, et des cuves baptismales étranges et massives qui distinguent le style Carolingien. Ces monuments chrétiens du xe sont souvent taillés en plein roc. (1) Les cimetières sont alors constitués par de simples excavations, véritables auges creusées à même les roches, et devenant ainsi des sépultures réellement indestructibles. Il suffit de se rendre dans nos vieux et si pittoresques villages, à Saint-Paul-de-Vence, à Eze, à Vence surtout, et dans tant de sites ravissants, pour retrouver les vieilles maisons aux pilastres quadrangulaires à arêtes rabattues, ayant encore des traces certaines des ixe et xe siècles. Seulement, ces vestiges deviennent rares, et encore que subissant les progrès imprimés par les siècles, ces vieilles bâtisses, avec leur manteau d'arlequin comme architecture, sont difficilement reconnaissables d'avec leurs devancières. En dehors du Seigneur, presque tous les habitants n'ont qu'un logis creusé à même le rocher, orienté au midi de préférence, ou des habitations très primitives, et *sans cheminées.*

Quant aux privilèges, quels qu'ils soient, on les conserve avec le soin le plus jaloux. La liberté est tellement rare, si peu compréhensible, que toute concession devient un bienfait. Il faudra encore bien des années, avant d'avoir une véritable administration municipale : « Fallait-il traiter une affaire commune, veiller à la sécurité de l'habitation, faire des règlements pour mettre les propriétés et les récoltes à l'abri de la dévastation, imposer des peines

(1) Par exemple, l'Eglise de St-Vincent-Les-Baux, en Provence. M. de Gériu-Ricard, n° 2, du Bull. de la Société d'Archéologie de Provence, 1904 ; p. 78.

municipales, acheter des droits d'usage, construire des fours et des moulins communaux, tous les chefs de famille se réunissaient en assemblée générale, — le plus souvent sur une place publique ; — ils délibéraient sur l'objet de la réunion et nommaient des syndics... simples mandataires ou procurateurs, dont les fonctions cessaient avec la mission qui leur avait été confiée. » (1).

***

Mais voici venu l'an 999 ; et les chrétiens attendent la fin du monde à cause de l'excès de la corruption. Cette appréhension envahit même le clergé ; l'évêque de Verdun, bien des prélats consultent à ce sujet les religieux les plus renommés. Les Hongrois ne sont-ils pas les destructeurs indiqués sous le nom de Gog et de Magog dans les Ecritures ? N'a-t-on pas vu ce peuple dévorant de la viande crue, coupant le cœur de ses ennemis ! Et l'on se remémore les prophéties terribles d'Ezéchiel et de l'Apocalypse : « Mais il auiendra en ce jour là, au iour que Gog sera venu contre la terre d'Israël, dit le Seigneur, l'Eternel, que mon courrous me montera aux narines. — Et les poissons de la mer, et les oiseaus du ciel, et les bestes des champs, et tout reptile qui se traine sur la terre, et tout homme qui est sur la face de la terre, trembleront pour ma présence, et les montagnes seront esboulées, et des escaliers tomberont, et toute muraille cherra par terre. « (2) « Et les rois de la terre, et les grands, et

(1) Aube (Frédéric). Notice historique sur le Luc ; p. 8.

(2) Ezechiel. Cap. XXXVIII. La Sainte Bible interprêtée par Iean Diodati. *Genève* MDCXLIIII — (18-20).

les riches et les capitaines, et les puissans, et tout serf et tout franc se cacheront ès cavernes, et ès rochers des montagnes. (1) Après que les mille ans seront accomplis, Satan sera délié et il sortira de sa prison... Gog et Magog, et il les assemblera pour combattre ; leur nombre égalera celui du sable de la mer. » (2) — Et cependant la vie continue ; mais on dirait les dernières heures de condamnés ! Plus de gaieté, plus de chansons ! Les hommes et les jeunes filles aux cheveux flottants ou liés par une cordelette, les jeunes mariés de Canoïs et de Provence, aux cheveux coupés et au long surtout descendant à mi-jambe, glissent silencieusement entre nos tendres oliviers, exécutant machinalement leur tâche quotidienne. — Nu-tête, ou le chef recouvert de leur capuchon de drap, les jambes entourées de bandelettes en pelleteries, les montagnards s'acheminent, tristes et préoccupés, vers leurs taudis enfumés et sombres où les attendent : la misère, et des enfants apeurés, toujours sur le qui-vive, nourris de légendes et de perpétuels récits de massacres. — Couverts de fourrures, et devenus passionnés pour les pelleteries depuis le passage des Visigoths, les habitants de nos rivages n'osent plus s'aventurer loin de la bourgade, et se groupent instinctivement autour des castels et des lieux fortifiés. — Pas d'industrie ; peu de commerce ; beaucoup de terreur !

Plus de ces assemblées fréquentes, aux habits bariolés de bandes de pourpre ou de couleurs voyantes, si chères, nous dit Glaber, à nos ancêtres Provençaux du x^e^. Les places publiques sont désertes ; les campagnes abandonnées. On s'immobilise dans la crainte ou dans la prière, et les vieilles gens racontent les anciens fléaux : la peste, les sauterelles, la famine, la lèpre, les Sarrasins, les Visigoths, et toutes les conquêtes passées, et tous les parents vendus ou massacrés, et les pillages, et les viols, et les légendes de serpents, de Tarasques, d'animaux fantastiques, en attendant le désastre, la destruction finale, et imminente !

Finies les grandes chevauchées de chasse en nos bois d'Estérel, de St-Paul, ou de Vence. Nos jeunes seigneurs, à la tête rasée en arrière, à la culotte fort ajustée, à la veste moulant un torse puissant, sont là le soir, devant les immenses foyers de leurs demeures haut perchées, muets ou sursautant au moindre bruit.

Toutes les richesses vont aux monastères, et Lérins reçoit des habitants de Canoïs et des environs, donations de pierreries, d'or et de fiefs importants. Là encore la peur règne en maîtresse. Moins superstitieux, mais plus croyants que le vulgaire, nos moines ont présents à l'esprit les termes effrayants des Prophètes ; et quand siffle le vent sous les grands pins, le soir, chacun croit

---

(1) Apocalypse. Cap. VI. (15).
(2) Ibid. Cap. XX. (7).

encore entendre le cimeterre des infidèles, et voir apparaître leurs felouques redoutées. Avec l'hiver s'accroit l'affolement général. — Voici la grande nuit de Noël. Les chapelles, les moindres églises, les monastères sont envahis. On déserte les habitations. Tout le peuple se groupe autour de Lérins et du promontoire de Canoïs. Les ennemis se réconcilient ; le fier seigneur de Provence coudoie le serf et l'esclave Sarrasin ; on s'appelle, on se tasse par famille au hasard, oubliant et la soif, et le sommeil, et la faim. Les grands bois hurlent sous les coups du mistral, et la mer furieuse envahit le rivage. Les éléments déchainés augmentent la frayeur... puis, tout se tait. Plus qu'un jour !! Et quel froid !! Et voici que le ciel, effroyable prodige, devient couleur de suie et que, sur nos palmiers et nos buissons en fleurs, tombe pendant ce jour, — le dernier jour peut-être, — une neige inconnue aux rivages d'Azur . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

— Or, pendant que Lérins implore le vrai Dieu,
Les peuples des forêts se cachent en leurs bouges ;
L'ouragan s'use enfin... puis, sur nos côtes rouges
L'heure fatale passe..... *Et le ciel reste bleu.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Et comme s'écrie dans Calendal, l'immortel chantre de Mireio :

« E lou datié, dins la calauno,
« Jito soun aut bouquet de paumo ;
« Es Cano, emé soun cèu-de-longo amistadous. »

« — Et le dattier, dans la calme étendue,
« lance son haut bouquet de palmes ;
« c'est Cannes avec son ciel toujours clément. »

---

FIN DU TOME I[er]

---

# TABLE DES GRAVURES


Pages

Le Suquet et la Tour de l'ancien Château de Cannes . . . . 5
Plan des Encourdoules . . . . 13
Cippe funéraire trouvé à Cannes . . . . 17
Bas-relief en marbre de l'Ile Saint-Honorat . . . . 51
Inscription funéraire d'Antibes . . . . 63
Emplacement des bas-reliefs deBiot . . . . 89
Plan de la Bataille de la Brague . . . . 91
Reconstitution supposée du monument de la Brague, et reproduction des bas-reliefs . . . . 93
Grotte de Saint-Honorat. (Etat actuel) . . . . 107
Chemin de la Grotte de la Sainte-Baume (Estérel) . . . . 116 bis




# TABLE DES MATIÈRES

---

## CHAPITRE Ier. — Les Origines.

| | Pages |
|---|---|
| Introduction à l'Histoire de Cannes. — Les Encourdoules — Ægitna — Saint-Nicolas, etc. | 11 |
| Les Ligures. — Limites de leur territoire | 19 |
| Des Oxybiens | 23 |
| Discussion des textes sur Ægitna | 25 |
| Combats des Romains contre les Oxybiens et les Décéates. — 155 av. J.-C | 26 |
| Origine du nom d'Ægitna | 30 |
| Origine du nom de Cannes | 31 |
| Origine du nom des Maures | 33 |
| Des voies romaines | 34 |
| Etude et discussion du tracé de la via Aurelia | 36 |
| Distribution des populations | 39 |

## CHAPITRE II. — Période Romaine et Celto-Ligure.

| | |
|---|---|
| Castrum Marsellinum | 45 |
| Notre région conquise vers l'an 125 av. J.-C., par les Romains | 46 |
| Période de transition. — 109 av. J.-C., circ. 120, de l'ère Chrétienne | 49 |
| Vergoanum | 50 |
| Habitations Ligures et Gauloises | 54 |
| Gaule Narbonnaise — Cimbres | 55 |
| Teutons. Marius — 112 à 101 av. J.-C | 55 |
| César visite en l'an 50 les villes de la Gaule Citérieure | 59 |
| Le Gourdjan — Golfe-Juan — | 60 |
| Antipolis — Antibes | 61 |
| Marc Antoine traverse le territoire Cannois — 14 mai, 43 av. J.-C | 66 |
| Ordre de mouvement des troupes d'Antoine et de Lépide | 67 |
| La flotte d'Antoine et de Cléopâtre passe dans les eaux Cannoises | 68 |
| Nos ancêtres Gaulois | 71 |
| Les Druides de notre région | 72 |
| Légendes, coutumes, culte du Drapeau, d'après les commentaires | 74 |
| Auguste et notre région | 75 |
| Inscription de la Turbie | 75 |

## CHAPITRE III. — L'Empire. Débuts du Christianisme et de Lérins.

Pages
Mort d'Auguste ... 80
Agricola, né à Fréjus ... 81
Probabilités régionales au début du Christianisme ... 83
Inscriptions funéraires de Castellaras ... 84
Description d'Antipolis ... 85 — 95
Temple de Diane, et autel d'Antipolis ... 85
Dieux particuliers ... 85
Bataille de la Brague — an 69 de notre ère ... 86 — 91
Détails des Bas-reliefs — près de Biot ... 93
Essai de reconstitution du Monument, d'après les mesures ... 93
Reproduction des Bas-reliefs ... 93
Description des populations riveraines, d'après Papon ... 96
Aperçu sur Nicœa, au IIe siècle ... 97
Itinéraires d'Antonin — 138 à 161 ... 97
Premiers évêques d'Antibes ... 97
Premiers martyrs ... 98
Divisions diverses des Gaules — Les Alpes Maritimes ... 98
Colonne Milliaire trouvée près de Fréjus ... 99
Nos arbres et nos arbustes, au IVe siècle, d'après Papon ... 100
Borne milliaire, près de Fréjus, datant de 337 à 384 ... 100
Opinions sur la date de la fondation de Lérins ... 101
Tabula Peutingeriana — circ. 393 ... 101
Castrum Marsellinum, fait partie, au IV siècle, de la IIee Viennoise ... 101

## CHAPITRE IV. — Lérins et les Barbares.

Premiers échanges matériels entre Cannes et Lérins ... 105 — 106
Saint-Honorat ... 106
Grotte du Cap Roux — Sainte-Baume de l'Estérel ... 107 — 108
Fondation de Lérins. (Début du Ve siècle) ... 110
Vie des premiers anachorètes — Honorat — Capraise, etc ... 110
Premières dévastations des Barbares ... 111
Débuts du Monastère de Lérins : St-Cassien, St-Hilaire ... 112
St-Vincent à Sainte-Marguerite ... 113
Premiers bienfaits du monastère ... 113 — 115
Saint-Loup, ancien moine de nos îles ... 116
L'arianisme. — Famine de l'an 474 ... 116
Euric ; les dots ; les médecins du Ve siècle ... 117
Droits primitifs, mœurs barbares ... 117
Cannes, simple pagus ... 118 — 121
Misères inouïes, peste, lèpre ... 120
Monastère d'Arluc sur l'ancien temple de Vénus, à St-Cassien ... 121
Divisions nouvelles des Côtes Méditerranéennes ... 123
Angarisma, à Arluc ... 123
Etat prospère du Monastère de Lérins ... 124
Viguier et Centenier. Les Plaids. Les Rachimburges ... 125
Mœurs des évêques et du clergé pendant les VIIe et VIIIe siècles ... 125

## CHAPITRE V· — Les Sarrasins. Epoque Carolingienne.

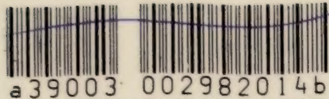
Pages

Les Sarrasins en Provence . . . . . 129
Massacre de nos 501 religieux à Lérins — circ. l'an 730 . . . . . 130
Donation à Lérins par Pépin . . . . . 133
Détails sur le monastère reconstruit . . . . . 134
Evêchés de nos côtes provençales . . . . . 134
Charlemagne, et ses relations avec nos contrées . . . . . 135
Lérins fait appel à Alcuin . . . . . 136
Invasion des sauterelles, en 873 . . . . . 137
L'Estérel, son rôle défensif . . . . . 138
Les Maures ; le Golfe de Grimaud . . . . . 139
Les Sarrasins chassés traversent notre région . . . . . 139 — 141
Donation de Sabourg à Lérins . . . . . 144
Arluc, Canoïs et les Encourdoules . . . . . 145
Prise du Fraxinet — circ. 973 . . . . . 145
Réunion de Lérins à Cluny — circ. 980 . . . . . 145
Tradition de l'incendie de Canoïs . . . . . 146
L'abbé de Lérins, seigneur de Canoïs — 990 . . . . . 147
Mougins, Villeneuve-Loubet à la fin du x^e^ siècle . . . . . 147
Donation de Guillaume Gruetta. Port de Cannes . . . . . 147
Les surnoms. — Le manse . . . . . 147
Transformation de l'autorité civile. Curies, etc . . . . . 148
Hugo-Cappatus . . . . . 148
Traité d'alliance de Grasse avec Pise . . . . . 149
L'Habitation aux IX$^{e}$ et X$^{e}$ siècles . . . . . 149
Les terreurs de l'an mille . . . . . 150



Achevé d'imprimer
le 10 février 1909.




a39003 002982014b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 08 11 05 05 02 9